



Études économiques de l'OCDE AUSTRALIE

DÉCEMBRE 2018 (VERSION ABRÉGÉE)



Études économiques de l'OCDE : Australie 2018 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2019), *Études économiques de l'OCDE : Australie 2018 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4a5689a8-fr>.

ISBN 978-92-64-80517-0 (pdf)

Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Australie
ISSN 1995-3097 (imprimé)
ISSN 1999-0154 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © skyearth/Shutterstock.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2019

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Table des matières

RÉSUMÉ	7
1. Principaux éclairages sur l'action publique	13
Macroéconomie : les perspectives à court terme sont bonnes, mais des risques subsistent	16
Politique monétaire, marchés du logement et des capitaux, ou comment sortir de la faiblesse des taux d'intérêt.....	26
La normalisation des taux directeurs permettra de relâcher les tensions	26
Les pouvoirs publics doivent maintenir leur vigilance et agir dans le domaine des prêts hypothécaires et du logement.....	26
Des affaires très médiatisées concernant le secteur financier sont sorties	29
Politique budgétaire : l'heure est à la poursuite de la réduction du déficit.....	30
Le processus de redressement budgétaire touchera bientôt à sa fin	31
La réforme fiscale a progressé mais peut aller plus loin encore.....	34
Les services publics gagnent de plus en plus en efficacité.....	38
Transport, environnements urbains et services d'utilité publique : les défis sont de taille	42
L'infrastructure de transport urbain fait peau neuve.....	42
Une réforme de la gouvernance et de l'urbanisme serait la bienvenue.....	43
Des problèmes sont encore à résoudre dans le secteur de l'énergie	44
Des progrès, mais aussi des obstacles sur la voie de l'accessibilité au haut débit à faible coût	44
Compétences : s'adapter à de nouveaux besoins.....	45
Inclusivité : encore des efforts pour combler les écarts	48
Taux d'activité : des écarts persistent	48
Des progrès en demi-teinte pour les populations autochtones	49
Politiques relatives aux entreprises : stimuler la concurrence et l'innovation.....	53
Conditions cadres : des progrès restent à faire pour améliorer le fonctionnement des marchés ...	55
Des politiques ciblées pour les entreprises : l'accent continue d'être mis sur l'innovation.....	56
La politique de l'environnement face aux enjeux du changement climatique et de la biodiversité ...	58
Le niveau des émissions de CO ₂ reste élevé	58
Politique climatique : une clarté et une stabilité indispensables	59
La biodiversité doit être davantage prioritaire dans la prise de décision.....	62
Références	64

Tableaux

Tableau 1.1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques	20
Tableau 1.2. Scénarios extrêmes pour l'économie australienne	24
Tableau 1.3. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la stabilité monétaire et financière	30
Tableau 1.4. Illustration de l'impact des recommandations de réformes sur les finances publiques.....	40
Tableau 1.5. Illustration de l'impact des recommandations de réformes sur le PIB par habitant.....	41
Tableau 1.6. Recommandations antérieures de l'OCDE pour maintenir une politique budgétaire prudente et garantir l'efficacité de la fiscalité et des dépenses publiques.....	42
Tableau 1.7. Recommandations antérieures de l'OCDE sur l'infrastructure et les services d'utilité publique	45

Tableau 1.8. Recommandations antérieures de l'OCDE en matière d'emploi, de santé et de protection sociale.....	53
Tableau 1.9. Recommandations antérieures de l'OCDE pour favoriser la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises.....	57
Tableau 1.10. Principaux éléments de la politique actuelle de réduction des émissions de l'Australie	62
Tableau 1.11. Recommandations antérieures de l'OCDE relatives à la politique de l'environnement..	63

Graphiques

Graphique 1. La croissance du PIB par habitant a été vigoureuse	7
Graphique 2. La croissance économique restera vigoureuse.....	8
Graphique 3. Les niveaux élevés des prix des logements et de l'endettement des ménages représentent des sources de risques	8
Graphique 4. Il faut que le solde budgétaire devienne excédentaire	8
Graphique 5. Les scores des jeunes Australiens au PISA se sont dégradés	10
Graphique 1.1. La croissance du PIB par habitant est vigoureuse	14
Graphique 1.2. L'Australie soutient favorablement la comparaison avec les autres pays en termes de bien-être.....	15
Graphique 1.3. L'Australie est confrontée à divers problèmes économiques, sociaux et environnementaux	17
Graphique 1.4. La production augmente vigoureusement tandis que l'investissement se redresse et que le chômage diminue.....	18
Graphique 1.5. La progression des salaires et la hausse des prix demeurent modérées.....	21
Graphique 1.6. Les prix des logements ralentissent, mais la charge de la dette des ménages continue de s'alourdir	22
Graphique 1.7. Les exportations de produits de base vers l'Asie restent prédominantes	23
Graphique 1.8. Probabilités de fléchissement de l'activité économique.....	25
Graphique 1.9. La normalisation des taux directeurs n'a pas encore commencé, les efforts d'assainissement du budget fédéral se poursuivent.....	26
Graphique 1.10. Les ratios de fonds propres et de liquidité des banques se sont améliorés	28
Graphique 1.11. Le niveau de la dette publique et les dépenses publiques sont comparativement peu élevés.....	31
Graphique 1.12. Efforts d'assainissement du budget fédéral depuis la crise financière mondiale	32
Graphique 1.13. La réduction de la dette peut emprunter diverses trajectoires plus ou moins rapides.	34
Graphique 1.14. Le taux de la taxe sur les biens et services est peu élevé comparativement au taux appliqué dans d'autres pays	37
Graphique 1.15. Les indicateurs d'éducation et de santé pointent un niveau de dépenses moyen, mais des progrès peuvent encore être accomplis.....	39
Graphique 1.16. L'investissement public s'envole de nouveau	43
Graphique 1.17. L'Australie recule dans le classement du PISA	46
Graphique 1.18. L'écart de taux d'emploi entre les femmes qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas est important.....	50
Graphique 1.19. Les mères en couple travaillent très peu.....	52
Graphique 1.20. Un environnement réglementaire favorable aux entreprises	54
Graphique 1.21. Indice de restrictivité des échanges de services.....	54
Graphique 1.22. Indicateurs environnementaux.....	61

Encadrés

Encadré 1.1. Prévoir les fléchissements de l'activité économique à l'aide de la base de données de l'OCDE sur la résilience	25
Encadré 1.2. Les mesures en faveur de l'accessibilité financière du logement se poursuivent	29
Encadré 1.3. Relèvement des taux de TVA : exemples d'autres pays et incidences sur l'inflation	37
Encadré 1.4. Estimation chiffrée de l'impact des réformes structurelles sur les finances publiques.....	40
Encadré 1.5. Impact potentiel des réformes structurelles sur le PIB par habitant	41
Encadré 1.6. Soutien aux populations autochtones : les clés de la réussite.....	51

STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

(Les données se rapportent à 2017 ou à la dernière période connue. Les nombres entre parenthèses correspondent à la moyenne de l'OCDE.)*

PAYS, POPULATION ET CYCLE ÉLECTORAL				
Population (millions)	24.60		Densité de population par km ²	3.2 (37.7)
Moins de 15 ans (%)	19.0	(18.0)	Espérance de vie (années)	82.5 (80.1)
Plus de 65 ans (%)	15.5	(16.5)	Hommes	80.4 (77.6)
Personnes nées à l'étranger (%)	27.7		Femmes	84.6 (82.8)
Croissance moyenne des 5 dernières années (%)	1.6	(0.7)	Dernières élections législatives	juillet 2016
ÉCONOMIE				
Produit intérieur brut (PIB)			Ventilation de la valeur ajoutée (%)	
À prix courants (milliards USD)	1 378.6		Secteur primaire	3.0 (2.4)
Croissance moyenne réelle des 5 dernières années (%)	2.4	(2.1)	Industrie, construction incluse	24.8 (26.7)
Par habitant (milliers USD à PPA)	49.7	(42.3)	Services	72.2 (70.9)
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
En pourcentage du PIB				
Dépenses	35.7	(40.7)	Dette financière brute	43.1 (109.8)
Recettes	35.1	(37.7)	Dette financière nette	-12.7 (71.0)
COMPTES EXTÉRIEURS				
Taux de change (AUD par USD)	1.30		Principales exportations (% du total des exportations de marchandises)	
Taux de change à PPA (USD = 1)	1.47		Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants	33.0
En pourcentage du PIB			Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	30.2
Exportations de biens et services	21.5	(29.2)	Produits alimentaires et animaux vivants	12.2
Importations de biens et services	20.9	(28.8)	Principales importations (% du total des importations de marchandises)	
Solde des paiements courants	-2.62	(0.40)	Machines et matériel de transport	40.8
Position extérieure globale nette	-55.9		Articles manufacturés divers	13.9
			Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	10.3
MARCHÉ DU TRAVAIL, QUALIFICATIONS ET INNOVATION				
Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	73.0	(67.8)	Taux de chômage, Enquête sur la population active (15 ans et plus) (%)	5.6 (5.9)
Hommes	77.9	(75.5)	Jeunes (âgés de 15 à 24 ans, %)	12.6 (11.9)
Femmes	68.1	(60.1)	Chômeurs de longue durée (1 an ou plus, %)	1.3 (1.7)
Taux d'activité des 15-64 ans (%)	77.4	(72.1)	Taux de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 25-64 ans (%)	45.4 (36.9)
Nombre moyen d'heures travaillées par an	1 676	(1759)	Dépense intérieure brute de recherche-développement (% du PIB)	1.9 (2.3)
ENVIRONNEMENT				
Approvisionnements totaux en énergie primaire par habitant (tep)	5.4	(4.1)	Émissions de CO ₂ par habitant dues à la combustion d'énergie (tonnes)	15.8 (9.2)
Énergies renouvelables (%)	6.5	(9.7)	Prélèvements d'eau par habitant (m ³)	697 (804)
Concentration de particules fines (PM _{2.5} , µg/m ³)	6.1	(14.9)	Déchets municipaux par habitant (kilogrammes)	561 (523)
SOCIÉTÉ				
Inégalités de revenu (coefficient de Gini)	0.337	0.317	Résultats scolaires (score au PISA, 2015)	
Taux de pauvreté relative (%)	12.8	(11.9)	Compréhension de l'écrit	503 (493)
Revenu disponible médian des ménages (milliers USD à PPA)	31.7	(23.0)	Culture mathématique	494 (490)
Dépenses publiques et privées (% du PIB)			Culture scientifique	510 (493)
Soins de santé, dépenses courantes	9.3	(9.1)	Proportion de femmes au Parlement (%)	28.7 (28.7)
Retraites	6.9	(9.1)	Apports nets d'aide publique au développement (% du RNB)	0.23 (0.39)
Enseignement (primaire, secondaire, post-secondaire non supérieur)	3.9	(3.3)		

Indicateur du vivre mieux : www.oecdbetterlifeindex.org/fr.

* Lorsque l'agrégat OCDE n'est pas disponible dans la base de données utilisée comme source, une moyenne simple des dernières données disponibles sur les pays de l'OCDE est calculée, sous réserve qu'il existe des données pour au moins 29 pays membres de l'Organisation.

Source : Calculs fondés sur des informations tirées des bases de données des organisations suivantes : OCDE, Agence internationale de l'énergie (AIE), Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI) et Union interparlementaire.

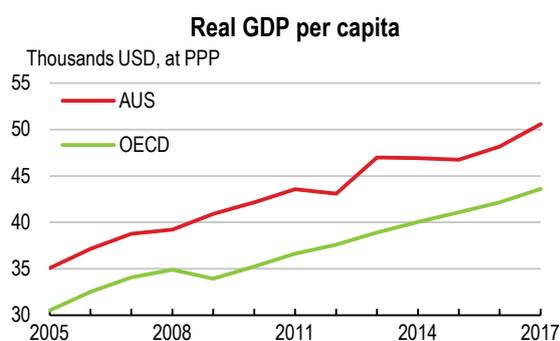
RÉSUMÉ

La croissance économique a bien résisté ...

La longue période de croissance positive de la production que connaît l'Australie se poursuit, démontrant la résilience de l'économie aux chocs (Graphique 1). Le marché du travail a été tout aussi résilient, puisque l'emploi et le taux d'activité ont augmenté. Les Australiens ont de bonnes conditions de vie, ainsi que l'illustrent des niveaux élevés de bien-être, notamment sur le plan de la santé, et de formation.

La croissance de la production devrait rester soutenue, aux alentours de 3 % (Graphique 2) dans un avenir proche. Les exportations et l'investissement soutiendront l'activité, et la croissance des salaires et la hausse des prix vont se redresser progressivement. Les risques qui entourent les perspectives d'évolution de l'économie sont liés au marché du logement, à l'incertitude relative à la demande d'exportations due au rééquilibrage de l'économie chinoise, et à l'éventualité d'une exacerbation des différends commerciaux internationaux.

Graphique 1. La croissance du PIB par habitant a été vigoureuse



Source : Base de données de l'OCDE sur la productivité.

... mais certains problèmes socioéconomiques se posent ...

La mondialisation et l'automatisation, bien qu'elles constituent des phénomènes globalement positifs, ont perturbé l'existence de plusieurs catégories de population. Tel est le thème du chapitre spécial de cette *Étude*.

Certaines catégories de population sont vulnérables et se caractérisent par un faible taux d'activité et un risque élevé de pauvreté. Les fortes disparités observées entre les Australiens autochtones et le reste de la population se réduisent trop lentement.

... et la politique climatique manque encore de clarté et de stabilité

L'Australie n'a guère progressé en termes de réduction de son empreinte écologique, en grande partie parce que les fréquentes modifications des principaux instruments de la politique climatique sont une source d'incertitude pour les émetteurs de gaz à effet de serre, ce qui a également eu un effet dissuasif sur l'investissement dans le secteur de l'énergie.

La biodiversité constitue aussi un enjeu écologique clé pour l'Australie. Le pays représente à lui seul environ 10 % de la diversité biologique mondiale, et ce patrimoine naturel est fragile à de nombreux égards.

Le marché du logement représente une source de risques macroéconomiques

Le marché du logement australien est une source de vulnérabilité en raison du niveau élevé des prix et de l'endettement connexe des ménages (Graphique 3). Les prix des logements diminuent, quoique progressivement seulement, depuis la fin de l'année dernière ; leur trajectoire actuelle laisse augurer un atterrissage en douceur, mais le risque d'un atterrissage en catastrophe subsiste dans une certaine mesure.

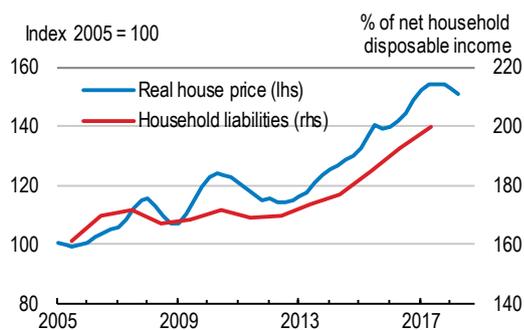
Graphique 2. La croissance économique restera vigoureuse

(Taux de croissance annuelle, sauf indication contraire)	2017	2018	2019
Produit intérieur brut (PIB)	2.3	2.9	3.0
Consommation privée	2.7	2.0	2.0
Consommation publique	3.8	2.9	2.0
Formation brute de capital fixe	3.2	3.3	3.9
Exportations de biens et services	4.0	4.3	3.8
Importations de biens et services	7.7	4.2	6.1
Taux de chômage (% de la population active)	5.6	5.4	5.3
Indice des prix à la consommation (IPC)	2.0	2.1	2.3
Solde budgétaire des administrations publiques (en % du PIB)	-0.5	-0.2	0.2

Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 103.

Il est peu probable que le secteur financier soit directement touché par une vague de défauts de remboursement de prêts hypothécaires. Néanmoins, si les prix des logements s'effondraient, les dépenses de consommation pourraient s'en ressentir, compte tenu de l'effet négatif que cela aurait sur les patrimoines des agents économiques, notamment du fait de leur exposition aux actions d'établissements bancaires, ce qui favoriserait un désendettement. Conjugués à une baisse des dépenses liées au logement, ces phénomènes pèseraient sur l'économie dans son ensemble.

Graphique 3. Les niveaux élevés des prix des logements et de l'endettement des ménages représentent des sources de risques



Source : Base de données analytique de l'OCDE.

Les autorités de surveillance financière et de réglementation bancaire devraient se préparer à l'éventualité d'un atterrissage

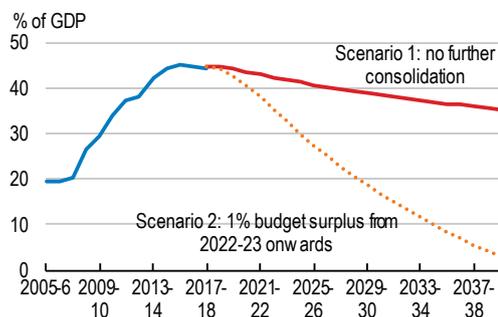
en catastrophe du marché du logement. Elles devraient également continuer de remédier aux lacunes du secteur financier identifiées dans le cadre de récentes enquêtes, en particulier à l'insuffisance de la concurrence, aux agissements répréhensibles et aux pratiques frauduleuses.

En l'absence choc négatif, les taux directeurs devraient commencer à augmenter bientôt. Les conditions monétaires demeurent très accommodantes, sachant que les déséquilibres risquent de s'accroître encore en cas de faiblesse persistante des taux d'intérêt. En l'absence de fléchissement de l'activité économique, un resserrement monétaire progressif devrait débuter, tandis que l'inflation augmentera lentement et que la croissance des salaires montera en régime.

Le redressement budgétaire doit se poursuivre

Les autorités devront continuer à faire preuve de discipline budgétaire pour obtenir un solde budgétaire excédentaire. La vigueur de la croissance de la production contribue à tirer les recettes vers le haut, néanmoins elle peut aussi renforcer les pressions qui s'exercent en faveur d'une augmentation des dépenses publiques. Si l'assainissement budgétaire s'interrompait, le ratio dette publique/PIB ne diminuerait que lentement.

Graphique 4. Il faut que le solde budgétaire devienne excédentaire



Source : Calculs de l'OCDE fondés sur la Base de données analytique de l'OCDE et gouvernement australien.

Le gouvernement fédéral a souligné sa détermination à limiter la taille de l'administration publique en intégrant dans sa stratégie budgétaire le plafond fixé pour le ratio impôts/PIB et en établissant une limite pour la croissance des dépenses. Les autorités s'attachent de manière bienvenue à alléger l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à réformer le régime d'imposition des dispositifs privés de retraite, ainsi qu'à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. Les possibilités de réforme de la fiscalité demeurent cependant considérables.

Un recours accru à la taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) australienne, permettrait de dégager les marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour réformer les impôts dans d'autres domaines. À 10 %, le taux de la GST est relativement bas et son assiette correspond peu ou prou à la moyenne de l'OCDE. Une hausse de son taux ou un élargissement de son assiette permettraient de financer la suppression d'impôts moins efficaces et de poursuivre la refonte de la structure fiscale.

Il existe des possibilités d'améliorer l'efficacité des infrastructures de manière bénéfique pour l'environnement, notamment dans le domaine du transport routier, où l'on pourrait substituer aux prélèvements acquittés au titre de la possession des véhicules automobiles des prélèvements liés à leur utilisation, prenant par exemple la forme d'une tarification kilométrique ou de péages de décongestion.

Une amélioration de l'efficacité des dépenses publiques serait bénéfique à l'Australie. Les pouvoirs publics se sont opportunément focalisés récemment sur l'amélioration de la productivité dans le secteur des soins de santé et des soins de longue durée. Les dépenses engagées à un rythme accéléré concernant le réseau routier, les infrastructures de télécommunications, les prestations d'invalidité et la défense doivent faire l'objet d'un suivi en termes de coûts et d'avantages.

Il faut améliorer encore les milieux urbains

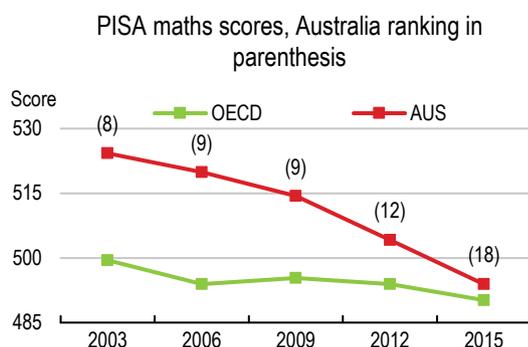
La croissance rapide de la population soutient la croissance économique de l'Australie, mais sa concentration dans les zones métropolitaines met les infrastructures à rude épreuve et se traduit par des phénomènes d'embouteillages ainsi que de pollution sonore et atmosphérique.

Des investissements majeurs sont en cours dans le secteur des transports, ce qui est bienvenu. Il va de soi que des considérations politiques influenceront toujours sur la sélection des projets, mais il faudrait que les décisions prises à cet égard soient fondées sur des analyses coûts-avantages transparentes et rigoureuses. Certaines zones métropolitaines tireraient parti de la fusion de collectivités locales ou d'une plus grande mutualisation des prestations de services. Par ailleurs, la plupart des systèmes de zonage régissant l'utilisation des sols demeurent excessivement complexes et restrictifs.

La réforme de l'enseignement et l'ajustement des politiques d'activation revêtent une importance primordiale

Le recul de l'Australie dans le classement établi à partir du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (Graphique 5) indique qu'il est nécessaire de poursuivre la réforme de l'enseignement, en particulier dans un contexte d'évolution technologique rapide et de mondialisation. Il faudrait continuer de mettre l'accent sur les élèves défavorisés dans les établissements scolaires (notamment en réformant leur financement) et dans le système d'éducation des jeunes enfants, en vue de remédier aux disparités observées en matière de résultats scolaires.

Graphique 5. Les scores des jeunes Australiens au PISA se sont dégradés



Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE, enquêtes de 2003, 2006, 2009, 2012 et 2015.

Il faut que le système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) permette l'acquisition de compétences qui soient en phase avec l'évolution des besoins du marché du travail. Les problèmes immédiats découlant d'une multiplication des cursus et des prestataires de qualité médiocre semblent devoir être résolus. Par ailleurs, il faut que le système d'EFP transmette mieux aux jeunes en difficulté les compétences essentielles. En outre, les aides publiques destinées aux étudiants restent biaisées en faveur des cursus universitaires.

Quoique bienvenu, le développement du système australien d'enseignement supérieur soulève également des difficultés. Il est possible que l'offre de diplômés excède la demande, dans la mesure où nombre d'entre eux ne trouvent pas d'emploi correspondant à leur niveau de qualification. Ce développement rapide de l'enseignement supérieur entraîne également une augmentation de son coût budgétaire. Une amélioration des informations disponibles aiderait les étudiants et les prestataires de formation à mettre en phase leurs choix et les contenus des cours avec l'évolution de la demande de main-d'œuvre. En outre, le recours aux nouvelles

technologies dans l'enseignement, telles que les cours en ligne ouverts à tous (MOOC), devrait être favorisé.

Il est encore possible de rehausser le taux d'activité, ce qui contribuerait à faire reculer la pauvreté et aiderait les individus à rester en phase avec l'évolution des technologies et des compétences. Les autorités pourraient modifier le système australien de services de l'emploi, fondé sur le recours à des prestataires privés sous contrat, de manière à les inciter davantage à privilégier les placements dans des emplois durables. La nouvelle orientation consistant à prêter assistance à tous les travailleurs privés de leur emploi est prometteuse. L'amélioration du taux d'activité des femmes avec enfants, qui est inférieur à la normale en Australie, sera favorisée par les récentes modifications apportées aux allocations de garde d'enfants, mais il faut apporter aux mères une aide plus complète.

Il faut que les entreprises soient compétitives et innovantes

Le processus enclenché à la suite d'un examen approfondi de la politique de la concurrence (le « rapport Harper ») se poursuit, et les conditions sont devenues plus propices à la dynamique des entreprises, grâce aux modifications apportées au droit de l'insolvabilité. Néanmoins, il demeure possible d'améliorer le fonctionnement du marché.

Les politiques relatives aux entreprises restent axées sur l'innovation. Les avancées récentes ont notamment pris la forme de l'annonce de réformes visant à recentrer l'incitation fiscale à la recherche-développement (R-D) sur le soutien aux activités à forte intensité de R-D, et de progrès réalisés en termes de réforme du droit de la propriété intellectuelle. Néanmoins, le grand nombre de programmes d'aide aux petites et moyennes entreprises (PME) n'a pas été réduit.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Politique monétaire, marché du logement et réglementation financière

La phase d'expansion économique se poursuit et l'inflation devrait augmenter progressivement.
Les niveaux élevés des prix des logements et de l'endettement hypothécaire demeurent des sources de risques.

En l'absence de fléchissement de l'activité économique, réduire l'orientation accommodante de la politique monétaire en relevant le taux directeur.

Préparer un plan d'action dans l'éventualité d'une correction marquée des prix sur le marché du logement, y compris un cadre d'absorption des pertes (intégrant notamment des dispositions de renflouement interne) en cas d'insolvabilité d'établissements financiers.

La concurrence est insuffisante dans le secteur bancaire et des enquêtes ont mis au jour des agissements répréhensibles.

Garantir pleinement l'obligation de rendre des comptes, la transparence et le jeu de la concurrence dans le secteur financier, notamment en donnant les suites voulues au rapport de la Commission royale chargée d'enquêter sur le secteur bancaire.

Politique budgétaire, fiscalité et réforme des dépenses

Le processus de réduction du déficit se déroule conformément à l'objectif visé, mais les autorités devront continuer à faire preuve de discipline budgétaire.

Veiller à ce que le solde budgétaire demeure sur la trajectoire prévue pour devenir excédentaire (suivant la stratégie de redressement budgétaire).

La fiscalité devrait étayer le bien-être et la croissance économique.

Poursuivre le transfert de charge fiscale opéré en réduisant les impôts directs (l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des personnes physiques) et les prélèvements inefficients (notamment les droits de timbre sur les transactions immobilières) pour augmenter la taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*) et les impôts fonciers.

Il est important d'améliorer l'efficacité des services publics, compte tenu des engagements de dépenses actuels et à venir et de la poursuite du redressement budgétaire.

Donner suite aux recommandations visant à améliorer les services publics formulées par la Commission de la productivité dans le cadre de son rapport sur les services à la population (« *human services* »), notamment dans le domaine des soins de santé et de longue durée.

Améliorer les transports, les milieux urbains et les services d'utilité publique

La croissance rapide de la population soutient la croissance économique de l'Australie, mais sa concentration dans les zones métropolitaines met les infrastructures à rude épreuve et se traduit par des phénomènes d'embouteillages ainsi que de pollution sonore et atmosphérique.

Améliorer la sélection des projets d'infrastructures en donnant davantage de poids à l'analyse coûts-avantages et aux considérations de rentabilité économique.

Parallèlement à l'accélération des investissements routiers, améliorer la tarification de l'usage des infrastructures routières, notamment en recourant à la tarification kilométrique et aux péages urbains de décongestion.

Améliorer la gouvernance des zones urbaines en renforçant le rôle de pilotage de l'administration fédérale et des États en matière d'urbanisme, et en poursuivant les efforts de fusion des petites collectivités locales.

Renforcer les compétences et l'inclusion

Les résultats obtenus dans le cadre des tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) se dégradent, et les compétences demandées évoluent.

Continuer de mettre l'accent sur les élèves défavorisés dans le système d'éducation des jeunes enfants et dans les établissements scolaires.

Améliorer le système d'enseignement et de formation professionnels (EFP), notamment en renforçant la transmission des compétences de base et en réduisant le biais en faveur des cursus universitaires inhérent aux politiques publiques.

Fournir de meilleures informations pour étayer les choix de formation, notamment en centralisant sur une seule et même plateforme des informations sur les carrières, les parcours de formation et le devenir professionnel des diplômés.

Les politiques d'activation pourraient être mieux orientées vers l'obtention de résultats durables, et le taux d'activité des femmes avec enfants est inférieur à la normale.

Dans le cadre du système de services de l'emploi externalisés (*Jobactive*), inciter les prestataires sous contrat à privilégier davantage les placements dans des emplois durables, à offrir des formations de meilleure qualité et à apporter un soutien en cours d'emploi.

Axer davantage les efforts déployés sur les parents isolés concernant l'offre de services d'accueil des jeunes enfants et leur accessibilité financière, ainsi que l'orientation professionnelle et la formation.

Donner aux communautés autochtones un rôle accru dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Veiller à ce que les entreprises soient compétitives et innovantes

L'environnement des entreprises est satisfaisant en Australie, mais il existe encore des obstacles au bon fonctionnement du marché dans certains domaines.

Il faudrait engager des réformes, notamment en simplifiant les normes relatives aux produits, en allégeant le système d'autorisations professionnelles, et en revoyant à la baisse les restrictions relatives au cabotage dans le transport maritime.

Durabilité environnementale

Les fréquentes modifications des principaux instruments de la politique climatique sont une source d'incertitude en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et ont eu un effet dissuasif sur l'investissement dans le secteur de l'énergie.

L'Australie représente environ 10 % de la diversité biologique mondiale, et plus de 1 800 espèces y sont considérées comme menacées.

Stabiliser et renforcer la politique climatique. Élaborer et mettre en œuvre un cadre d'action national intégré en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, fondé sur une stratégie de développement à faible émission de carbone pour 2050, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris. Piloter la transition énergétique en définissant pour le secteur de l'électricité un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, étayé par un mécanisme fondé sur le marché.

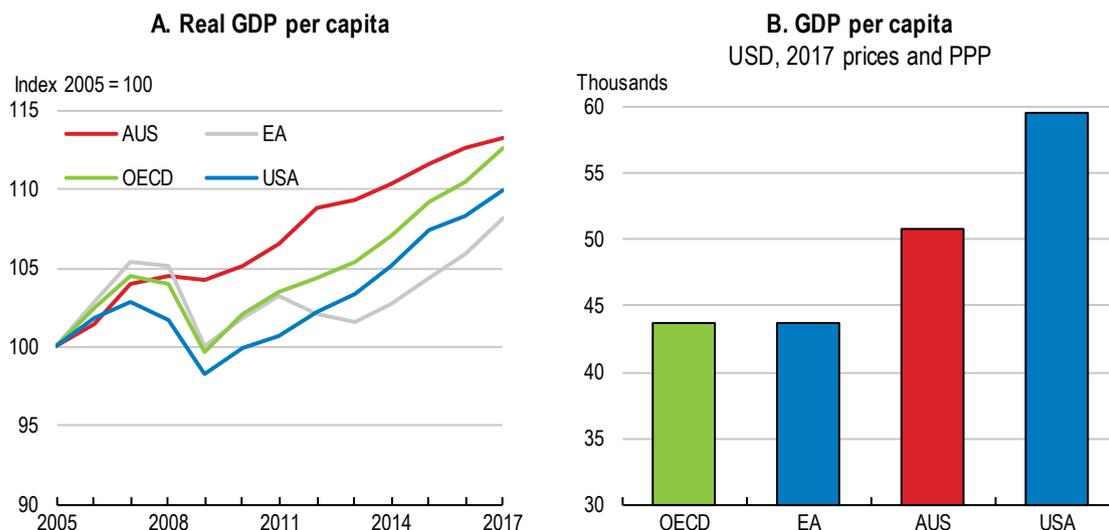
Accorder davantage d'importance à la biodiversité dans le cadre des processus décisionnels relatifs à l'approbation de projets et à l'utilisation des sols.

1. Principaux éclairages sur l'action publique

Avec 27 années de croissance économique positive, l'Australie a démontré une capacité remarquable d'élévation régulière du niveau de vie de sa population et d'absorption des chocs économiques. Pendant la crise financière mondiale, grâce à une exposition relativement limitée, mais aussi à une bonne gestion économique, la croissance de la production a bien résisté (Graphique 1.1). Par ailleurs, l'ajustement de l'économie à la suite du super-cycle des produits de base a été raisonnablement fluide. Ces bons résultats macroéconomiques ont renforcé la position du pays en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant (Graphique 1.1). En outre, les résultats obtenus sont favorables dans de nombreuses autres dimensions du bien-être. L'Australie est particulièrement bien classée en termes d'état de santé, puisqu'elle occupe le premier rang des pays de l'OCDE avec une espérance de vie de 82.5 ans, alors que la moyenne de l'OCDE s'établit à 80.1 ans, et affiche un résultat élevé en matière d'état de santé autodéclaré (Graphique 1.2). Elle obtient également de bons résultats en matière de pollution atmosphérique (pour laquelle elle occupe le 5^e rang du classement des pays de l'OCDE), de bien-être subjectif et de liens sociaux (pour lesquels elle se classe au 7^e rang dans les deux cas). L'immigration a joué un rôle fondamental dans le développement démographique, économique et culturel de l'Australie, et continue de le faire avec une intégration globalement réussie des nouveaux immigrants.

Les réformes économiques qui ont été en grande partie menées à bien au cours des années 1980 et 1990 sont souvent considérées comme des facteurs essentiels de la réussite économique de l'Australie. La réforme du secteur financier a notamment consisté à libéraliser le secteur bancaire, à déréglementer les mouvements de capitaux et à laisser flotter le dollar australien. Les autorités ont également procédé à une vaste libéralisation des échanges, réformé le marché du travail et mis en œuvre des réformes microéconomiques (notamment concernant les services d'utilité publique). Ces réformes ont favorisé le renforcement de l'économie de marché en Australie. Les cadres de politique macroéconomique ont été renforcés *via* l'adoption d'un objectif d'inflation et l'établissement de l'indépendance de la banque centrale, ainsi que l'introduction de la Charte de sincérité budgétaire. Certains considèrent qu'une approche pragmatique de l'élaboration des politiques publiques, des examens indépendants et l'association des parties prenantes ont été des déterminants essentiels de la réussite australienne (Berger-Thomson *et al.*, 2018).

Graphique 1.1. La croissance du PIB par habitant est vigoureuse

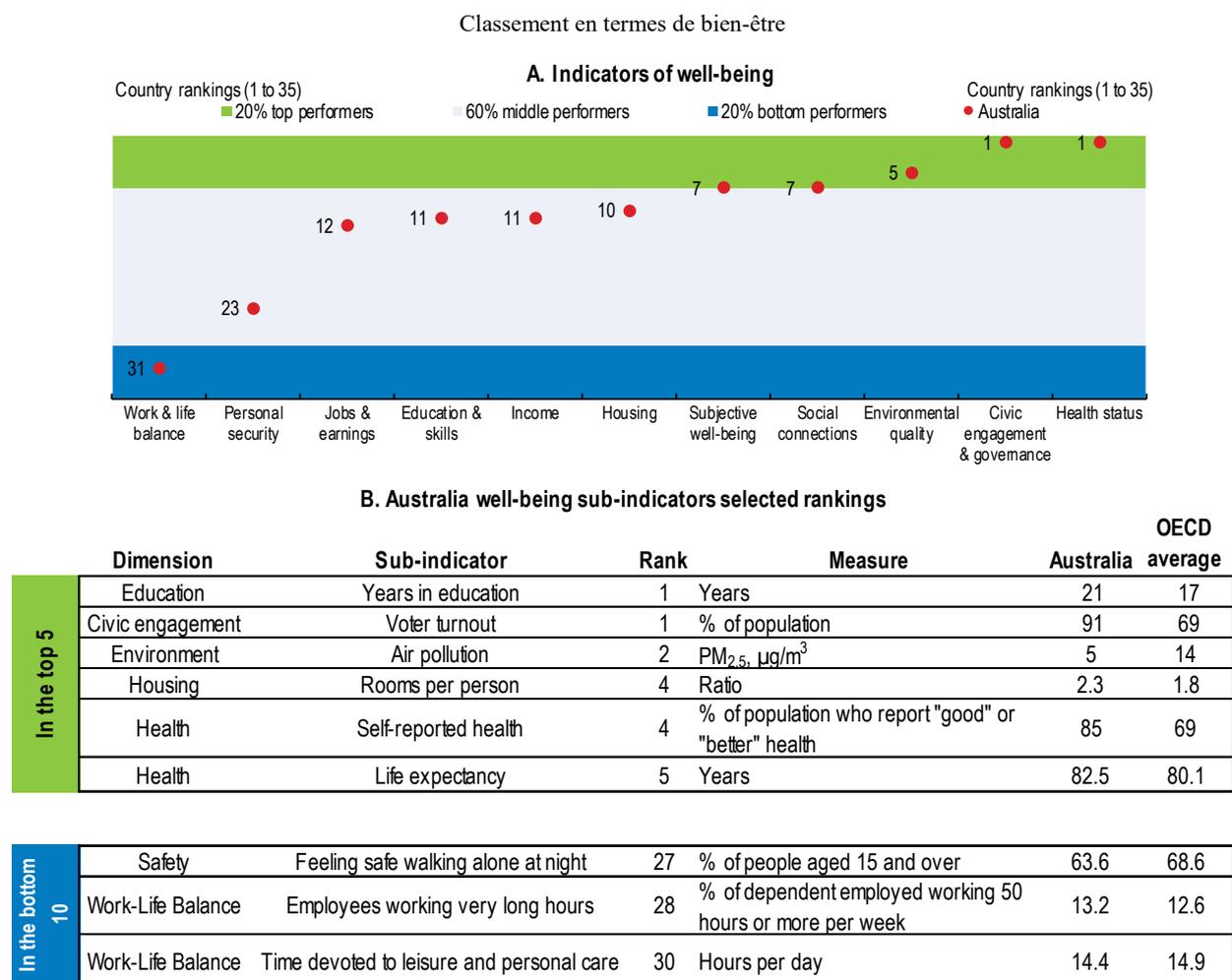


Source : Bases de données analytique de l'OCDE ; et Base de données de l'OCDE sur la productivité.

L'Australie est cependant confrontée à des problèmes économiques qui, s'ils ne sont pas traités correctement, pourraient remettre en cause ce solide bilan. Les risques qui pèsent sur l'économie résident notamment dans les phénomènes d'instabilité qui pourraient résulter du niveau élevé des prix des logements (Graphique 1.3) et de l'ampleur de la dette des ménages, ainsi que de l'exposition aux facteurs d'incertitude mondiaux liés à l'action publique et aux évolutions politiques, notamment s'agissant des différends commerciaux. Par ailleurs, comme de nombreuses autres économies, l'Australie est confrontée à des problèmes de croissance de la productivité (Graphique 1.3).

La mondialisation et les évolutions technologiques, quoique globalement bénéfiques, sont sources de difficultés pour certains pans de la société. C'est le thème du chapitre 2 de la présente Étude. En outre, des problèmes socioéconomiques de longue date subsistent, tout particulièrement les fortes disparités entre les Australiens autochtones et le reste de la population (Graphique 1.3), qui ne se réduisent que lentement. Par ailleurs, l'Australie est en peu en deçà de la normale en matière d'équilibre vie professionnelle-vie privée (Graphique 1.2, partie A), même si les écarts de résultats par rapport aux autres pays restent en fait modérés. Ainsi, 13.2 % des salariés travaillent 50 heures par semaine ou plus en Australie, alors que la moyenne de l'OCDE est de 12.6 % (Graphique 1.2, partie B).

Graphique 1.2. L'Australie soutient favorablement la comparaison avec les autres pays en termes de bien-être



Source : OCDE, Base de données de l'Indicateur du vivre mieux 2017.

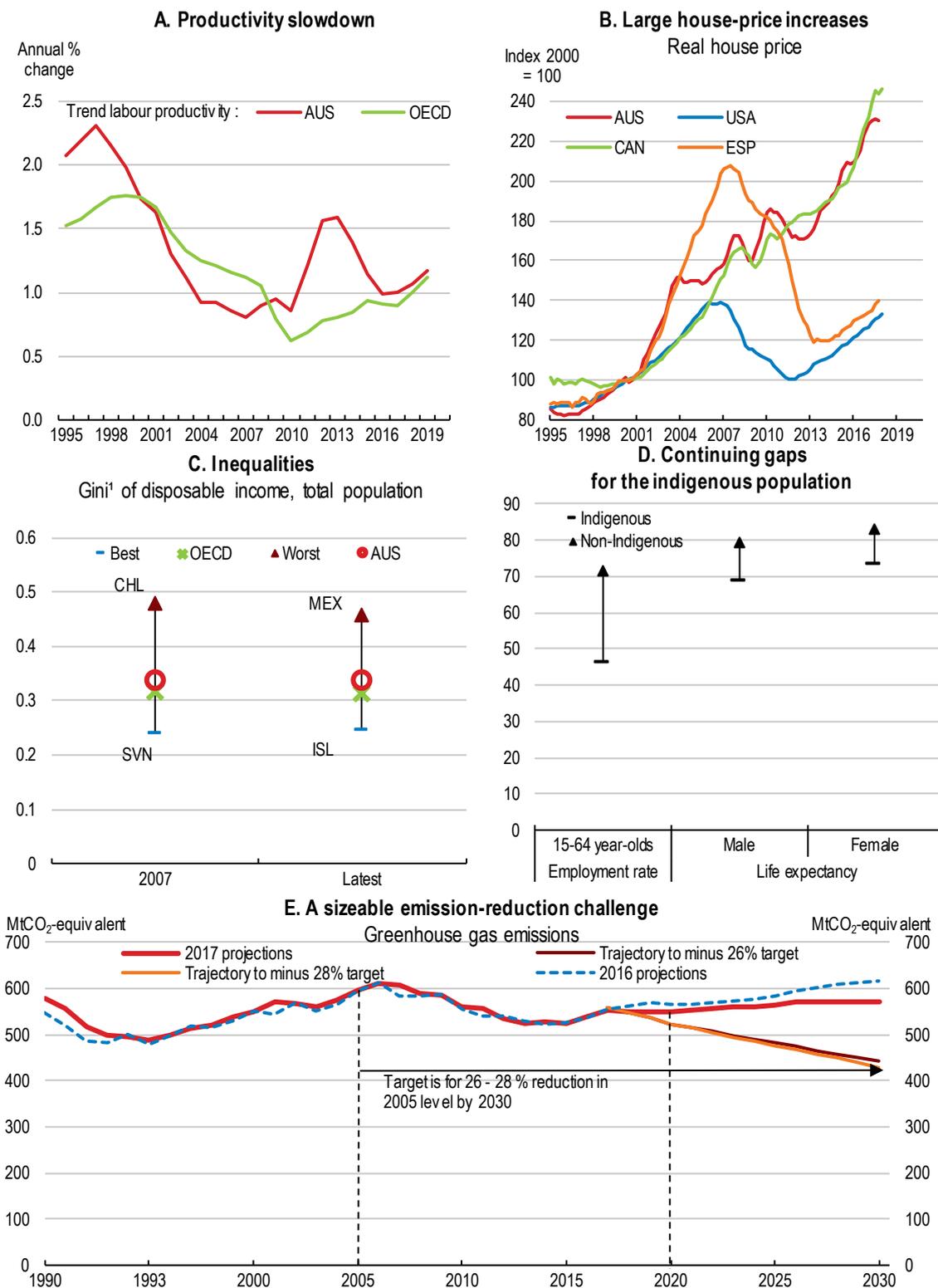
Bien que l'Australie obtienne de bons résultats en termes de pollution de l'air par les particules fines (Graphique 1.2), comme cela est souligné dans l'Examen environnemental de l'OCDE à paraître, le pays est confronté à des problèmes de taille sur le plan de l'environnement. La réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Graphique 1.3) soulève des questions délicates d'arbitrages à opérer pour réduire la forte dépendance énergétique de l'économie australienne à l'égard des combustibles fossiles. Les défis à relever en matière de biodiversité sont également considérables. L'Australie représente environ 10 % de la biodiversité mondiale, d'après l'Examen environnemental à venir, et ce patrimoine naturel se caractérise par une grande fragilité. Ainsi, plus de 1 800 espèces sont considérées comme menacées, et cette fragilité tient en grande partie aux activités humaines, notamment aux défrichements destinés à créer des pâturages, à l'urbanisation, aux infrastructures et aux industries extractives, à l'usage de l'eau, à la pollution et au changement climatique. Or, un appauvrissement de la biodiversité peut avoir à terme des effets négatifs sensibles sur la croissance économique et le bien-être de la population, en menaçant la résilience des écosystèmes dont dépendent les êtres humains.

Dans ce contexte, les principaux messages de la présente Étude sont les suivants :

- Il faut que les autorités continuent à agir avec détermination sur le front macroéconomique et que les établissements et les politiques publiques demeurent solides dans le secteur financier afin que l'on puisse sortir sans heurt de l'environnement actuel de faibles taux d'intérêt, tout en réduisant les risques liés au marché du logement et en renforçant la résilience de l'économie aux chocs externes.
- Pour créer les conditions d'une accélération de la croissance de la productivité, il faudra non seulement que les pouvoirs publics mènent une politique macroéconomique saine, mais aussi qu'ils poursuivent les réformes structurelles, notamment en modifiant la structure fiscale afin qu'elle soit plus propice à la croissance et à l'innovation, et qu'ils déploient des efforts complémentaires pour rendre les marchés concurrentiels et garantir que le système d'enseignement et de formation suive l'évolution de la demande de compétences.
- Compte tenu du risque d'accentuation des tensions sociales découlant des évolutions technologiques et de la mondialisation, ainsi que des problèmes d'inclusion existant de longue date (notamment liés à la population autochtone d'Australie), il faut mettre l'accent sur l'amélioration de l'enseignement, de la présence sur le marché du travail, ainsi que des transports et des services d'utilité publique (en particulier pour les groupes exclus).
- Relever pleinement les défis environnementaux au bénéfice des générations actuelles et futures d'Australiens, et de la population mondiale, passe par une action concertée des pouvoirs publics et une intégration équilibrée des questions d'environnement dans le processus global d'élaboration des politiques publiques.

Macroéconomie : les perspectives à court terme sont bonnes, mais des risques subsistent

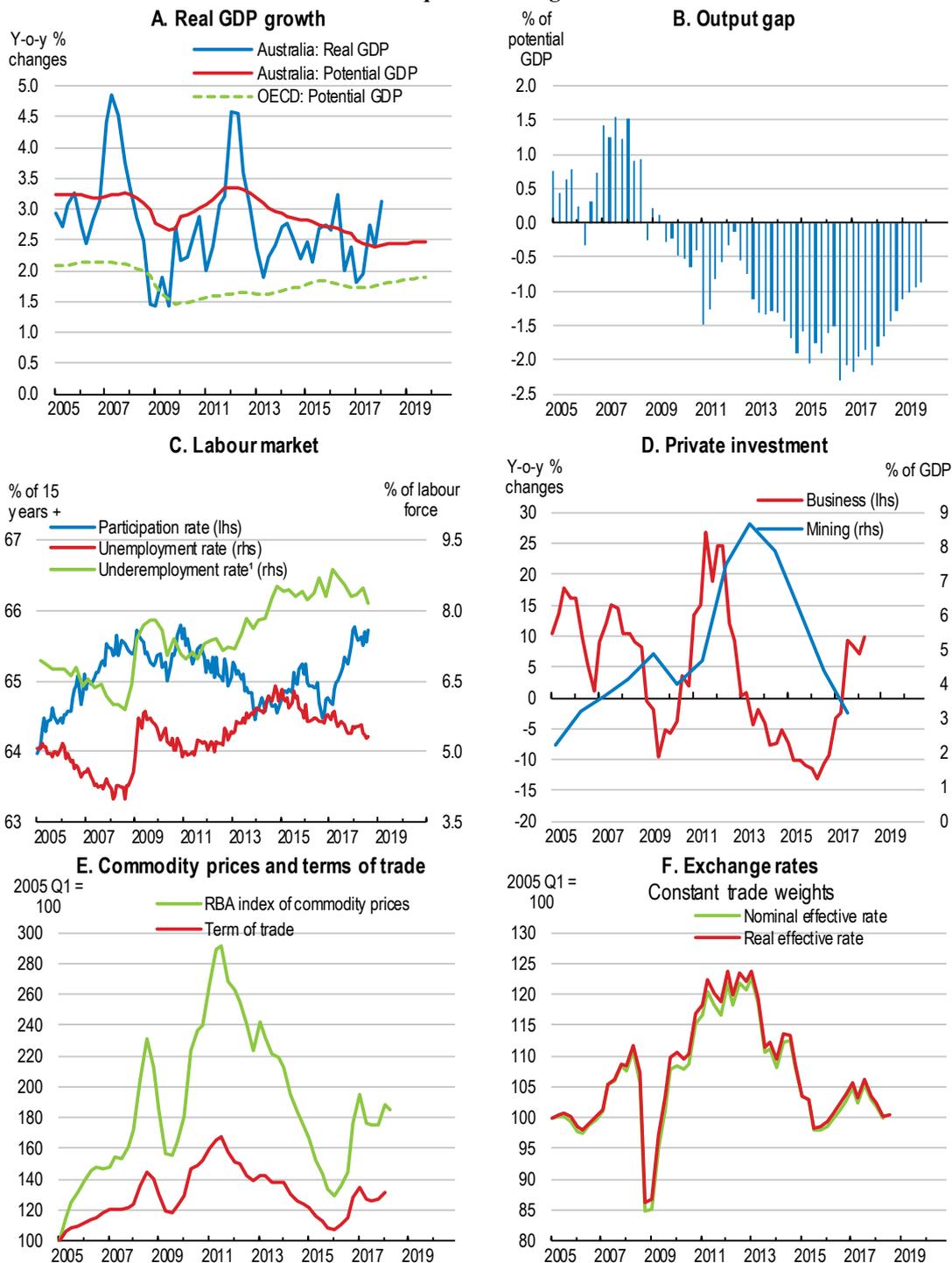
Ces dernières années, l'économie australienne s'est ajustée à la fin du super-cycle des produits de base ainsi qu'aux retombées de la crise financière mondiale. Comme dans de nombreuses autres économies, le chômage s'est accru à la suite de la crise, tandis que le déficit budgétaire et la dette publique ont nettement augmenté. La baisse sensible des cours mondiaux des produits de base par rapport à leurs très hauts niveaux de 2011, notamment s'agissant du minerai de fer et du charbon, a remis en cause des projets de nouveaux investissements et incité les producteurs à réduire leurs coûts. Dans le même temps, certains grands projets de construction s'étalant sur plusieurs années dans le secteur des ressources naturelles sont arrivés à leur terme, réduisant encore l'investissement (Graphique 1.4, partie D). En outre, la faiblesse des taux d'intérêt, entretenue par la politique monétaire accommodante mise en œuvre pour soutenir l'activité, a incité les agents économiques à emprunter, tirant vers le haut les prix des logements et l'endettement hypothécaire.

Graphique 1.3. L'Australie est confrontée à divers problèmes économiques, sociaux et environnementaux

1. Le coefficient de Gini varie entre 0 (lorsque tous les individus ont le même revenu) et 1 (lorsqu'un seul individu détient tous les revenus).

Sources : Base des données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 103 ; Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus ; *Closing the gap: Prime Minister's report 2018* ; et ministère de l'Environnement et de l'Énergie.

Graphique 1.4. La production augmente vigoureusement tandis que l'investissement se redresse et que le chômage diminue



1. Sont considérées comme sous-employées les personnes ayant un emploi âgées de 15 ans ou plus qui veulent accroître leur temps de travail et sont disponibles pour le faire. Cela recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent accroître leur temps de travail et sont disponibles pour commencer à le faire, soit au cours de la semaine de référence, soit au cours des quatre semaines consécutives à l'enquête ; et les personnes ayant un emploi à temps plein qui ont travaillé à temps partiel au cours de la semaine de référence pour des raisons économiques (telles qu'une mise au chômage technique ou un manque de travail). Il est présumé que ces personnes voulaient travailler à temps plein au cours de la semaine de référence et qu'elles auraient été disponibles pour le faire.

Sources : Base des données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 103 ; et Thomson Reuters.

La croissance de la production est montée en régime au cours des derniers trimestres (Graphique 1.4). La remontée des prix du minerai fer et du charbon, qui ont regagné en partie le terrain qu'ils avaient perdu, a renforcé les revenus sur certains segments du secteur des ressources naturelles, et l'investissement a augmenté dans ce secteur, notamment dans des projets de production de gaz naturel liquéfié (GNL) qui sont en voie d'achèvement. En outre, certaines données mettent en évidence un redressement de l'investissement à l'échelle de l'économie considérée dans son ensemble, alimenté en partie par la hausse de l'investissement public. Les exportations de ressources naturelles continuent de stimuler la croissance à mesure que de nouvelles installations entrent en service, tandis que la sécheresse à laquelle est confrontée l'agriculture freinera sans doute temporairement l'activité. D'après la prévision centrale de l'OCDE, la croissance de la production devrait s'établir aux alentours de 3 % en 2018 et 2019 (Tableau 1.1). L'économie est dans une phase d'expansion, caractérisée par un taux de croissance supérieur à son niveau potentiel. Néanmoins, l'écart de production devrait rester négatif et, en conséquence, la hausse des prix à la consommation devrait demeurer modeste au cours de la période considérée, à l'intérieur de la fourchette de 2-3 % retenue comme objectif à moyen terme par la Banque de réserve d'Australie (RBA, *Reserve Bank of Australia*) (Graphique 1.5).

Comme dans d'autres économies de l'OCDE, la progression des salaires est restée étonnamment faible, compte tenu de la vigueur de la croissance de l'emploi et de la demande. La forte augmentation de l'emploi s'est accompagnée d'une hausse marquée du taux d'activité, laissant entrevoir l'existence d'un réservoir de main-d'œuvre dissimulé. En outre, de nombreuses personnes ayant un emploi indiquent qu'elles souhaiteraient accroître leur temps de travail (autrement dit, elles sont en situation de sous-emploi) (Graphique 1.4, partie C), ce qui montre que le volant de ressources inutilisées sur le marché de l'emploi est plus important que ne le laisse à penser le taux de chômage. Néanmoins, des données sur les salaires dans l'ensemble de l'économie révèlent des signes de redressement (Graphique 1.5), et des hausses de salaires ainsi que des difficultés de recrutement sont signalées sur certains segments du marché du travail.

Tableau 1.1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques

	2015 Prix courants (Mds AUD)	2016	2017	2018	2019	2020
Produit intérieur brut (PIB)	1 638	2.6	2.2	2.9	3.0	..
Consommation privée	949	2.9	2.7	2.0	2.0	..
Consommation publique	301	4.0	3.6	2.9	2.0	..
Formation brute de capital fixe	421	-2.1	3.2	3.3	3.9	..
Secteur du logement	92	8.7	-2.2	-2.1	-2.2	..
Secteur des entreprises	219	-9.5	2.6	3.8	5.3	..
dont extraction minière ¹	102	-27.3	-24.8
Secteur des administrations publiques	50	14.0	16.0	9.4	7.1	..
Demande intérieure finale	1 671	1.9	3.0	2.5	2.4	..
Variation des stocks ²	1	0.1	-0.1	-0.4	0.0	..
Demande intérieure totale	1 675	1.9	2.9	2.1	2.4	..
Exportations de biens et services	323	6.8	3.5	4.3	3.8	..
Importations de biens et services	360	0.5	7.9	4.2	6.1	..
Solde extérieur ²	-37	1.2	-1.0	0.0	-0.5	..
Autres indicateurs (taux de croissance, sauf indication contraire)						
PIB potentiel	..	2.7	2.4	2.4	2.5	..
Écart de production ³	..	-1.9	-2.0	-1.5	-1.0	..
Emploi	..	1.7	2.3	2.0	1.8	..
Taux de chômage	..	5.7	5.6	5.4	5.3	..
Déflateur du PIB	..	1.1	3.5	0.6	0.8	..
Indice des prix à la consommation (IPC)	..	1.3	2.0	2.1	2.3	..
Indice des prix à la consommation sous-jacent	..	1.5	1.7	1.9	2.2	..
Taux d'épargne net des ménages ⁴	..	4.8	2.8	2.4	2.0	..
Solde commercial ⁵	..	-0.8	0.6
Solde des paiements courants ⁵	..	-3.3	-2.6	-2.6	-3.0	..
Solde budgétaire des administrations publiques ⁵	..	-1.5	-0.5	-0.2	0.2	..
Solde budgétaire sous-jacent des administrations publiques ³	..	-0.6	0.6	0.7	0.7	..
Solde budgétaire primaire sous-jacent des administrations publiques ³	..	-0.4	0.9	1.0	1.0	..
Dette brute des administrations publiques ⁵	..	42.2	43.0	41.3	39.2	..
Dette nette des administrations publiques ⁵	..	-11.8	-12.3	-11.8	-11.5	..
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	2.0	1.7	1.9	2.2	..
Rendement des obligations d'État à 10 ans, moyenne	..	2.3	2.6	2.8	3.0	..

1. Les données portent sur l'exercice financier.

2. Contributions aux variations du PIB réel, montant effectif dans la première colonne.

3. En pourcentage du PIB potentiel.

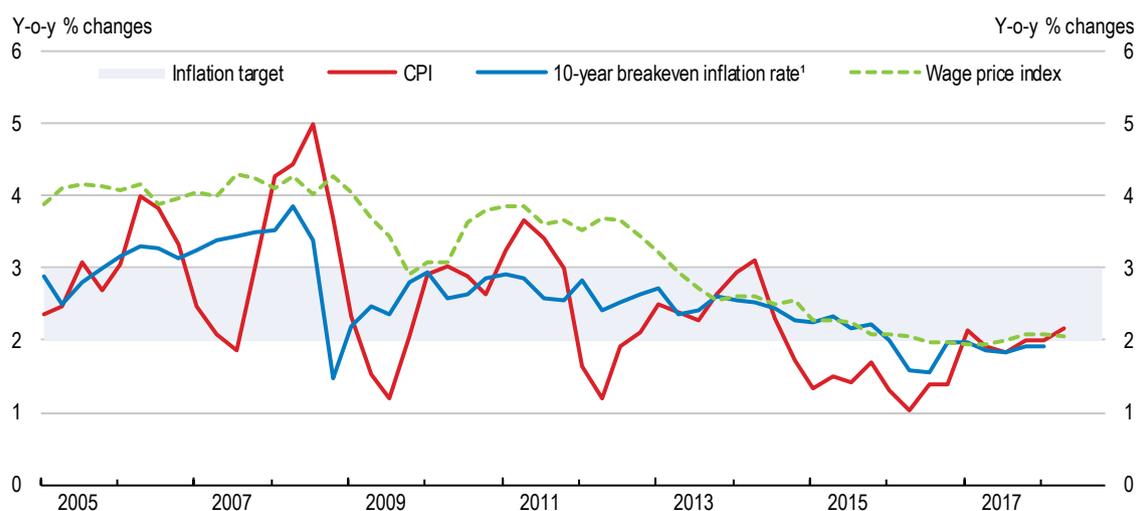
4. En pourcentage du revenu disponible des ménages.

5. En pourcentage du PIB.

Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 103 ; et Bureau australien de statistiques (ABS, *Australian Bureau of Statistics*).

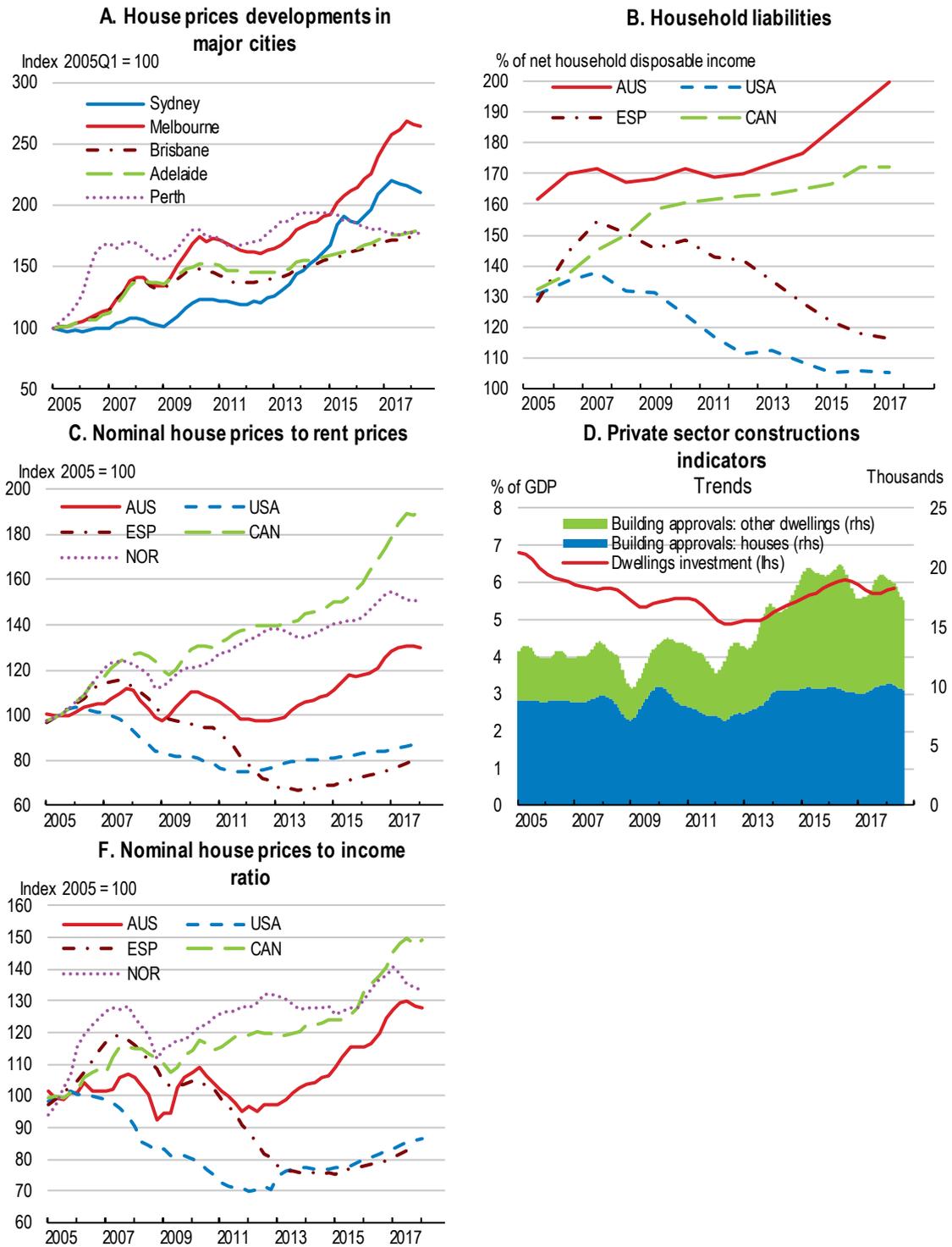
Après plusieurs années d'augmentation rapide, on observe actuellement un ralentissement bienvenu des prix des logements (Graphique 1.6). Le point le plus notable réside dans la baisse des prix moyens qui s'est amorcée à Sidney et à Melbourne. Cela tient notamment aux mesures prudentielles adoptées par les autorités australiennes (voir ci-après) et à un redressement sensible de l'offre de logements neufs. Cette détente des prix peut aussi s'expliquer par un recul à l'échelle mondiale de l'attrait exercé par le logement en tant que catégorie d'actifs (IMF, 2018), ainsi que par des changements de règles internes et des modifications des taxes appliquées au niveau des États susceptibles d'avoir eu un effet dissuasif sur certains acquéreurs étrangers.

Graphique 1.5. La progression des salaires et la hausse des prix demeurent modérées



1. Taux d'inflation annuel moyen hypothétique correspondant à la différence entre le rendement des obligations nominales à 10 ans et le rendement des obligations à 10 ans indexées sur l'inflation ; observations de fin de trimestre. Sources : Base de données analytique de l'OCDE ; and Banque de réserve d'Australie (RBA, *Reserve Bank of Australia*).

Graphique 1.6. Les prix des logements ralentissent, mais la charge de la dette des ménages continue de s'alourdir



Sources : Base de données analytique de l'OCDE ; et Thomson Reuters.

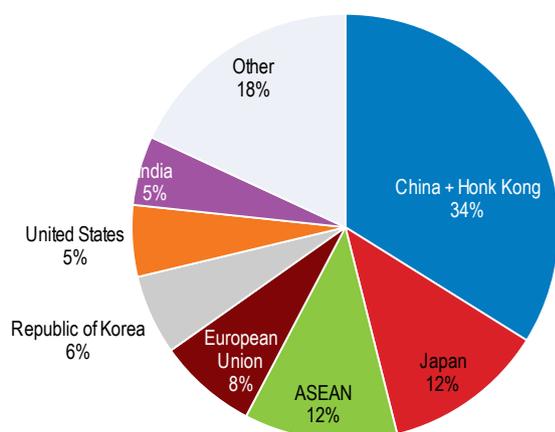
Les risques qui entourent la prévision centrale sont globalement équilibrés, sachant que les risques à la baisse résident notamment dans les éléments suivants :

- Le risque lié au marché du logement et à l'endettement connexe : bien que les prix des logements aient ralenti récemment, leur niveau demeure élevé (ils ont plus que doublé à Sidney et à Melbourne depuis 2005). En outre, le ratio prix des logements/revenu a sensiblement augmenté ces dernières années, et le ratio dette hypothécaire/revenu des ménages demeure élevé (Graphique 1.6).
- L'incertitude relative à la demande d'exportations. La place considérable occupée par les produits de base dans les exportations de l'Australie (Graphique 1.7) est un élément clé de sa situation en termes de risque. Les évolutions de la demande de minerai de fer et de charbon et de leurs prix sont particulièrement cruciales, notamment l'impact de l'économie chinoise sur celles-ci. La Chine revêt également une importance croissante pour les échanges de services de l'Australie, en particulier dans le secteur du tourisme.
- Les facteurs d'incertitude mondiaux liés à l'action publique et aux évolutions politiques, notamment l'exacerbation des différends commerciaux. D'après des évaluations de la Commission de la productivité fondées sur différents scénarios (Productivity Commission, 2017a), les effets sur l'Australie de la hausse des droits de douane appliqués par les États-Unis aux importations en provenance de la Chine et du Mexique resteront probablement limités, mais une augmentation généralisée des droits de douane à l'échelle mondiale pourrait être lourde de conséquences.

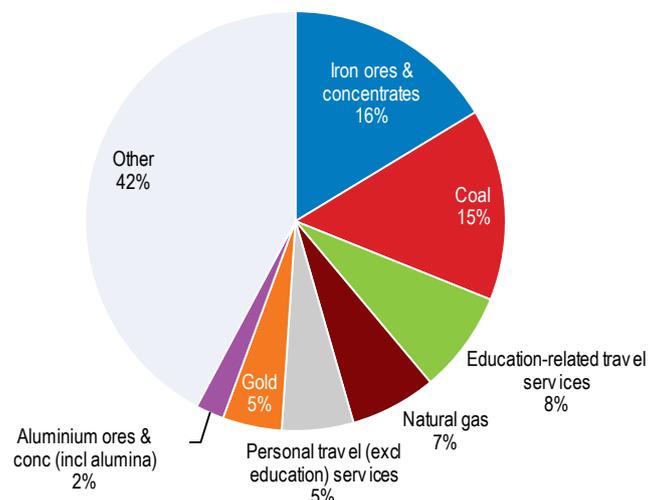
Graphique 1.7. Les exportations de produits de base vers l'Asie restent prédominantes

2017

A. Goods and services exports by partner



B. Goods and services exports by product or service



Source : Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, <https://dfat.gov.au/trade/resources/trade-statistics/trade-in-goods-and-services/Pages/australias-trade-in-goods-and-services-2017.aspx>

Une évaluation de la probabilité de fléchissement de l'activité économique réalisée à partir des indicateurs de résilience de l'OCDE laisse à penser qu'aucun épisode de ce type ne se profile aujourd'hui à l'horizon (Encadré 1.1). Certains scénarios peu probables, mais potentiellement très lourds de conséquences (scénarios extrêmes) n'en sont pas moins

présentés dans le tableau 1.2. Une correction des prix des logements pourrait entraîner un fléchissement sensible de l'activité lié à un tassement de la croissance de la consommation et de la construction de logements (voir la partie consacrée à la politique monétaire et aux marchés de capitaux ci-après). Sur le plan extérieur, l'Australie est, comme toujours, exposée aux aléas des marchés mondiaux de produits de base et pourrait être confrontée à un nouveau plongeon des cours de ces produits. Un fléchissement marqué de l'activité économique s'accompagnerait sans doute d'un processus cumulatif. Ainsi, un choc externe négatif pourrait entraîner une forte baisse des revenus, une montée du chômage et un inflexionnement à la baisse de la consommation. Il en résulterait alors une accentuation des difficultés financières liées aux charges d'emprunts hypothécaires et une amplification de la baisse des prix des logements. Une dépréciation de la monnaie serait également probable, et devrait logiquement soutenir l'économie australienne. Le risque lié à la persistance du déficit des paiements courants de l'Australie n'est pas considéré comme un motif de préoccupation important, car une forte proportion de la dette extérieure est soit libellée en dollars australiens, soit couverte contre les fluctuations des taux de change.

Tableau 1.2. Scénarios extrêmes pour l'économie australienne

Facteur de vulnérabilité	Conséquences possibles	Mesures envisageables
Correction radicale des prix des logements.	Une forte baisse des prix des logements pourrait réduire la consommation des ménages, entraîner un effondrement de l'activité dans le secteur de la construction, une multiplication des défauts de remboursement de prêts hypothécaires et un gel du crédit bancaire aux entreprises.	Mesures de relance monétaire et budgétaire. Ces dernières pourraient être axées sur les ménages à faible revenu. Assouplissement de certaines mesures prudentielles concernant les prêts hypothécaires. Restaurer la confiance et l'accès aux financements dans le secteur financier.
Nouvelle chute des cours mondiaux du minerai de fer et du charbon, éventuellement liée à l'évolution des politiques environnementales à l'échelle mondiale.	Nouvelles mesures de réduction des coûts et reflux des investissements des compagnies minières ayant des retombées sur l'emploi et les revenus, ainsi que sur l'économie dans son ensemble. La monnaie australienne devrait se déprécier, ce qui faciliterait l'ajustement de l'économie.	Mesures de relance monétaire et budgétaire. Ces dernières pourraient comprendre des mesures de soutien supplémentaires destinées aux États les plus durement touchés par le fléchissement de l'activité économique, ainsi que des mesures d'aide complémentaires aux travailleurs privés de leur emploi.
Accélération des différends commerciaux à l'échelle mondiale ou ralentissement prononcé de l'économie chinoise.	L'effet induit sur la demande d'exportations dépendrait de l'évolution des droits de douane et des autres instruments commerciaux dans le cadre des différends. L'effet induit dépendrait des mesures prises par les autorités chinoises pour parer au ralentissement et de leur impact sur les termes de l'échange de l'Australie et le taux de change du dollar australien.	Continuer d'œuvrer (dans le contexte de la collaboration internationale) en faveur du libre jeu des mécanismes du marché et d'une amélioration du système commercial fondé sur des règles. Renforcer la résilience de l'économie et la capacité d'adaptation de la main-d'œuvre aux évolutions de l'économie mondiale.

Les autorités considèrent qu'elles sont bien équipées pour faire face à des chocs tels que ceux qui sont décrits dans le tableau 1.2. Les marges de relance monétaire et budgétaire disponibles en cas de choc, quoique plus limitées qu'elles ne pourraient l'être dans l'idéal (voir ci-après), sont plus importantes que dans de nombreuses autres économies de l'OCDE. En outre, le rythme et la vigueur du processus de rééquilibrage consécutif à la crise financière mondiale et à la fin du boom des produits de base indiquent que l'économie se caractérise par une bonne capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, l'Australie continue de conclure des accords de libre-échange, les derniers en date ayant été signés avec Singapour et le Pérou, et elle est partie à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste.

Encadré 1.1. Prévoir les fléchissements de l'activité économique à l'aide de la base de données de l'OCDE sur la résilience

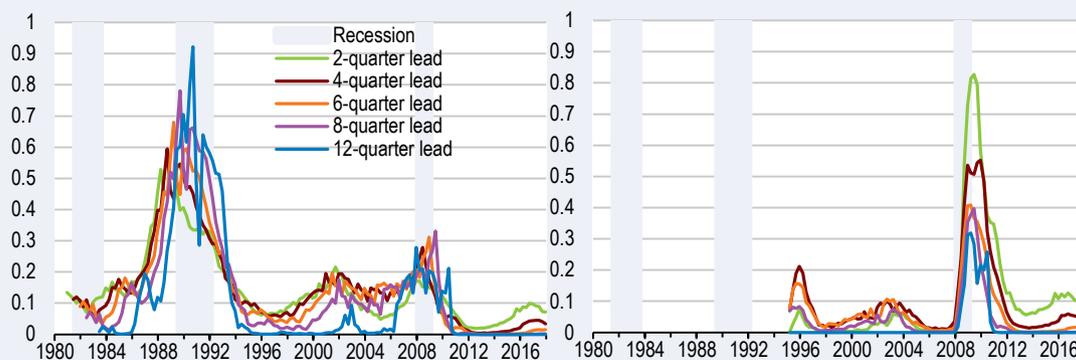
La base de données des indicateurs de vulnérabilité de l'OCDE (Hermansen and Röhn 2015 ; Röhn *et al.*, 2015) peut être utilisée pour évaluer le risque de fléchissement de l'activité économique. Cette base de données comprend plus de 70 indicateurs relevant de six catégories de facteurs de vulnérabilité (cinq de nature interne et une d'ordre international).

Trois épisodes de fléchissement de l'activité économique (qui ne sont pas tous des récessions telles qu'on les définit généralement, à savoir des périodes d'au moins deux trimestres consécutifs de baisse de la production) ont été identifiés pour l'Australie au cours de la période couverte par les données sur la résilience (qui commence dans les années 1980). Une analyse en composantes principales a été effectuée pour élaborer un indicateur avancé unique. Comme cela a été constaté pour d'autres pays à l'occasion d'exercices similaires, l'indicateur élaboré à partir de la base de données sur la résilience manque d'exactitude. Les résultats intra-échantillon mettent en évidence une capacité prédictive relativement satisfaisante de l'indicateur pour les épisodes de fléchissement de l'activité des années 1990 et 2000, tandis que les résultats hors échantillon correspondent plutôt à un indicateur retardé pour l'épisode de fléchissement de l'activité économique des années 2000 (Graphique 1.8). Même s'il convient de ne pas perdre de vue la faible exactitude de cet indicateur, ni les résultats intra-échantillon, ni les résultats hors échantillon ne laissent à penser qu'un fléchissement de l'activité économique se profile aujourd'hui à l'horizon.

Graphique 1.8. Probabilités de fléchissement de l'activité économique

A. In sample recession probabilities

B. Out of sample recession probabilities



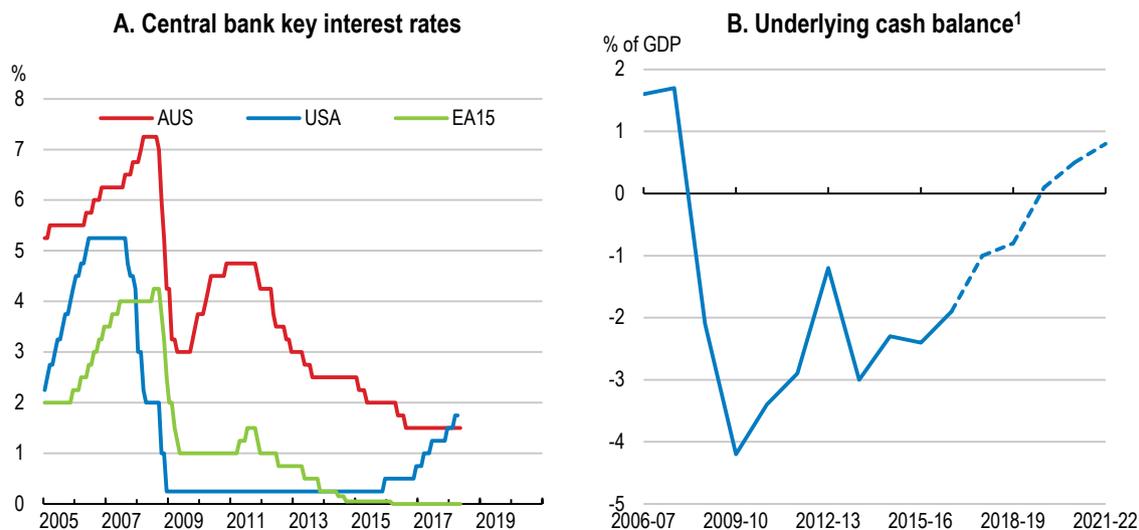
Source : Calculs de l'OCDE.

Politique monétaire, marchés du logement et des capitaux, ou comment sortir de la faiblesse des taux d'intérêt

La normalisation des taux directeurs permettra de relâcher les tensions

À l'instar de nombreuses autres économies de l'OCDE, l'Australie conserve aujourd'hui encore une politique monétaire accommodante. Bien que l'on ait observé un léger tour de vis sur les marchés monétaires à court terme, les taux d'emprunt concédés aux ménages et aux entreprises demeurent bas (RBA, 2018). Il faut y voir le signe d'inquiétudes quant au rythme de la reprise économique en Australie, d'un écart de production négatif, le tout combiné à une politique budgétaire centrée sur la réduction des déficits. La faiblesse des chiffres observés et des anticipations de hausse des prix à la consommation, ces dernières années, a permis à la politique de relance monétaire de demeurer compatible avec la fourchette d'inflation ciblée à moyen terme de la Banque de réserve d'Australie (RBA), de 2 % et 3 % (Graphique 1.9).

Graphique 1.9. La normalisation des taux directeurs n'a pas encore commencé, les efforts d'assainissement du budget fédéral se poursuivent



1. Le « solde de trésorerie structurel » est un solde de référence important dans la procédure d'élaboration du budget fédéral. Il équivaut à la différence entre les recettes et les dépenses, diminuée des gains nets du Fonds pour l'avenir.

Source : OCDE, Base de données analytique ; documents de procédure budgétaire.

Un début de normalisation des taux directeurs est clairement en ligne de mire désormais. Les prévisions actuelles établies par l'OCDE pour l'économie australienne tablent sur un resserrement monétaire progressif, à mesure que l'inflation se décalera résolument vers la fourchette-cible de la banque centrale. Bien que ce processus soit risqué, il pourrait susciter un dénouement et une correction salutaires des tensions et des déséquilibres qui se sont accumulés du fait de la faiblesse des taux d'intérêt, notamment dans le secteur du logement.

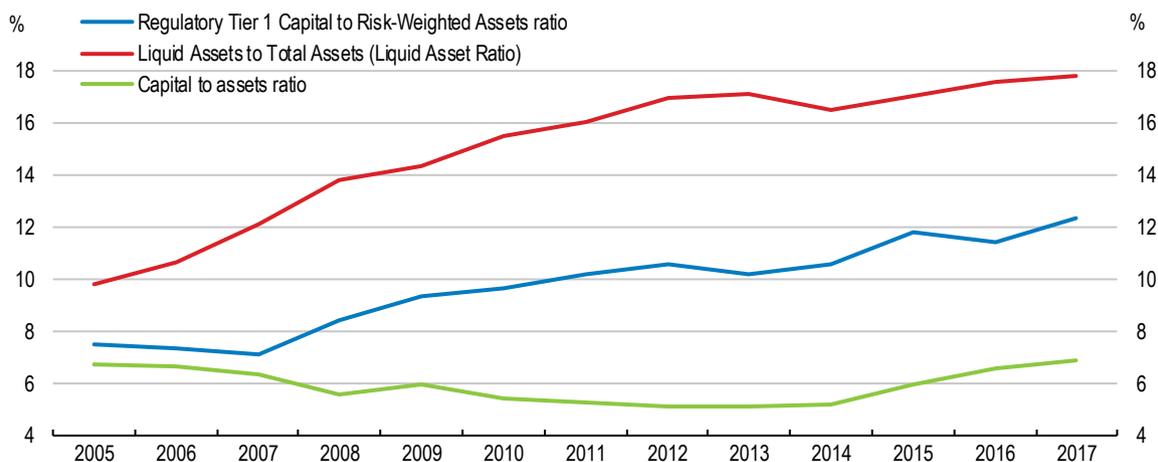
Les pouvoirs publics doivent maintenir leur vigilance et agir dans le domaine des prêts hypothécaires et du logement

Il y a lieu de se féliciter des signes attestant d'une détente sur le marché du logement (voir plus haut), après une période d'emballlement des prix. Selon des estimations du FMI, les

prix australiens de l'immobilier au 3^e trimestre de 2017 étaient surévalués de 5 % à 15 % (Heilbling and Li, 2018), une fourchette somme toute assez modeste qui donne de bonnes raisons d'espérer un atterrissage en douceur. Pour l'heure, l'évolution des prix le laisse présager. Néanmoins, le risque d'une trop forte correction des prix – d'un atterrissage brutal – subsiste. Les estimations de la valeur des logements sont toutefois très incertaines. De surcroît, une correction des prix moyens peut receler des ajustements substantiels sur certains segments du marché. Les travaux de l'OCDE ont montré par le passé qu'un atterrissage en douceur était rare (Rae and van den Noord, 2006).

Les autorités estiment que le risque direct de défaillance sur les prêts hypothécaires, qui pourrait résulter d'un atterrissage brutal des prix de l'immobilier d'habitation ou d'une hausse des taux d'intérêt, est limité (voir, par exemple, RBA, 2018). Une des particularités du marché du crédit au logement réside dans le fait qu'il se compose essentiellement de prêts hypothécaires à taux variable. Cela rend les remboursements des ménages plus sensibles aux évolutions des taux d'intérêt, tout en facilitant la transmission de la politique monétaire. Les produits liés aux crédits hypothécaires à taux variable ont permis à de nombreux souscripteurs de constituer une marge de sécurité confortable en procédant au remboursement anticipé de leurs emprunts hypothécaires, ce qui les rend moins vulnérables à des fluctuations immédiates des taux d'intérêt. Qui plus est, des enquêtes auprès des ménages montrent que les tensions financières se relâchent ces dernières années, en dépit de la hausse des prix des logements et de la dette hypothécaire, et que l'endettement est surtout le fait des ménages aux revenus moyens et des ménages aisés, plutôt que des ménages modestes. De même, le risque de tensions financières que pourrait provoquer le nombre de prêts hypothécaires à amortissement différé (assortis d'une phase initiale de remboursement des seuls intérêts et devant passer à la phase d'amortissement du principal et des intérêts), n'est pas jugé très élevé.

Des mesures prudentielles ont été prises pour enrayer la détérioration des critères d'octroi des prêts, les banques se concurrençant pour gagner des parts du marché hypothécaire (Tableau 1.3). En outre, les banques sont désormais mieux capitalisées, leur ratio de liquidité s'est amélioré (Graphique 1.10) ; de plus, en 2017, l'Autorité australienne de réglementation prudentielle (APRA, *Australian Prudential Regulation Authority*) est à nouveau montée d'un cran dans les exigences de fonds propres en fixant des ratios de référence « d'une solidité incontestable » (« *unquestionably strong* ») à atteindre d'ici 2020 (cette exigence s'ajoutant à d'autres mesures). Ces objectifs sont notamment que les quatre grandes banques australiennes atteignent un ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) d'environ 10.5 % (sachant que l'établissement de ces ratios sur une base comparable à l'échelle internationale rehausse leur niveau de 5 points de pourcentage environ). Compte tenu toutefois de l'expérience acquise en matière de crises financières dans l'OCDE, y compris des difficultés pour identifier et traiter les questions qui se posent, il conviendra de poursuivre les efforts pour garantir la stabilité financière.

Graphique 1.10. Les ratios de fonds propres et de liquidité des banques se sont améliorés

Source : FMI, Indicateurs de solidité financière.

Cela étant, l'impact considérable d'une détente brutale des prix immobiliers sur l'ensemble de l'économie pourrait emprunter d'autres voies. Le fléchissement de la demande de consommation des ménages et de l'activité du secteur de la construction pourrait sans doute en être une. La consommation des ménages pourrait être entamée par des effets de richesse négatifs, par une épargne de précaution des ménages et par une modération de leurs dépenses liées à l'acquisition et la vente de logements (dépenses de rénovation et de décoration intérieure, par exemple). Ces phénomènes pourraient, entre autres, induire des pertes sur les prêts aux entreprises et pèseraient de ce fait sur le système financier, et porteraient atteinte à l'ensemble de l'économie par le canal de la demande globale.

Les outils prudentiels devraient continuer d'encourager des décisions éclairées dans l'octroi des prêts hypothécaires. Les autorités devraient également poursuivre sur la voie des réformes structurelles pour améliorer le fonctionnement du marché immobilier et en particulier, prendre des mesures pour accroître l'offre de logements. Bien que les évolutions récentes des prix donnent à entendre que globalement, le fossé s'est quelque peu comblé entre l'offre et la demande, l'accessibilité tarifaire du logement demeure problématique (voir Encadré 1.2).

Les autorités devraient préparer des solutions de repli en cas d'effondrement du marché immobilier. Ces solutions devraient intégrer l'éventualité d'une situation de crise dans une ou plusieurs institutions financières. Les tests de résistance réalisés par l'APRA montrent que les fonds propres des banques demeurent supérieurs aux niveaux minimums réglementaires dans un scénario construit sur l'hypothèse d'un retournement du marché immobilier (APRA, 2018). Il reste que la possibilité d'une crise d'institution financière ne peut pas être totalement exclue. Les détenteurs de comptes sont couverts par un mécanisme de garantie des dépôts (*Financial Claims Scheme*), qui protège leurs dépôts à concurrence de 250 000 AUD par détenteur de compte dans chaque banque. Quant aux banques elles-mêmes, une crise mettrait à l'épreuve la législation adoptée dernièrement sur la résolution des crises (en l'espèce, la loi de 2018 portant amendement de la législation sur le secteur financier, intitulée « Pouvoirs de résolution des crises et autres mesures ») (*Financial Sector Legislation Amendment (Crisis Resolution Powers and Other Measures) Act, 2018*). À la différence de la législation des États-Unis ou de l'Union européenne, le texte ne prévoit pas de dispositions explicites de renflouement interne sur la dette de premier rang ou sur

les dépôts détenus par les institutions financières, ce qui confère une certaine souplesse pour ajuster les plans de résolution en fonction des caractéristiques spécifiques de la crise. Cependant, l'absence de dispositions explicites de renflouement interne risque de ralentir le processus de résolution et d'encourager les institutions financières à parier sur leur « résurrection ». L'APRA a indiqué qu'elle allait entamer une consultation sur son cadre relatif aux capacités d'absorption des pertes à la fin de 2018 ; les capacités d'absorption des pertes et de recapitalisation d'un établissement financier devraient se composer à la fois de ses fonds propres et des instruments de dette aux détenteurs desquels il est possible d'imposer des pertes de manière crédible dans le cadre d'une procédure de résolution.

Encadré 1.2. Les mesures en faveur de l'accessibilité financière du logement se poursuivent

La hausse durable des prix de l'immobilier s'est renforcée, aggravant par là-même les questions d'accessibilité financière, notamment dans les zones urbaines. Bien que l'apaisement du marché ait quelque peu détendu la situation, l'accessibilité financière demeure problématique, y compris sur le marché locatif pour certains ménages. L'action publique a pris une certaine ampleur qu'il convient de saluer, avec des mesures jouant à la fois sur l'offre et la demande. Ainsi, plusieurs mesures ont été annoncées dans le budget fédéral de 2017-18, parmi lesquelles une aide aux primo-accédants (dispositif d'épargne-logement *First Home Super Saver Scheme*), ainsi que de nouveaux programmes destinés à accroître l'offre de logements financièrement accessibles. De même, les autorités des États ont lancé des campagnes multidimensionnelles, à l'instar du projet « Homes for Victorians » en 2017 dans l'État de Victoria, qui comporte des mesures en faveur de la suppression des droits de timbre sur la vente de biens, un plan des réformes à mener, une législation sur la location et l'augmentation des financements pour les logements sociaux.

Des affaires très médiatisées concernant le secteur financier sont sorties

Si d'un point de vue macroprudentiel, le secteur financier australien est jugé en bonne santé, la concentration du marché et la qualité et le prix des services financiers ont souvent fait l'objet de réexamens. Le secteur bancaire en particulier, où quatre grands opérateurs dominent le marché des services bancaires de dépôt, focalise le plus l'attention. Des mesures ont été mises en place, notamment en 2017 avec une taxe prélevée sur les grandes banques qui, entre autres, permet de réduire l'avantage dont celles-ci bénéficient pour leurs coûts de financement et d'instaurer ainsi des conditions de concurrence plus équitables avec les banques plus modestes.

Le secteur financier a été scruté à la loupe par les autorités avec la création d'une Commission royale chargée d'enquêter sur des pratiques répréhensibles dans le secteur des banques et autres prestataires de services financiers (l'enquête est toujours en cours, la Commission étant censée rendre son rapport final d'ici février 2019). Par ailleurs, les autorités procèdent à un certain nombre d'autres réexamens dans le secteur financier. Ainsi, la Commission de la productivité procède à une enquête sur la concurrence (*close*) et à une autre, sur les pensions de retraite (en cours), tandis que la Commission australienne de la concurrence et de la consommation (ACCC, *Australian Competition and Consumer Commission*) prépare un rapport sur la tarification des prêts hypothécaires (un rapport

d'étape a été publié). L'ACCC a établi la responsabilité de hauts dirigeants de banques dans des infractions pénales à la législation sur les ententes, tandis que le service du renseignement financier australien (AUSTRAC, *Australian Transaction Reports and Analysis Centre*) a infligé une lourde amende à l'une des principales banques pour infraction aux règles relatives au blanchiment d'argent et à la législation de lutte contre le financement du terrorisme. S'il est important d'identifier et de sanctionner les pratiques répréhensibles des particuliers et des entreprises, les enquêtes menées doivent également déboucher sur des recommandations proposant des solutions durables qui sont garanties d'un haut niveau de responsabilité, de concurrence et de transparence, et de pratiques respectueuses de la loi dans le secteur financier.

Tableau 1.3. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la stabilité monétaire et financière

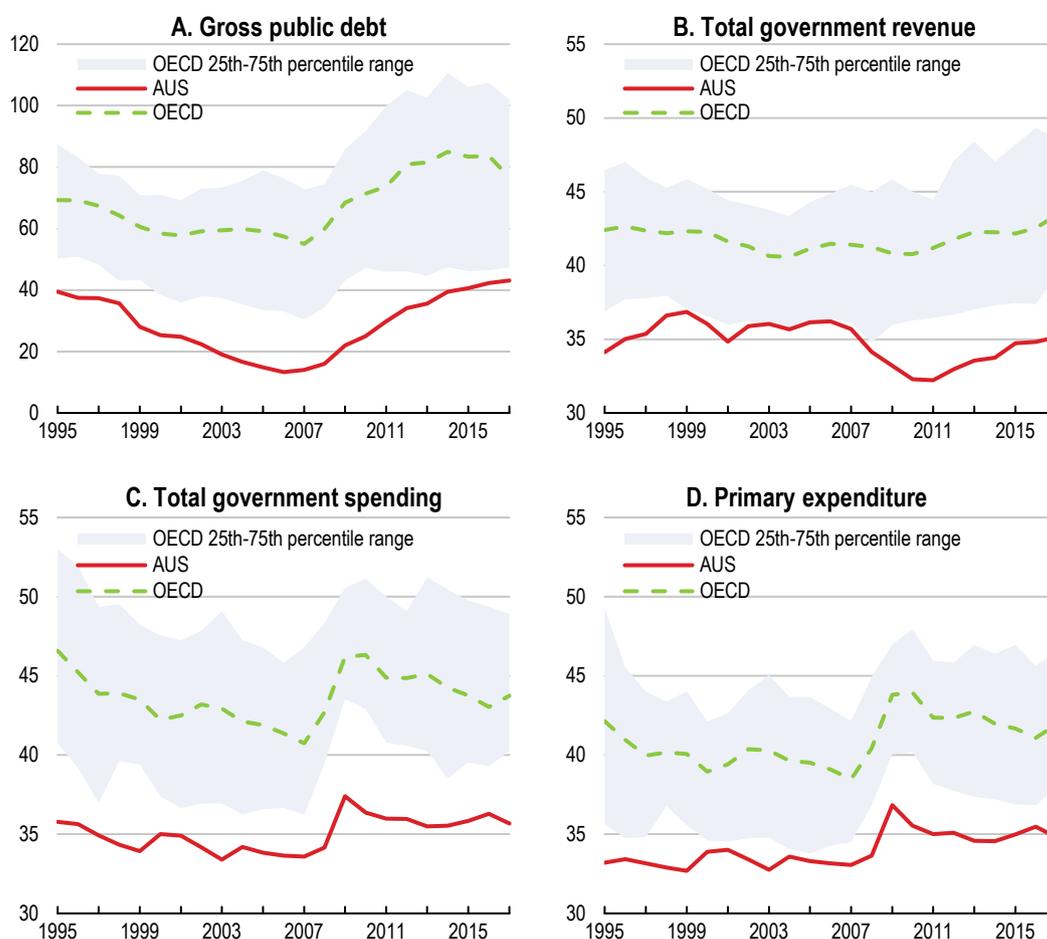
Objet et résumé des recommandations	Synthèse des mesures prises depuis l'Étude de 2017
Améliorer le marché du logement et les marchés du crédit immobilier	
Maintenir de strictes mesures prudentielles	Des mesures prudentielles sont toujours amplement utilisées pour encadrer les prêts hypothécaires. Des dispositions ont été annoncées en mars 2017, parmi lesquelles le plafonnement de la proportion de prêts à amortissement différé dans le portefeuille de nouveaux prêts. En juillet 2018, le plafond de 10 % fixé pour les prêts aux investisseurs a été supprimé pour les banques capables de démontrer que les critères qu'elles appliquent à l'octroi de prêts sont appropriés.
Stimuler l'offre de logements	Des actions se poursuivent au niveau de l'administration fédérale et des États. Dans le budget fédéral de l'exercice 2017-18, plusieurs mesures destinées à accroître l'offre de logements financièrement accessibles ont ainsi été annoncées. Et dans l'État de Victoria, par exemple, le programme « Homes for Victorians » comporte certaines mesures en faveur de la suppression des droits de timbre sur la vente de biens et un plan des réformes à mener.
Renforcer la résilience du secteur financier, la concurrence et les règles de conduite dans le secteur financier	
Entre autres mesures, réduire les garanties implicites dont bénéficient les banques en élaborant un cadre pour l'absorption des pertes et la recapitalisation	Il est prévu d'élaborer un cadre pour l'absorption des pertes et la recapitalisation des banques. L'Autorité australienne de réglementation prudentielle (APRA, Australian Prudential Regulation Authority) a fait savoir en janvier 2018 qu'une consultation allait commencer sur des propositions au cours de l'année. Une taxe prélevée sur les grandes banques a été introduite en 2017. Plusieurs enquêtes officielles ont été lancées récemment au regard de la législation sur la concurrence et sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Politique budgétaire : l'heure est à la poursuite de la réduction du déficit

La taille de l'administration publique australienne, mesurée à l'aune de ses recettes et de ses dépenses, est relativement modeste (Graphique 1.11). Il reste que des questions se posent pour les finances publiques. Le basculement du solde budgétaire d'un excédent, conjugué à une dette nette proche de zéro, à un déficit pendant la crise financière mondiale a déclenché un gonflement rapide de la dette et il a fallu une action concertée des pouvoirs publics pour y mettre un frein. De même, on sait depuis longtemps que la fiscalité pourrait être plus efficiente et mieux adaptée aux entreprises et aux ménages. Parallèlement, il est difficile de maintenir une administration publique de taille réduite, côté dépenses, face aux réformes et aux engagements qui nécessitent des dépenses supplémentaires et face aux pressions que fait peser le vieillissement de la population. Sans compter que les interactions entre l'administration fédérale et les États compliquent souvent toute avancée dans les réformes des recettes et des dépenses publiques en Australie.

Graphique 1.11. Le niveau de la dette publique et les dépenses publiques sont comparativement peu élevés

En % du PIB, 1995-2017



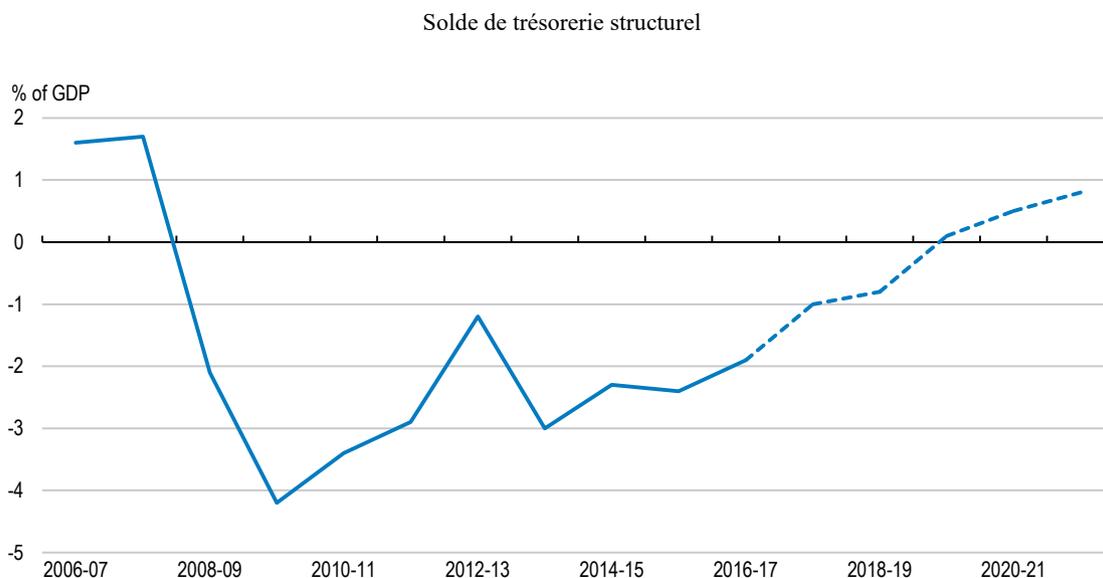
Source : OCDE, Base de données analytique.

Le processus de redressement budgétaire touchera bientôt à sa fin

La politique budgétaire fédérale de ces dernières années s'est concentrée sur le retour à un solde positif (« réparation budgétaire ») de son budget après le déficit apparu pendant la crise financière mondiale (Graphique 1.12). Cet objectif témoigne de la priorité première donnée à la règle budgétaire générale (et appliquée de longue date) selon laquelle le budget fédéral doit parvenir à l'équilibre (ou être excédentaire) « sur l'ensemble du cycle » (sachant que les États ne pèsent pas considérablement sur l'orientation globale de la politique budgétaire, car leurs soldes budgétaires sont relativement modestes). Cette règle laisse une marge de manœuvre pour des déficits qui résultent de chocs macroéconomiques, mais elle implique également que la priorité soit ensuite donnée un retour à l'excédent à mesure que l'économie se redresse. Par voie de conséquence, elle implique aussi qu'en l'absence de chocs, la politique budgétaire devra avoir pour but de ramener la dette publique de l'Australie à un faible niveau.

Pour redresser les finances publiques, les propositions de budget ont généralement tablé sur une réduction du déficit d'environ ½ point de pourcentage de PIB, en moyenne, par an sur les quatre années de la période de programmation budgétaire. Les résultats ont été, en moyenne, légèrement inférieurs. Entre 2009-10 et 2016-18, le déficit a rétrogradé de 4.2 % à 1.9 %, soit une réduction moyenne d'environ 0.3 point par an. L'impact négatif de la chute vertigineuse des prix des produits de base sur les recettes publiques entre 2011 et 2015 a été l'un des facteurs qui a pesé sur ce résultat (Graphique 1.4, Partie E).

Graphique 1.12. Efforts d'assainissement du budget fédéral depuis la crise financière mondiale



Note : Le « solde de trésorerie structurel » est un solde de référence important dans la procédure d'élaboration du budget fédéral. Il équivaut à la différence entre les recettes et les dépenses, diminuée des gains nets du Fonds pour l'avenir. Sont indiquées en pointillé les prévisions de solde à partir du budget fédéral 2018-19.

Source : Documents de procédure budgétaire de l'Australie.

La politique budgétaire doit continuer de faire du redressement budgétaire l'une de ses priorités premières. La croissance vigoureuse de la production concourt à l'accroissement des recettes publiques et les prévisions donnent à penser que cet effet positif devrait continuer de jouer. Pour autant, la nécessité demeure de maintenir de la discipline dans les finances publiques pour que le redressement budgétaire reste en bonne voie car toute augmentation des recettes peut susciter un regain de pressions en faveur de plus de dépenses publiques.

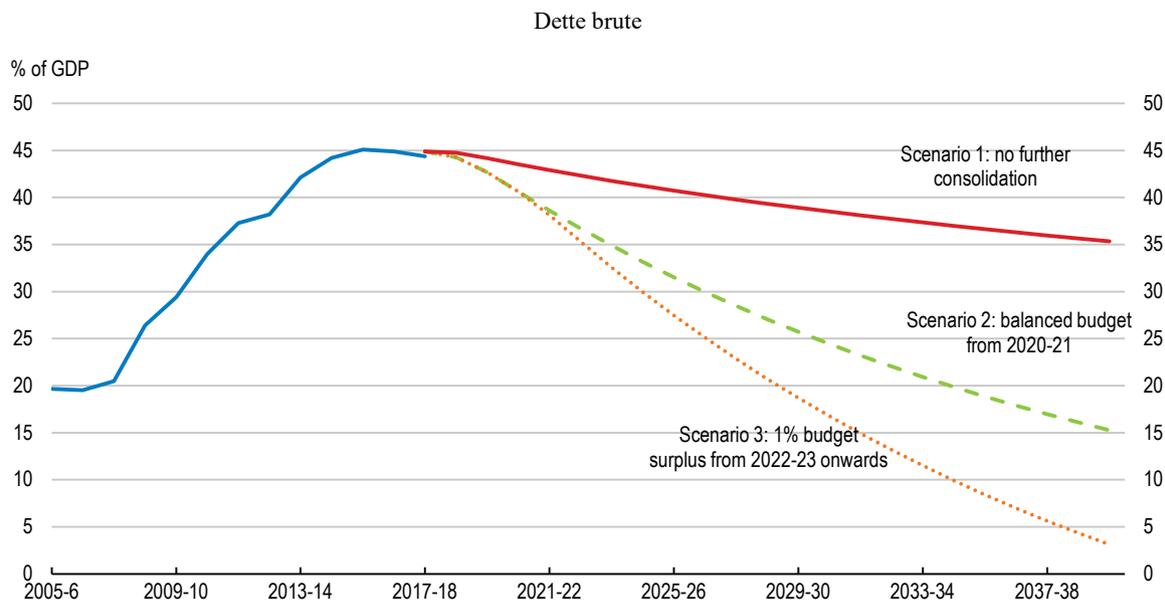
Une fois que le redressement budgétaire aura été réalisé, les responsables de l'action publique devront réfléchir au niveau d'excédent qu'il conviendra de viser à plus long terme. Il faudra tout d'abord arbitrer entre la constitution d'une réserve (c'est-à-dire réduire la dette publique brute), ou celle d'une marge de manœuvre budgétaire (moins de réduction de dette rime avec plus de marge pour alléger la ponction fiscale, absorber les tensions pesant sur les dépenses ou encore, développer de manière ciblée les services publics et l'investissement). Les projections du budget 2018-19 montrent que l'idée est de réaliser un excédent de l'ordre de 1 % de PIB à compter de 2022-23. Si un excédent d'une telle ampleur perdurait en effet à long terme et dans l'hypothèse d'une croissance nominale du PIB à un peu plus de 5 % (conformément aux projections établies par l'OCDE), la ratio dette/PIB

diminuerait très rapidement (et reviendrait au niveau d'avant la crise d'ici 2029-30), impliquant par là même que la constitution d'une réserve serait la priorité première (Graphique 1.13). Compte tenu de sa dépendance vis-à-vis des capitaux étrangers et de l'importance de ses exportations de produits de base, la vulnérabilité de l'Australie aux chocs extérieurs donne à penser que la constitution d'une réserve est, en effet, importante, et de fait, l'argument est souvent cité comme la raison d'être d'une politique budgétaire prudente. Néanmoins, une réflexion à mener sur la stratégie à long terme devrait réexaminer la force de cet argument et les arbitrages qu'il nécessite de faire avec la constitution d'une marge de manœuvre budgétaire.

Le budget 2018-19 de l'administration fédérale a donné le signal d'une plus grande fermeté dans la détermination des autorités à conserver une administration publique de taille réduite en plafonnant le ratio impôts/PIB. Les projections à moyen terme (au-delà des cinq premières années) des précédents budgets incluaient un « plafond » hypothétique du ratio impôts/PIB, qui était adopté pour des raisons techniques et ne constituait pas à proprement parler une stratégie, ni un objectif de politique publique. Dans le budget 2018-19, le gouvernement a annoncé que ce plafond deviendrait partie intégrante de sa stratégie budgétaire. Ni ce plafonnement, ni aucune autre règle budgétaire n'ont été inscrits dans la législation.

Comme avec toutes les règles de ce type, la pertinence de règles budgétaires supplémentaires dépend de l'équilibre entre leurs avantages potentiels et leurs inconvénients. Un plafonnement du ratio impôts/PIB, combiné à une limitation des dépenses, peut, par exemple, peser positivement en faveur d'une meilleure efficacité des services publics ou de solutions alternatives à des dépenses publiques financées par l'impôt. Toutefois, un plafonnement de l'impôt rapport au PIB risque, par exemple, de susciter des baisses d'impôt pro-cycliques peu judicieuses ; quant au plafonnement des dépenses, il peut être synonyme de contraintes excessives pesant sur le financement des services publics. Le risque de voir se produire de tels effets indésirables est atténué par le fait que ni le plafonnement de l'impôt, ni la limite posée à la croissance des dépenses ne sont inscrits dans la loi et peuvent donc être appliqués avec une certaine liberté d'appréciation et ajustés en fonction des circonstances. Néanmoins, l'obligation de définir une stratégie budgétaire est consacrée par la loi de 1998 sur la Charte de sincérité budgétaire, qui impose au gouvernement issu des élections de publier une stratégie budgétaire s'inscrivant dans un cadre viable à moyen terme, destinée à servir de référence pour l'évaluation de sa conduite de la politique budgétaire.

La discipline rigoureuse imposée sur les dépenses publiques de l'administration fédérale par l'objectif d'un excédent budgétaire et par les nouvelles règles additionnelles signifie que l'appel à un recours plus massif à des fonds de stabilisation, tel que préconisé dans les précédentes Études économiques, est moins pertinent au niveau fédéral. En revanche, ce recours reste une piste potentiellement pertinente pour l'élaboration budgétaire au niveau des États afin de pallier les fluctuations de leurs rentrées fiscales et, en particulier, de contrecarrer la tendance à des dépenses excessives en période d'augmentation des recettes.

Graphique 1.13. La réduction de la dette peut emprunter diverses trajectoires plus ou moins rapides

Note : Ces projections de dette font appel à un modèle simple qui retient plusieurs hypothèses de trajectoires de déficit et de prévisions de croissance du PIB pour calculer les ratios dette/PIB futurs. Le modèle ne prend pas explicitement en compte les canaux par lesquels peuvent transiter les interactions entre les courbes de déficit et le PIB, ni les effets de certains facteurs structurels sur l'évolution du déficit et la croissance du PIB, comme l'impact du vieillissement de la population, par exemple.

Source : Calculs de l'OCDE, à partir de la Base de données analytique de l'OCDE ; gouvernement de l'Australie.

La réforme fiscale a progressé mais peut aller plus loin encore

La structure fiscale de l'Australie continue de privilégier les impôts directs, ce qui peut nuire à la croissance de la production potentielle (Akgun et al., 2017). De même, certaines inefficiences et distorsions de taille demeurent dans la fiscalité, en particulier dans la fiscalité appliquée au niveau des États et dans le traitement fiscal des pensions de retraite. Comme dans de nombreux autres pays, les questions d'évasion et de fraude fiscales dans les entreprises multinationales sont venues occuper le devant de la scène depuis quelques années (OECD, 2018a).

L'attention que le gouvernement fédéral porte à la réforme fiscale, qu'il convient de saluer, a permis d'avancer sur plusieurs fronts, et notamment sur les questions suivantes :

- L'allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) a fait l'objet d'un texte de loi après son annonce dans le budget 2018-19, qui prévoit une nouvelle compensation fiscale pour les revenus d'activités moyens et modestes, un plan pluriannuel de relèvement des seuils et la suppression d'une tranche de l'IRPP.
- Les réformes du traitement fiscal des pensions de retraite prévoient de réduire les allègements fiscaux qui bénéficient principalement aux plus hauts revenus. Par exemple, on a abaissé les seuils d'éligibilité aux allègements fiscaux accordés pendant la période contributive.
- La campagne concertée visant à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales (« *Tax Integrity* ») se poursuit. Le budget 2018-19 prévoit, notamment, des

mesures concernant l'économie souterraine et les multinationales. Un renforcement de la répression de la contrebande de tabac, l'introduction d'un plafond de paiement en espèces à l'échelle de toute l'économie et la mise en place d'un groupe spécial chargé de renforcer les échanges de renseignements entre les administrations, figurent parmi les mesures spécifiques proposées.

- Un abaissement progressif, approuvé par le législateur, de l'impôt sur les sociétés en faveur des PME est en cours d'application, le taux d'imposition ayant déjà été baissé à 27.5 % et devant atteindre 25 % en 2021-22 (le taux normal est de 30 %).
- Bien que les régimes de redevances (appliqués par les États fédérés en tant que propriétaires des ressources minérales) continuent d'être ajustés en fonction de l'évolution des marchés, des modifications supplémentaires sont jugées souhaitables.

Pour autant, il est possible d'aller beaucoup plus loin encore dans les domaines suivants :

- Un recours accru à la taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) australienne, telle qu'il est préconisé dans les *Études économiques* précédentes, pourrait permettre de dégager plus de marge de manœuvre budgétaire dans d'autres domaines. Le taux de cette taxe, de 10 %, est l'un des plus faibles appliqués à ce type d'impôt dans toute la zone OCDE (Graphique 1.14), et comme dans d'autres pays, tout un éventail de biens et de services en sont exonérés. Les taux de TVA dans d'autres pays de l'OCDE ont généralement été relevés, semble-t-il, durant des périodes de grosses difficultés budgétaires (Encadré 1.3), ce qui rend peut-être plus difficile la justification de cette mesure en période moins troublée. Au vu de ce qui précède et compte tenu de ce que les recettes de la taxe sur les biens et services sont distribuées aux États, toute avancée dans la réforme pourrait être plus réalisable si elle s'inscrivait dans une reconfiguration plus générale des relations budgétaires entre l'administration fédérale et les États, un point en faveur duquel plaide la Commission de la productivité dans son tout dernier examen quinquennal (Productivity Commission, 2017b). Bien que le gouvernement ait récemment annoncé qu'il allait modifier les modalités de répartition des recettes de GST entre les États, une telle réforme pourrait également intégrer une amélioration du mécanisme de redistribution de cette taxe (Productivity Commission, 2017c). La révision de sa base de calcul par la modification des exonérations appliquées pourrait constituer une autre piste. Il conviendrait d'examiner attentivement l'effet sur la distribution d'un relèvement du barème de taxation. Des mesures ciblées d'allègements d'impôt sur le revenu et de transferts monétaires seront nécessaires pour minimiser l'impact néfaste d'une réforme de ce type sur le bas de la distribution des revenus.
- Les taux d'imposition des sociétés appliqués aux grandes entreprises devraient finir par être réduits pour être alignés sur ceux appliqués aux PME, conformément à l'intention première du gouvernement. Un système à deux taux risque de fausser la structure et le comportement des entreprises, en particulier celles dont le chiffre d'affaires avoisine le seuil de détermination entre les deux taux. Qui plus est, dans la mesure où il faut soutenir les PME, ce soutien passe sans doute mieux par des instruments ciblés qui sont axés sur certains segments de PME, comme celles qui relèvent de secteurs innovants.

- En dépit de quelques progrès, des inefficiences et des distorsions notables perdurent dans la fiscalité des États, qui repose principalement sur la taxation des transactions immobilières (un recours plus large à l'impôt foncier serait préférable) et se caractérise par un impôt sur les salaires, dont de nombreuses entreprises sont exonérées, et par une pléthore de droits et redevances de montant minime. Le Territoire de la capitale australienne reste la seule juridiction menant actuellement une réforme d'ampleur des droits de timbre sur la vente de biens.
- La taxation des ressources naturelles (qui relève essentiellement de la compétence des États, l'administration fédérale n'ayant compétence exclusive que sur la taxation des ressources naturelles en mer) n'est toujours pas idéale. Ainsi qu'il était évoqué dans l'*Étude économique* 2014, un redéploiement de la fiscalité, consistant à taxer les rentes réalisées sur les ressources plutôt que les redevances d'exploitation, pourrait instaurer un climat plus propice à l'investissement et à l'exploration et favoriser de ce fait une nouvelle reprise dans le secteur.
- Les possibilités qui s'offrent pour mieux aborder les questions environnementales portent sur la taxation et les péages applicables au transport routier, chaque fois qu'il est possible de redéployer des solutions non plus basées sur la propriété des véhicules mais plutôt sur leur utilisation, comme la tarification kilométrique et les péages de décongestion. L'édition à paraître de *l'Examen des performances environnementales* met également en évidence certaines possibilités pour améliorer encore le traitement fiscal des véhicules de société et la taxation appliquée à l'élimination des déchets, et épingle les inconvénients pour l'environnement des allègements fiscaux dont bénéficient les carburants en Australie.

Encadré 1.3. Relèvement des taux de TVA : exemples d'autres pays et incidences sur l'inflation

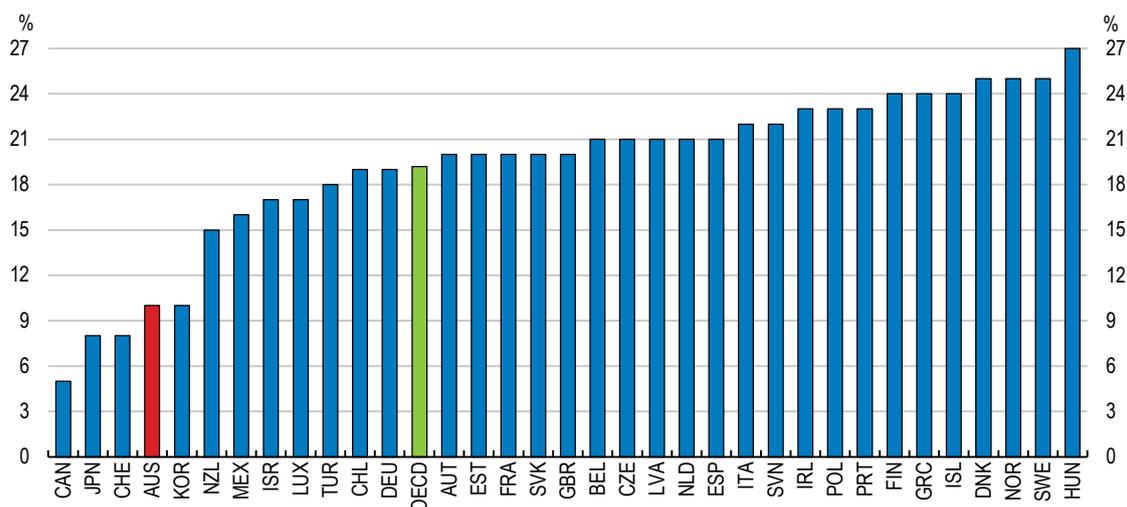
On a observé une vague de majorations importantes des taux de TVA normaux dans les pays de l'OCDE, au début des années 2010. La plupart sont intervenues alors que ces pays connaissaient de graves problèmes de déficit budgétaire et d'endettement et que l'augmentation de leurs recettes publiques constituait le principal but recherché. Entre 2010 et 2011, les taux de TVA ont ainsi été relevés en Grèce (de 19 % à 23 %), au Portugal (de 20 % à 23 %) et en Espagne (de 16 % à 18 %). Les taux de TVA ont été également relevés dans des situations budgétaires plutôt moins critiques dans des pays comme les Pays-Bas (de 19% à 21 % en 2013), la Nouvelle-Zélande (de 12.5 % à 15 % en 2011) et le Royaume-Uni (de 17.5 % à 20 % en 2011). L'expérience a montré qu'un relèvement substantiel du taux de TVA en période calme peut-être problématique et nécessite des mesures de compensation pour être (politiquement) faisable.

S'agissant de l'impact d'une majoration de la TVA sur la hausse des prix à la consommation (IPC), une évaluation menée depuis l'introduction de la taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*) en Australie donne à penser que chaque accroissement d'un point de pourcentage de cette taxe pourrait se traduire par une augmentation ponctuelle d'environ 0.3 % de l'IPC (soit une augmentation de même ampleur que celle observée avec la majoration de la TVA au Royaume-Uni en 2011, Office For National Statistics, 2011). Autrement dit, le passage de 10 % à 15 % du taux de la taxe sur les biens et services en Australie entraînerait une augmentation d'environ 1.5 % de la hausse des prix.

Source : OCDE, données sur les taux de TVA et de taxe sur les biens et services (GST).

Graphique 1.14. Le taux de la taxe sur les biens et services est peu élevé comparativement au taux appliqué dans d'autres pays

Taux normaux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), au 1^{er} janvier 2018.



Source : OCDE, base de données fiscales.

Les services publics gagnent de plus en plus en efficience

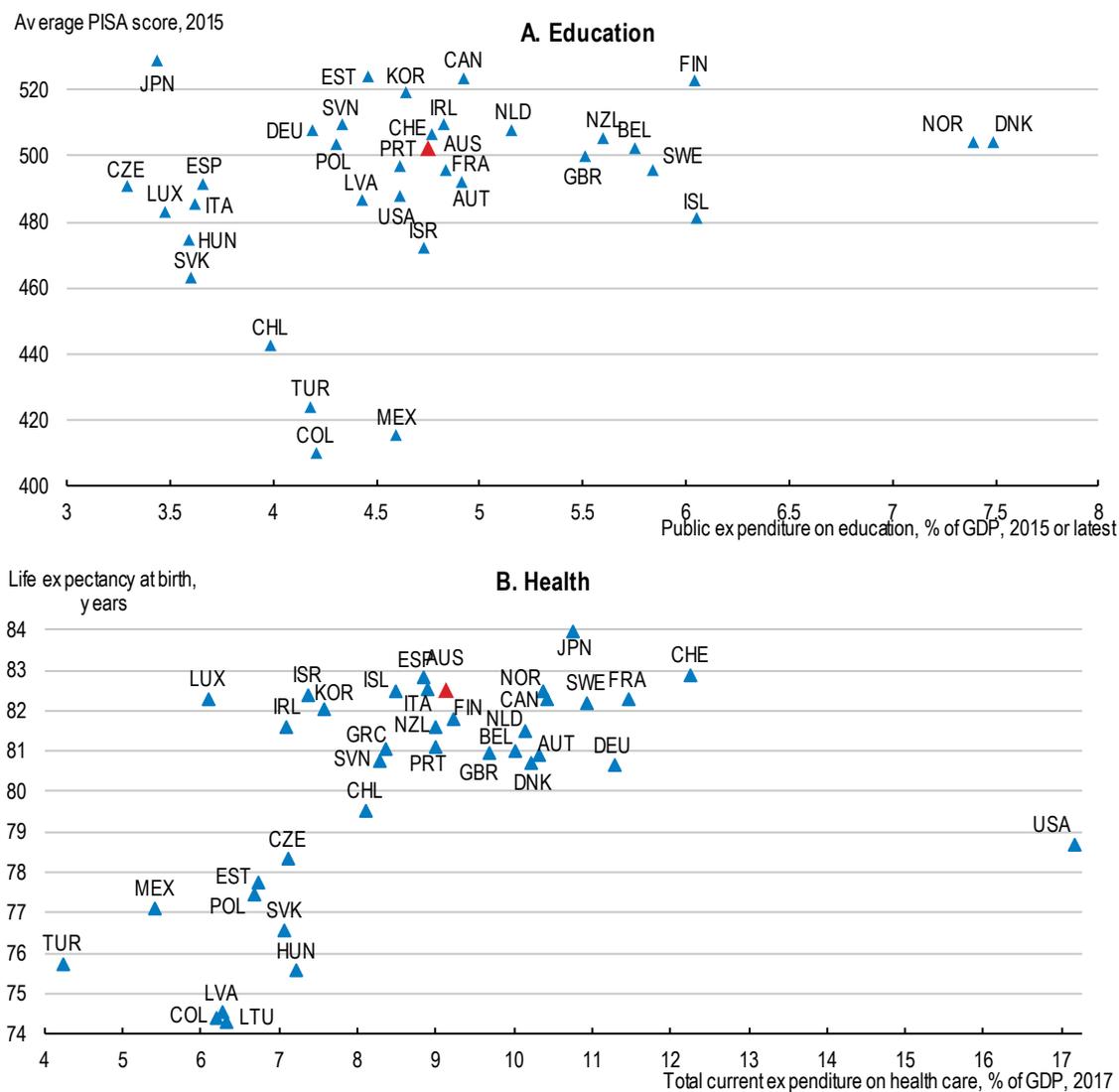
En règle générale, l'élaboration de l'action publique durant les dernières décennies a excellé dans le développement d'approches de politiques publiques qui produisent des résultats tout en pesant relativement peu sur le budget. Il en a été ainsi, notamment, pour : l'introduction de l'épargne privée obligatoire dans le système des retraites ; la rigueur des critères de sélection appliqués aux aides versées au titre de la protection sociale, désormais soumises à des conditions de ressources ; les aides accordées aux étudiants sous forme de prêts, ou le co-financement des infrastructures. Des approches telles que celles-ci ont aidé les autorités à assurer des filets de sécurité complets et à continuer de jouer un rôle fondamental dans des domaines comme l'éducation et la santé (Graphique 1.15), tout en pesant relativement peu sur les finances publiques. En outre, les autorités se montrent ouvertes à l'utilisation des nouvelles technologies pour élaborer leurs politiques publiques, ainsi qu'en témoigne l'utilisation des technologies de l'analytique des données au ministère des Finances pour cibler les dépenses publiques (OECD, 2018b).

Compte tenu des engagements de dépenses actuels et à venir et du processus de redressement budgétaire toujours en cours, il importera de continuer de puiser dans des solutions efficaces pour les finances publiques. Les dépenses augmentent dans plusieurs domaines dont les infrastructures routières et de télécommunications (voir plus loin), l'accompagnement de l'invalidité, avec le déploiement du système national d'assurance invalidité (NDIS, *National Disability Insurance Scheme*) et la défense. De même, l'Australie, comme d'autres pays, doit faire face à la perspective de voir s'accroître ses dépenses publiques affectées à la santé, à la prise en charge de la dépendance et aux retraites, au fil du vieillissement de la population et de l'apparition de nouveaux traitements. Des études de l'OCDE indiquent que les coûts de la santé publique et de la dépendance pourraient entraîner une augmentation des dépenses publiques d'au moins 1.5 point de pourcentage de PIB tous les dix ans (de la Maisonneuve and Oliveria Martins, 2013). Même si l'Australie se situe plutôt en milieu de classement à cet égard, il est important de mettre en place des solutions garantant de l'efficience budgétaire sur ces questions et de rechercher des gains d'efficience dans d'autres postes de dépenses publiques.

Les services à la population (« *human services* ») font actuellement l'objet d'une vive attention des pouvoirs publics, ce qui est rationnel compte tenu de leur importance pour les dépenses publiques et de la difficulté d'identifier des pistes pour leur amélioration, en raison de la complexité des intrants et des produits de ces services à la population, ainsi que du fait qu'il s'agit d'un domaine de compétence partagée entre l'administration fédérale et les États. Dans un rapport, la Commission de la productivité (Productivity Commission, 2017d) a recensé six domaines perfectibles au regard du choix des utilisateurs, de la libre concurrence et de la mise en concurrence pour l'attribution des marchés : services aux personnes en fin de vie, logement social, services aux familles en difficulté et services de proximité, services aux populations indigènes isolées, liberté de choix du patient dans les soins de santé et dans la médecine dentaire publique.

Il importe de poursuivre le processus d'examen et de réforme dans les domaines de dépenses publiques qui sont en soi vulnérables à des résultats dont le niveau est inférieur à ce qu'il devrait être dans l'idéal. Dans certaines Études précédentes, par exemple, un grand nombre de mesures de soutien à l'innovation, essentiellement destinées aux PME, ont été signalées comme une source possible d'inefficience de l'action publique. Dans le chapitre thématique de cette Étude économique, on souligne que l'Australie se trouve face à la difficulté, fréquente, de rentabiliser ses investissements dans les infrastructures de transport (voir plus loin).

Graphique 1.15. Les indicateurs d'éducation et de santé pointent un niveau de dépenses moyen, mais des progrès peuvent encore être accomplis



Source : OCDE, *Regards sur l'éducation* ; base de données PISA 2015 ; statistiques sur la santé (base de données) ; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Encadré 1.4. Estimation chiffrée de l'impact des réformes structurelles sur les finances publiques

Les estimations ci-après donnent une indication chiffrée approximative de l'impact de certaines recommandations sur le budget. Ces estimations ne correspondent qu'à des effets de premier ordre et font abstraction des réponses comportementales et des effets ultérieurs que le changement de politique considéré pourrait induire sur le PIB. Les limites dont sont assorties les estimations et les données disponibles expliquent les différences dans les exemples de réformes retenus par rapport à l'encadré 1.5, lequel illustre leur impact sur le PIB.

Tableau 1.4. Illustration de l'impact des recommandations de réformes sur les finances publiques

Objectif	Mesure	Impact sur le solde financier annuel, en % du PIB
Rééquilibrer la fiscalité	Relèvement du taux de la taxe sur les biens et services (GST, <i>Goods and Services Tax</i>), de 10 % à 15 % (les estimations prennent en compte les dépenses afférentes à des mesures compensatoires).	+1.1
	Nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu des sociétés (réduction d'environ 10 % des recettes).	-0.4
	Nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) (réduction d'environ 5 % des recettes.)	-0.6
	Réduction des droits de timbre, augmentation de l'impôt foncier (variation de 50 % des recettes pour chaque mesure).	-0.4
Améliorer les services à la population	Gains d'efficience (10 %) dans certains secteurs, y compris dans les services de santé.	+0.8
Développer les compétences et améliorer l'inclusivité	Augmentation des dépenses d'éducation (10 %)	-0.5
	Augmentation (10 %) des dépenses d'accueil et d'éducation des jeunes enfants (EAJE).	-0.1
	Augmentation (50 %) des dépenses affectées aux programmes actifs du marché du travail (PAMT).	-0.1
Solde		-0.2

Notes : 1. L'impact d'un relèvement du taux de la GST est calculé à partir des résultats publiés d'une évaluation interne du Trésor australien, auxquels on ajoute une estimation du coût que représenterait une augmentation de 5 % des dépenses au titre de la protection sociale, en utilisant la base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales (SOCX).

2. Les calculs d'une baisse de l'impôt sur le revenu des sociétés et de l'IRPP représentent respectivement 3.5 % et 11.5 % environ du PIB. L'effet sur les recettes est exprimé en pourcentage de réduction de la part respective de ces recettes par rapport au PIB.

3. Les effets sur les recettes des mesures relatives aux droits de timbre et à l'impôt foncier reposent sur une estimation en fonction de laquelle l'un et l'autre représentent respectivement 1.3 % et 0.5 % du PIB (d'après les données du Bureau australien de statistiques (ABS), Government Finance Statistics).

4. Les effets de gains d'efficience dans les services à la population et dans l'EAJE sont calculés d'après la base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales.

5. Les effets d'une augmentation des dépenses d'éducation sont calculés à partir des données de l'OCDE sur les dépenses publiques d'éducation.

Source : Calculs de l'OCDE.

Encadré 1.5. Impact potentiel des réformes structurelles sur le PIB par habitant

Les effets de certaines réformes proposées dans cette *Étude économique* sont quantifiés dans le tableau ci-après, en reprenant le cadre posé par Égert et Gal, (2017). Les estimations se fondent sur les relations empiriques observées d'un pays à l'autre entre les politiques structurelles antérieures et la productivité, l'emploi et l'investissement. Les réformes sont supposées être mises en application rapidement et intégralement et parce qu'il s'agit d'estimations transnationales, l'exercice ne prend pas en compte l'environnement institutionnel spécifique de l'Australie. En tant que telles, ces estimations sont données à titre d'illustration.

Tableau 1.5. Illustration de l'impact des recommandations de réformes sur le PIB par habitant

Réforme	Augmentation (en %) du PIB par habitant	
	Effet à 10 ans	Effet sur longue période
Allègement de la réglementation des marchés de produits dans les secteurs de l'énergie, du transport et des communications	1.0 %	2.5 %
Augmentation des dépenses de PAMT	1.1 %	2.1 %
Baisse de l'impôt sur le revenu des sociétés	0.3 %	0.4 %
Augmentation des dépenses affectées aux prestations familiales en nature	0.5%	0.7 %

Notes : Les changements durables opérés dans l'action publique, qui ont été retenus comme hypothèses de construction des scénarios ci-dessus, sont les suivants :

1. Allègement de la réglementation des marchés de produits dans les secteurs de l'énergie, du transport et des communications pour un rapprochement jusqu'à mi-distance des performances du pays de l'OCDE le mieux placé en la matière (réduction de l'indicateur de RMP de 1.5 à 1.2) ;
2. Augmentation des dépenses affectées aux programmes actifs du marché du travail (telles que mesurées par les dépenses par chômeur en pourcentage du PIB par habitant) pour se rapprocher de la valeur médiane des trois pays de l'OCDE les plus performants, ce qui équivaut à un accroissement de ces dépenses d'environ 50 %.
3. Réduction de 10 % des recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés.
4. Augmentation des dépenses affectées aux prestations familiales en nature pour les porter au niveau de la Nouvelle-Zélande, ce qui équivaut à un accroissement de ces dépenses d'environ 10 %

Source : Calculs de l'OCDE, d'après Égert et Gal (2017).

Tableau 1.6. Recommandations antérieures de l'OCDE pour maintenir une politique budgétaire prudente et garantir l'efficacité de la fiscalité et des dépenses publiques

Objet et résumé des recommandations	Résumé des mesures prises suite à l'Étude de 2017
Maintenir une politique budgétaire prudente	
Envisager d'instaurer un plafond de dépenses pour contenir leur hausse en période d'expansion économique, ainsi qu'un objectif de dette à long terme	Dans le budget 2018-19 de l'administration fédérale, les autorités ont annoncé l'introduction d'un plafonnement à 23.9 % du ratio recettes fiscales fédérales/PIB dans leur stratégie budgétaire.
Mettre en place des fonds de stabilisation en utilisant les recettes tirées des ressources naturelles, ou mobiliser davantage les fonds existants pour protéger le budget des variations des prix des produits de base	Aucun progrès n'a été accompli concernant un plus large recours à des fonds de stabilisation
Réforme fiscale et réforme des dépenses	
Poursuivre le transfert de charge fiscale en baissant l'impôt sur le revenu des sociétés et en relevant la taxe sur les biens et services (GST, <i>Goods and Services Tax</i>). Réformer le mécanisme de financement des États en supprimant les taxes inefficaces et en levant l'impôt foncier ; réduire encore la conditionnalité des dotations budgétaires.	La réforme de l'impôt sur les sociétés prévoit des baisses de taux en faveur des petites entreprises (27.5 % pour 2018-19, le taux devant être ramené à 25 % en 2021-22). Le champ d'application de la GST a été élargi aux biens d'importation de faible montant à compter de juillet 2018. Le déploiement de mesures de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices se poursuit.
Revoir la répartition des compétences entre l'administration fédérale et les États dans les grands secteurs de dépenses : améliorer la coordination et la coopération, notamment dans la santé, et envisager une redistribution des compétences.	Le Territoire de la capitale australienne reste la seule juridiction infranationale à mener une réforme d'ampleur de la fiscalité foncière. Celle-ci se traduit par une augmentation des impôts fonciers, une réduction des droits de mutation et la suppression des taxes sur les assurances

Source : OCDE

Transport, environnements urbains et services d'utilité publique : les défis sont de taille

Un système de réseaux routiers et de transports collectifs bien planifié et rentable, conjugué à des services de qualité et à prix concurrentiel dans les domaines de l'énergie, des télécommunications et de l'eau participent au bien-être des ménages et sont indispensables pour que les entreprises évoluent dans un environnement concurrentiel. Or l'Australie est confrontée à la saturation de l'infrastructure urbaine due à l'explosion démographique (voir le chapitre thématique), à des problèmes d'offre et de prix sur les marchés du gaz et de l'électricité ainsi qu'à différents défis dans le secteur des télécommunications. À cela s'ajoutent d'immenses problèmes économiques et techniques qui font obstacle à la fourniture des services d'utilité publique dans les zones rurales et reculées du pays.

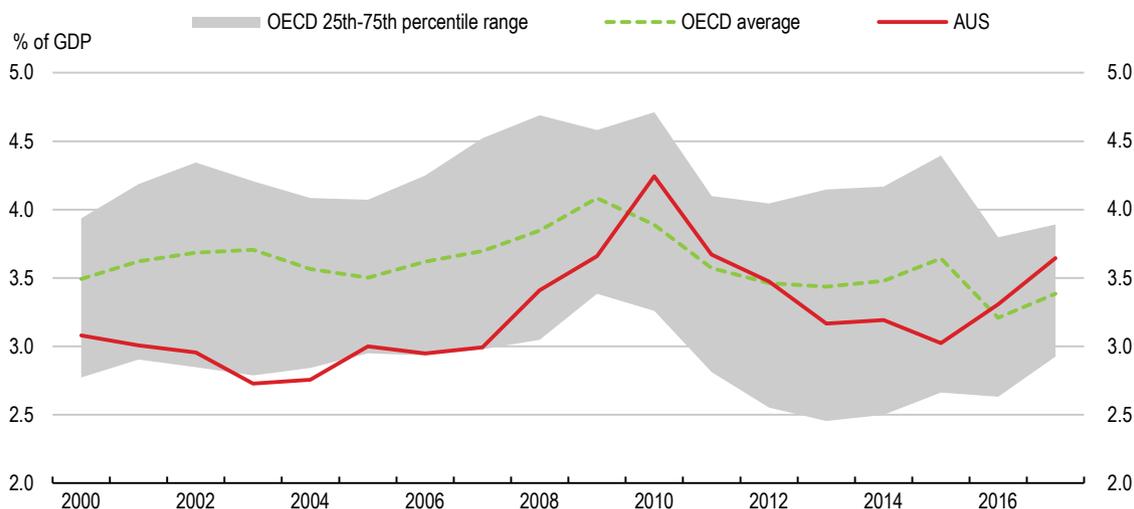
En complément des moyens habituellement mis en œuvre (voir ci-dessous), les pouvoirs publics font preuve d'un esprit d'ouverture fort louable dans la recherche de solutions nouvelles. Par exemple, les autorités fédérales ont mis à exécution un plan en faveur des villes intelligentes (*Smart Cities Plan*) en vue de renforcer leur appui et influence dans la mise au point de technologies et leur déploiement au service de l'infrastructure et d'autres applications urbaines.

L'infrastructure de transport urbain fait peau neuve

Face à l'ampleur grandissante des défis à relever dans le domaine des transports, le vaste programme d'investissement que le gouvernement a entrepris d'engager dans l'infrastructure, en particulier routière, à l'intérieur des aires métropolitaines et dans leur périphérie, arrive à point nommé. En témoigne la nouvelle montée en flèche de l'investissement public (Graphique 1.16).

Graphique 1.16. L'investissement public s'envole de nouveau

Formation brute de capital fixe des administrations publiques



Source : Base de données analytiques de l'OCDE.

Comme dans beaucoup d'autres pays, bien que la sélection de projets fasse l'objet de règles de procédure bien définies (qui, dans le cas de l'Australie confient une mission de contrôle et d'évaluation à des organismes indépendants), il n'est pas rare que les considérations politiques l'emportent sur la raison politique dans les décisions finales. De toute évidence, il arrive que des projets soient retenus sur la base de calculs économiques faussés ou au mépris des évaluations économiques (Terrill, 2016). Malgré les mesures prises pour donner plus de poids aux organismes compétents, il y a encore matière à amélioration. Dans le chapitre 2, il est recommandé de faire une plus grande place à l'analyse coûts-avantages.

La solution à la congestion routière urbaine passe par les modes de substitution (transports collectifs, marche et vélo) ainsi que par le recours accru aux péages (voir plus haut). En outre, le développement des transports exige d'adapter à l'évolution technologique les dispositifs en faveur des véhicules électriques et hybrides ainsi que l'infrastructure connexe, mais aussi de continuer à encourager les mises à l'essai de véhicules autonomes.

Une réforme de la gouvernance et de l'urbanisme serait la bienvenue

En général dans les affaires urbaines, les États jouent un rôle moteur et s'emploient judicieusement à orienter l'urbanisation. Ainsi, en Nouvelle-Galles du Sud, le gouvernement prévoit de créer une conurbation tripolaire (*A Metropolis of Three Cities - The Greater Sydney Regional Plan*). Certaines aires métropolitaines bénéficieraient du regroupement des collectivités locales ou des efforts déployés pour exploiter toutes les possibilités de mutualiser les services et les décisions entre les collectivités.

Les systèmes de zonage en place en Australie (qui relèvent des États) sont depuis longtemps accusés de comprendre un nombre excessif de catégories et d'être trop directifs en matière d'autorisation d'activité. Différentes initiatives ont été engagées en vue d'améliorer le système de zonage et l'aménagement du territoire en général. Cependant, seul l'État de Victoria a simplifié son système. Par ailleurs, ce type de réforme ne fait pas nécessairement disparaître le risque d'inadéquation entre l'aménagement du territoire (qui

relève en grande partie des collectivités locales), les intérêts de la population locale et les objectifs stratégiques. Dans le chapitre 2, il est recommandé d'assortir la réforme du zonage d'une définition circonscrite des compétences de l'administration locale en matière de restrictions additionnelles et, surtout, de supprimer les restrictions d'implantation qui touchent encore certaines activités de détail, en particulier les pharmacies.

Des problèmes sont encore à résoudre dans le secteur de l'énergie

L'envolée des prix de l'électricité et du gaz facturés aux consommateurs, les problèmes d'approvisionnement et, surtout, la panne générale survenue en Australie méridionale en 2016 ont provoqué la mise en œuvre immédiate de mesures correctives (en particulier, l'installation d'une batterie géante pour alimenter tout le territoire de l'Australie méridionale) et l'ouverture d'une enquête. L'une des causes de cette situation est le démarrage des exportations de gaz qui, bien qu'étant une bonne chose en soi, n'en a pas moins pesé sur les approvisionnements et les prix intérieurs. Le secteur de l'énergie pâtit également de l'incertitude liée à l'action publique et à la réglementation. Surtout, les solutions « rustines » et les changements de cap opérés dans la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre (voir ci-après la section sur l'environnement) ont rendu plus difficile encore de planifier les besoins en puissance installée. À cela s'ajoutent les problèmes du surinvestissement dans le réseau de transport d'électricité (Grattan Institute, 2018), l'asymétrie d'information sur le marché et la tarification monopolistique du gaz.

L'intervention des pouvoirs publics a permis d'avancer de manière satisfaisante sur certains fronts. Cette intervention a notamment consisté à conclure des accords avec les distributeurs et les fournisseurs d'énergie en vue d'améliorer l'information et d'élever le niveau de service, de consolider les garanties d'approvisionnement et de renforcer la surveillance exercée par l'autorité de concurrence sur le marché de l'énergie. À cela s'ajoute le projet de station de transfert d'énergie par pompage (Snowy 2.0), qui permettra d'exploiter davantage l'énergie solaire et éolienne. D'autres installations de ce type sont actuellement à l'étude. L'idée, avancée en 2017, d'une « garantie nationale de l'énergie » (*National Energy Guarantee*) qui imposerait des obligations en matière de fiabilité et d'émissions aux fournisseurs d'électricité a été retirée du programme gouvernemental en août 2018. Le gouvernement fédéral demeure déterminé à travailler avec les États et territoires pour mettre en œuvre le volet relatif à la fiabilité du cadre de garantie nationale de l'énergie.

Des progrès, mais aussi des obstacles sur la voie de l'accessibilité au haut débit à faible coût

S'agissant des services filaires, l'Australie a entrepris, comme indiqué dans l'Étude précédente, de se doter d'un réseau d'accès en gros pour les services satellitaires, filaires et sans fil, par l'intermédiaire d'une entreprise publique (NBN Co.). Mi-2018, le NBN (National Broadband Network) desservait plus de 60 % du territoire, et ce devrait être 100 % d'ici à mi-2020.

Pour ce qui est des services mobiles, il était déjà souligné dans l'Étude précédente que les experts internationaux étaient de plus en plus nombreux à estimer que la présence d'un quatrième opérateur améliorerait grandement la concurrence (OECD, 2014). Au cours des 18 mois à venir, plusieurs pays, dont la Hongrie, l'Italie, le Japon et Singapour, ouvriront leur marché à un quatrième opérateur. L'Australie aurait certainement intérêt à suivre cet exemple.

Reste désormais à mettre en place une tarification concurrentielle de l'accès en gros ainsi qu'à assouplir les modalités de délivrance et de stockage des numéros de téléphonie mobile (« identité internationale d'abonnement mobile », IMSI). Ce dernier point est important pour permettre la connectabilité des produits, comme les voitures et les appareils électriques (« l'internet des objets ») et ainsi faciliter, par exemple, le retour d'informations sur l'usure en direction du propriétaire et du constructeur.

Tableau 1.7. Recommandations antérieures de l'OCDE sur l'infrastructure et les services d'utilité publique

Thème et résumé des recommandations	Résumé des mesures prises suite à l'Étude de 2017
Améliorer les investissements dans les infrastructures	
Mettre en place des analyses coûts/avantages robustes et transparentes. Simplifier les procédures d'investissement dans les infrastructures. Améliorer les procédures relatives aux partenariats public-privé.	Infrastructure Australia a publié des principes sur la prise de décisions en juillet 2018 et une mise à jour de son cadre d'évaluation en mars 2018.
Cœuvrer à l'amélioration des transports	
Simplifier et harmoniser la réglementation routière et ferroviaire entre les États. Instaurer un mécanisme de tarification du transport routier. Envisager de réformer les dispositifs régissant la gestion et le financement des infrastructures routières.	En mai 2018, le Conseil Transport et Infrastructure du Conseil des gouvernements australiens (<i>Council of Australian Governments</i>) a convenu du cadre dans lequel élaborer une stratégie nationale sur 20 ans concernant le fret et les chaînes d'approvisionnement.
Améliorer l'efficacité du secteur énergétique	
Harmoniser la réglementation des différents États. Poursuivre la privatisation. Éliminer sans tarder le plafonnement en vigueur des prix de détail de l'électricité. Mettre en place des compteurs intelligents.	Aucune mesure particulière n'est à signaler.
Garantir l'accès, des prix concurrentiels et la qualité dans les télécommunications	
Favoriser l'entrée d'un quatrième opérateur de téléphonie mobile en vendant aux enchères des fréquences.	Aucune mesure particulière n'est à signaler.

Compétences : s'adapter à de nouveaux besoins

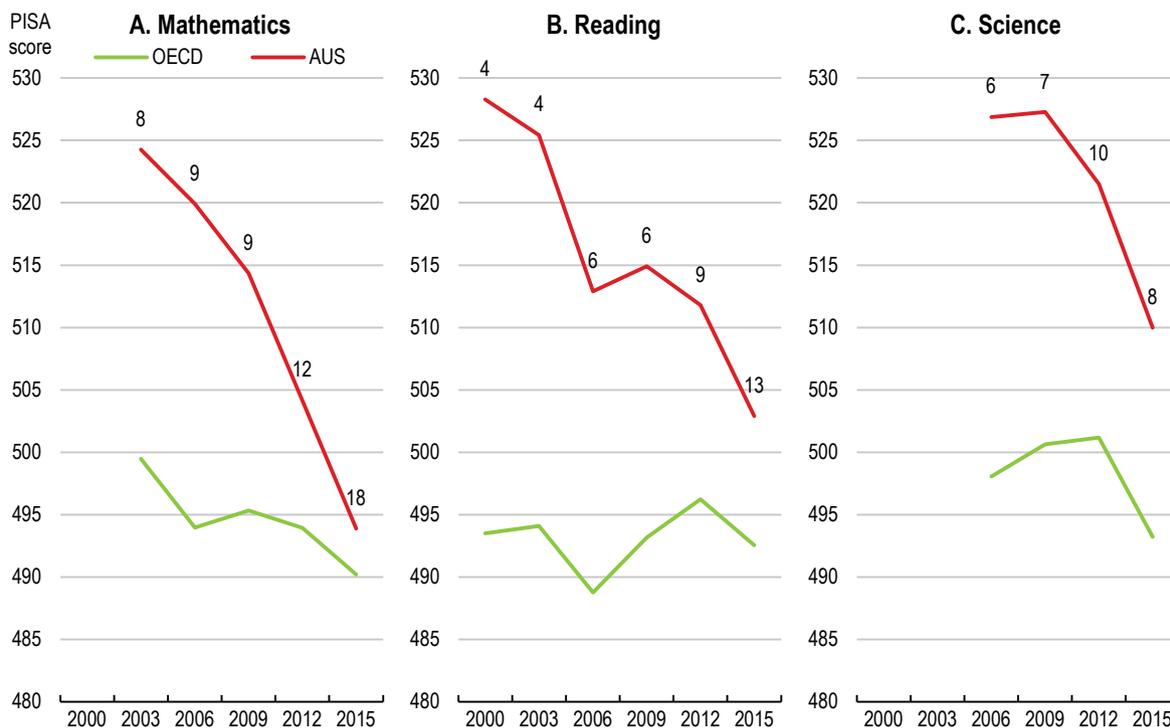
Il faut veiller à ce que les programmes d'enseignement et de formation suivent l'évolution des demandes sur le marché du travail sur fond de progrès technologiques rapides et de mondialisation, afin de renforcer la productivité de la main-d'œuvre et de s'assurer que personne ne soit laissé de côté en matière d'accès à l'emploi ou de revenus du fait de compétences insuffisantes ou inadaptées (voir chapitre 2).

L'Australie affiche un PIB par habitant élevé, qui reflète le haut niveau de formation et de compétences de la population. Comme dans de nombreux autres pays, la proportion d'Australiens qui poursuivent des études supérieures a fortement augmenté au cours des dernières décennies, et l'Australie se classe aussi en bonne position s'agissant de la participation aux programmes de formation des adultes. Sur le plan des résultats, le pays enregistre des scores supérieurs à la moyenne aux tests du PISA (qui porte sur les élèves de 15 ans) et du PIAAC (qui évalue les compétences des adultes) de l'OCDE. L'évaluation du PIAAC fait également ressortir de solides compétences en informatique et en TIC, ainsi que de fortes capacités d'apprentissage en milieu professionnel.

L'Australie doit néanmoins relever plusieurs défis :

- Les scores des élèves australiens au PISA reculent à la fois en valeur absolue et en valeur relative par comparaison avec d'autres pays participants (graphique 1.17).
- L'Australie se distingue par des écarts plus importants qu'ailleurs entre les élèves en termes de résultats scolaires, et certains indicateurs donnent à penser que les inégalités se sont creusées. En dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics, la proportion de très bons élèves parmi les enfants de milieux défavorisés reste globalement stable, et l'influence exercée par la situation socio-économique sur le niveau de compétence en sciences semble s'être accrue (OECD, 2016a).
- S'il faut globalement s'en féliciter, l'expansion rapide de l'enseignement supérieur pose néanmoins des problèmes de coûts s'agissant du financement des établissements universitaires et des prêts étudiants. Elle se traduit aussi par une baisse du taux de diplômés et une détérioration des résultats des diplômés sur le marché du travail. Elle pourrait donc avoir été trop importante, en débouchant sur une offre supérieure à la demande.

Graphique 1.17. L'Australie recule dans le classement du PISA



Les chiffres qui figurent à côté des lignes indiquent le classement de l'Australie, en sachant que 1 correspond au score le plus élevé au PISA.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2000, 2003, 2006, 2009, 2012, et 2015, tests en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences.

Pour améliorer les compétences et l'enseignement, il faut mener des actions à tous les échelons du système éducatif. Une vaste réforme lancée en 2009 a permis d'améliorer l'accès aux services d'éducation des jeunes enfants et de mieux contrôler leur qualité. Des réformes ont également été menées pour mieux cibler et simplifier les aides à la garde

d'enfants, notamment dans l'objectif de faciliter le travail des femmes. Cela montre à quel point il est important d'assurer un accès universel aux services d'éducation des jeunes enfants et d'améliorer en permanence leur qualité. Il pourrait aussi être utile de renforcer l'aide ciblée sur les ménages modestes en réduisant les obstacles à la préscolarisation des jeunes enfants et en intensifiant le contrôle de la qualité des services.

Ces dernières années, les réformes engagées dans l'enseignement primaire et secondaire ont plus particulièrement mis l'accent sur le système de financement. Une première vague de réformes (« réformes Gonski 1.0 ») a débouché sur la prise en compte d'un plus grand nombre de variables socio-économiques dans les formules de financement des établissements scolaires, dans l'objectif de mieux prendre en compte les besoins dans le calcul des fonds alloués. La deuxième vague de réformes prévues devrait compléter ces dispositions en établissant un lien entre les financements et les résultats scolaires. Il faut poursuivre la mise en œuvre de ces réformes, qui pourraient prévoir la création d'un institut de recherche ayant pour mission d'enrichir la base de données probantes dans le secteur de l'éducation.

Le système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de l'Australie a rencontré d'importantes difficultés à la suite d'une réforme qui est parvenue à augmenter le nombre de prestataires et à accroître la concurrence sans toutefois que cette évolution s'accompagne des contrôles appropriés quant à la qualité de ces prestataires. Résultat : l'offre de prestataires et de programmes a explosé, nombre d'entre eux étant de qualité médiocre et cherchant uniquement à profiter de l'aide octroyée par l'État pour couvrir les frais de scolarité via les prêts étudiants. Les réformes prévues devraient résoudre ce problème mais un suivi minutieux s'impose. Par ailleurs, les pouvoirs publics devraient renforcer le contenu des programmes d'EFP portant sur les compétences d'ordre général, dans la mesure où une forte proportion des adultes ont de faibles compétences en calcul et où ces programmes privilégient souvent les enseignements professionnels spécialisés. Il conviendrait aussi de supprimer les paiements initiaux demandés aux étudiants des filières de l'EFP mais non à ceux de l'enseignement supérieur général, qui faussent les choix des élèves au profit des filières générales.

L'essor de l'enseignement supérieur a provoqué une hausse rapide des coûts budgétaires actuels et futurs, du fait des subventions octroyées aux universités et des coûts implicites induits par l'augmentation de la dette liée aux prêts étudiants, qui résulte de la bonification d'intérêt et du non-remboursement des prêts des diplômés dont le revenu ne dépasse jamais le seuil de remboursement. Le gouvernement actuel a, dans les faits, abandonné le modèle de financement des universités basé sur la demande qui avait été adopté en 2012 en imposant un gel des dépenses de deux ans sur les subventions aux universités et en faisant part de son intention d'indexer ensuite la hausse des dépenses sur la croissance démographique et d'autres critères qui restent encore à déterminer. Compte tenu de l'augmentation rapide des coûts, cette approche semble raisonnable. À plus long terme, le financement devra tenir compte des cohortes importantes qui s'apprêtent à quitter le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Des modifications ont été apportées aux dispositions régissant le remboursement des prêts étudiants, notamment la réduction du seuil de remboursement initial, mais de nouvelles réformes s'imposent pour réduire l'encours de la dette. La difficulté consiste à y parvenir sans que cela ne pèse trop lourdement sur les ménages modestes.

S'agissant des systèmes éducatifs dans leur ensemble, l'amélioration des informations disponibles sur la qualité des prestataires et l'évolution de la demande de compétences sur le marché du travail pourrait aider les élèves à prendre des décisions éclairées, mais aussi

contribuer à ce que les programmes soient en phase avec les besoins du marché et, d'une manière plus générale, assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, il serait utile de renforcer la formation continue des conseillers d'orientation et d'atténuer la tendance qui consiste à orienter de préférence les élèves vers l'enseignement supérieur général. Il ressort de l'analyse des procédures d'évaluation et d'anticipation des compétences présentée dans l'examen *Getting Skills Right* (OECD, 2018c) sur l'Australie publié récemment qu'il conviendrait de procéder à des évaluations plus régulières, d'homogénéiser les procédures entre les régions et les secteurs, et d'intensifier les efforts d'évaluation dans les zones isolées. Il est également recommandé de centraliser les plateformes en ligne consacrées à l'orientation professionnelle et à l'éducation. Par ailleurs, au vu de l'augmentation du taux d'abandon des études supérieures générales, il faut mieux informer les futurs étudiants quant aux débouchés professionnels qu'offrent les filières générales, mais aussi quant aux risques et aux coûts que des études universitaires représentent.

Les nouvelles modalités d'enseignement fondées sur les technologies numériques, comme les cours en ligne gratuits et les ressources éducatives en libre accès, sont de plus en plus utilisées en Australie, même si elles restent relativement rares par comparaison avec les enseignements traditionnels. Certains prestataires ont recours à de nouvelles méthodes pour fournir des services d'enseignement aux populations isolées, ce qu'il convient de saluer, d'autant plus au vu des difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontées ces populations. Les pouvoirs publics pourraient encourager l'utilisation généralisée des technologies numériques à l'appui de l'éducation, en mettant en place à grande échelle un système d'homologation plus neutre à l'égard de la méthode d'enseignement.

Inclusivité : encore des efforts pour combler les écarts

Taux d'activité : des écarts persistent

D'une manière générale, le taux d'activité en Australie est supérieur à celui constaté dans de nombreux autres pays. Pour autant, certaines catégories de population, comme les mères, les parents isolés et les Australiens autochtones, ont un taux d'activité plus faible. Des mesures en faveur d'une augmentation du taux d'activité contribueraient à réduire la pauvreté et aideraient les individus à ne pas se laisser distancés par l'évolution des technologies et des compétences.

La politique de l'Australie en matière de protection sociale fait peser une charge relativement légère sur le budget, ce qui permet de maintenir le coin fiscal sur le travail à un niveau bas et de soutenir l'emploi et la compétitivité. L'accent qui est mis sur les programmes d'activation, conjugué à l'application de critères de ressources et d'activité, permet de limiter le nombre de ménages qui sont tributaires des transferts sociaux. Des problèmes se posent néanmoins, comme le montre le chapitre 2.

La politique d'activation repose sur un système de services de l'emploi externalisés (*Jobactive*), et la participation à certaines activités (comme l'orientation professionnelle, la formation, le bénévolat, etc.) figure au nombre des critères d'admission au bénéfice de prestations. S'il convient de saluer une telle approche, il est difficile d'établir quelles sont les incitations les plus efficaces pour les prestataires. Comme l'indiquent de récentes études publiées par l'OCDE (OECD, 2017 and 2016b), les paiements aux prestataires qui placent un travailleur sont effectués à la 4e, 12e et 26e semaine d'emploi. Ainsi, les prestataires sont incités à placer les chômeurs rapidement, sans accorder peut-être beaucoup d'attention à la pérennité ni à la stabilité de l'emploi obtenu. Un paiement supplémentaire, après

26 semaines, pourrait les inciter à dispenser des formations plus pertinentes et de meilleure qualité et à favoriser un meilleur maintien dans l'emploi. L'exemple du *Work Programme* lancé au Royaume-Uni, qui aidait les chômeurs de longue durée à retrouver un emploi, montre que, pour certaines catégories de demandeurs d'emploi, un accompagnement et des incitations à long terme peuvent avoir un effet positif sur le maintien dans l'emploi.

Par ailleurs, l'Australie pourrait améliorer le soutien apporté aux travailleurs privés de leur emploi (dans le cadre de licenciements économiques) ou qui risquent de perdre leur emploi, par exemple en cas de licenciements collectifs. Étant donné qu'il est ciblé sur les chômeurs qui ont le plus de mal à retrouver du travail, le programme *Jobactive* n'est pas adapté dans ce contexte. Par le passé, les licenciements collectifs ont suscité des interventions ponctuelles importantes de la part de l'administration fédérale et des collectivités locales ; néanmoins, ces actions concernaient principalement des dossiers sensibles du point de vue politique et n'étaient pas nécessairement homogènes. La création du programme fédéral temporaire *Stronger Transitions*, dont l'objectif est d'assurer une intervention précoce, est donc la bienvenue. Un autre projet inédit, baptisé *Job Change* (qui débutera en juillet 2019), mettra à la disposition immédiate de tous les travailleurs licenciés (et de leurs conjoint(e)s) des services d'aide au retour à l'emploi. Pour améliorer les interventions publiques en cas de licenciements collectifs, les employeurs devraient être tenus de les notifier plus en amont et de veiller à ce que les dossiers des salariés en matière de compétences et de formation soient actualisés comme il se doit.

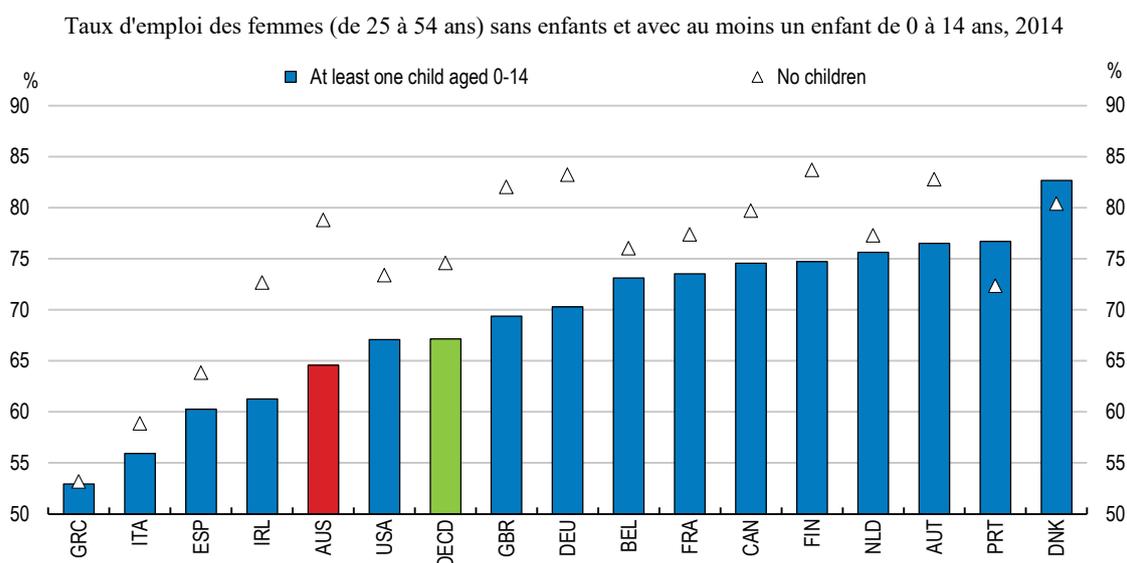
En Australie, le taux d'activité des mères est relativement faible (graphiques 1.18 et 1.19), surtout lorsqu'elles sont seules, ce qui donne à penser qu'il existe des dysfonctionnements dans les systèmes de prestations et d'impôts pour les familles, et qu'il conviendrait de renforcer l'offre de services d'accueil des jeunes enfants. Des taux marginaux d'imposition effectifs élevés et inégaux liés à la dégressivité des prestations peuvent dissuader de nombreuses femmes de travailler (surtout à temps plein). Une initiative récente visant à fusionner deux allocations pour enfant à charge au sein d'un seul et même dispositif contribuera notamment à simplifier les systèmes d'impôts et de prestations. Pour autant, la question de la dégressivité des prestations constitue un enjeu inhérent aux prestations soumises à conditions de ressources et il est indispensable de s'efforcer sans relâche de réduire les contre-incitations au travail. Il faut, à ce titre, saluer le lancement du programme pilote d'activation et de soutien destiné aux parents *ParentsNext* qui s'appuie sur des prestataires privés, d'autant plus que de nombreux parents isolés se heurtent à de multiples obstacles sur le marché du travail, parmi lesquels un niveau de compétences insuffisant, un mauvais état de santé ou une expérience professionnelle limitée (OECD, 2017). Toutefois, l'Australie pourrait aussi durcir son approche en matière d'incitations au travail : en effet, les parents isolés ne sont pas tenus d'être en recherche active d'emploi pour pouvoir bénéficier de prestations avant que tous leurs enfants aient atteint l'âge de 6 ans, alors que l'âge retenu dans de nombreux pays est de 3 ans.

Des progrès en demi-teinte pour les populations autochtones

En matière d'inclusivité, le défi le plus important à relever pour l'Australie reste celui des handicaps socio-économiques multiples et considérables subis par de nombreuses populations autochtones. Les Australiens autochtones sont au nombre de 750 000 environ, ce qui représente environ 3 % de la population totale. La stratégie et procédure d'évaluation *Closing the Gap*, mise en œuvre à l'échelon national, assure le suivi annuel des progrès accomplis pour réduire les écarts constatés dans les résultats socio-économiques (encadré 1.6). Le rapport de 2018 dresse un tableau en demi-teinte. Les objectifs sont en bonne voie de réalisation au regard de la mortalité infantile, de la préscolarisation des

enfants de 4 ans et de la proportion d'élèves qui achèvent avec succès la 12e année d'études. En revanche, des retards sont enregistrés dans les domaines de la fréquentation scolaire, des compétences élémentaires, de l'emploi et de l'espérance de vie. En s'appuyant sur l'évaluation des mesures adoptées par le passé, le rapport *Closing the Gap* 2018 met en lumière l'importance d'une coordination efficace de l'action publique et d'une allocation efficiente des ressources (encadré 1.6). Par ailleurs, les initiatives passées montrent combien il importe d'associer pleinement les populations autochtones à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action publique. Ce point a également été mis en exergue dans d'autres rapports, y compris celui de la Commission de la productivité sur les services à la population (Productivity Commission, 2017d).

Graphique 1.18. L'écart de taux d'emploi entre les femmes qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas est important



Note : L'agrégat OCDE est une moyenne non pondérée pour l'ensemble des pays membres.

a) Pour le Canada, les chiffres couvrent les enfants de 0 à 15 ans, et pour les États-Unis, ceux de 0 à 17 ans.

b) Les données du Danemark et de la Finlande se rapportent à 2012, et à 2013 pour l'Allemagne.

Source : Base de données de l'OCDE sur la famille.

Encadré 1.6. Soutien aux populations autochtones : les clés de la réussite

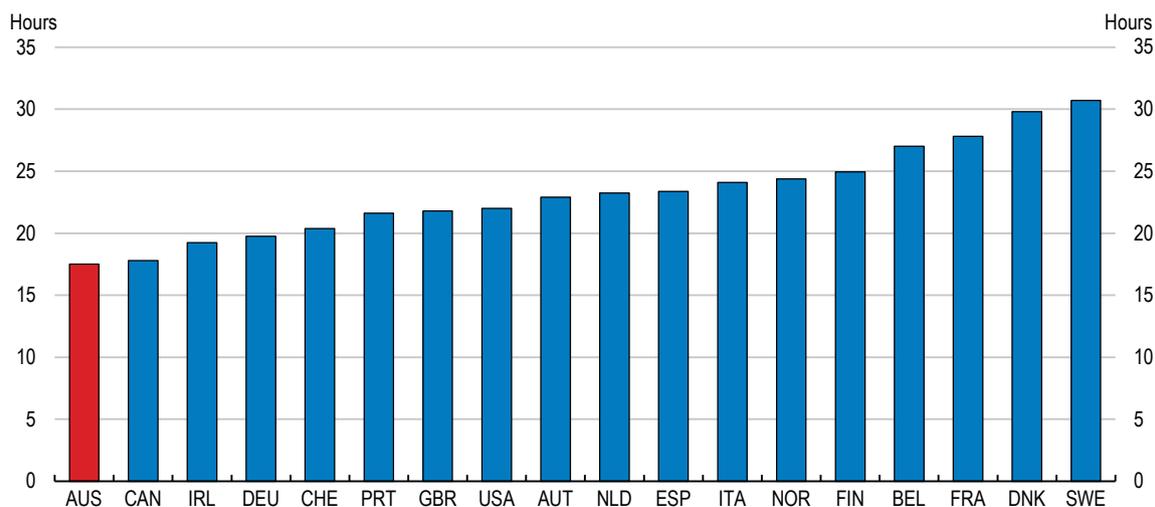
Le rapport annuel *Closing the Gap* assure le suivi des progrès accomplis au regard de sept objectifs visant à réduire les écarts constatés entre les Australiens autochtones et les autres. Dans sa dernière édition (Australian Government, 2018, p 11-12), le rapport présente les clés de la réussite des mesures de soutien, en s'appuyant sur les travaux de recherche existants et les enseignements tirés des mesures déjà mises en œuvre :

- *« des approches globales associant les Australiens autochtones afin de prendre en compte l'ensemble du contexte culturel, social, émotionnel et économique dans lequel vivent ces populations – y compris les traces laissées par le traumatisme, la douleur et la perte associés à la colonisation ;*
- *une participation active des populations autochtones à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes, de manière à établir une véritable collaboration durable avec les Australiens autochtones, et à renforcer leurs capacités ;*
- *des relations de collaboration entre les administrations et les autres organismes compétents dans la mise en œuvre des services et des programmes, tenant compte des relations d'interdépendance entre des déterminants sociaux et économiques clés dans de nombreux aspects de la vie des Australiens autochtones ;*
- *la valorisation des connaissances et des croyances et pratiques culturelles des Australiens autochtones qui sont essentielles pour promouvoir une identité culturelle positive et leur bien-être social et émotionnel ;*
- *une direction et une gouvernance claires pour les programmes, initiatives et interventions. Cela suppose que les responsables à haut niveau des organisations et organismes compétents s'engagent à l'égard des objectifs de réduction des handicaps dont souffrent les Australiens autochtones et d'amélioration de leur santé et de leur bien-être ;*
- *l'embauche de personnel autochtone et sa pleine participation à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes, et la mise en place de formations adaptées, le cas échéant, pour renforcer les capacités des personnels autochtones ;*
- *la valorisation d'une main-d'œuvre qualifiée et motivée (autochtone ou non) et la sensibilisation à la diversité et aux différences culturelles ;*
- *l'adoption d'une approche fondée sur les points forts qui vise à développer les atouts, les compétences et les capacités des Australiens autochtones ; et*

- *des projets clairs pour la recherche et l'évaluation afin de déterminer les éléments qui fonctionnent, de constituer une base de référence à améliorer, de mettre en lumière les réussites et de rassembler des données probantes pour justifier l'allocation des ressources actuelles ».*

Graphique 1.19. Les mères en couple travaillent très peu

Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires des mères en couple qui travaillent à temps partiel, sont âgées de 25 à 45 ans et ont au moins un enfant, 2014 ou dernière année disponible



Note : Nombre habituel d'heures de travail des salariés pour les pays européens, l'Australie, le Canada et les États-Unis. Les données correspondent au total des heures travaillées dans tous les emplois occupés, sauf au Canada où l'on ne tient compte que des heures travaillées dans le cadre de l'emploi principal.

a) Pour les pays européens, la distinction entre le travail à temps partiel et le travail à temps plein repose sur les déclarations des répondants. On entend par travail à temps partiel un emploi à moins de 30 heures de travail par semaine en Australie et au Canada, et à moins de 35 heures par semaine aux États-Unis.

b) Les données se rapportent à 2011 pour le Canada, et à 2014 pour l'Australie et les États-Unis.

Source : OCDE, *Connecting People with Jobs: Key Issues for Raising Labour Market Participation in Australia*.

Tableau 1.8. Recommandations antérieures de l'OCDE en matière d'emploi, de santé et de protection sociale

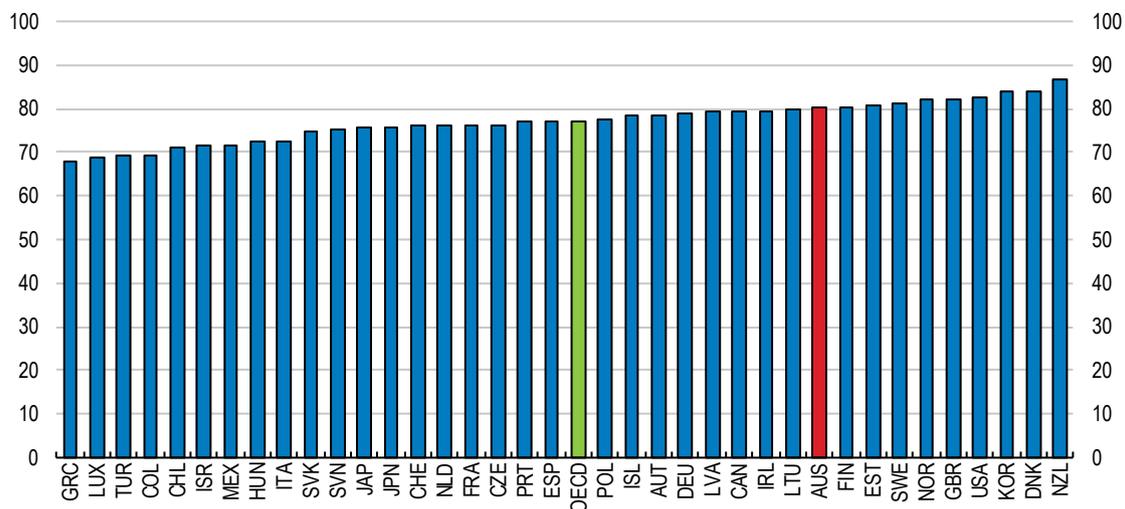
Thème et résumé des recommandations	Résumé des mesures prises suite à l'Étude de 2017
Encourager l'emploi	
Améliorer l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) afin d'aider les parents à concilier vie de famille et activité professionnelle.	Un programme d'activation et de soutien aux parents (<i>ParentsNext</i>) est en cours de déploiement.
Améliorer la configuration des prestations pour encourager l'emploi, en particulier dans le système d'aide aux personnes handicapées.	Un nouveau modèle de Services de l'emploi pour les personnes handicapées (<i>Disability Employment Services</i>) a été élaboré et devrait être mis en œuvre en 2018.
Améliorer les services de l'emploi : renforcer les liens entre financement et performances, catégoriser plus finement les demandeurs.	Un programme fédéral temporaire ciblé sur les travailleurs licenciés (<i>Stronger Transitions</i>) a été annoncé, et un nouveau programme, baptisé <i>Job Change</i> , devrait débiter en juillet 2019.
Préserver la flexibilité du marché du travail et remédier, au moyen de l'immigration, aux tensions enregistrées au niveau de l'offre	
Assouplir les exigences de négociation pour les nouvelles entreprises. Réformer les réglementations sectorielles du travail dans le cadre d'accords négociés.	Le premier examen quadriennal des dernières sentences arbitrales (qui fixent dans certains secteurs les normes minimales en termes de taux de rémunération et de conditions de travail) est en cours.
Accroître la mobilité de la main-d'œuvre, par exemple en réduisant les différences observées entre les États en matière de programmes d'enseignement et de formation .	
Santé, invalidité et désavantages	
Dans le secteur de la santé, développer les soins préventifs, améliorer les services destinés aux personnes âgées et à celles qui souffrent de troubles mentaux, promouvoir les soins de premier recours. Réduire la complexité du régime d'invalidité, faire en sorte qu'il soit plus centré sur les personnes.	Le budget 2018-19 prévoit une hausse des fonds alloués à la santé mentale, avec un accent mis sur la prévention des suicides, la prise en charge des personnes âgées et la recherche. Le programme <i>More Choices For a Longer Life</i> prévoit des réformes dans les soins aux personnes âgées afin d'élargir la palette de services qui leur sont destinés et de leur assurer une bonne santé.
Protection sociale	
Mieux cibler les allègements fiscaux liés aux pensions de retraite. Élaborer une stratégie d'investissement vis-à-vis des prestations sociales axée sur les groupes vulnérables.	Une série de réformes de la fiscalité des pensions de retraite vient de s'achever. Le gouvernement continuera de développer la stratégie <i>Australian Priority Investment Approach to Welfare</i> , qui s'articule autour d'une évaluation annuelle du système de protection sociale et d'interventions en faveur d'une hausse du taux d'activité pour les personnes aptes à travailler.
Améliorer les services offerts aux personnes souffrant de désavantages multiples.	Le gouvernement s'appuie sur les éclairages apportés par l' <i>Investment Approach to Welfare</i> pour cibler les catégories de jeunes qui sont exposés au risque d'une dépendance durable à l'égard des prestations sociales, grâce aux financements tirés du <i>Try, Test and Learn Fund</i> . Le déploiement du système national d'assurance invalidité (NDIS, <i>National Disability Insurance Scheme</i>) se poursuit.

Politiques relatives aux entreprises : stimuler la concurrence et l'innovation

Le vivier de personnel qualifié, globalement abondant et flexible, la charge fiscale réduite sur l'économie et les indicateurs de restrictivité des marchés de produits généralement favorables, y compris pour le secteur des services (graphiques 1.20 et 1.21), sont autant de facteurs révélateurs d'un environnement concurrentiel en Australie. Il convient toutefois de poursuivre les efforts afin de garantir le bon fonctionnement des marchés et d'éviter les réglementations inutiles.

Graphique 1.20. Un environnement réglementaire favorable aux entreprises

Facilité d'exercice des activités économiques, distance de la frontière, échelle de 0 à 100 (niveau le plus élevé)

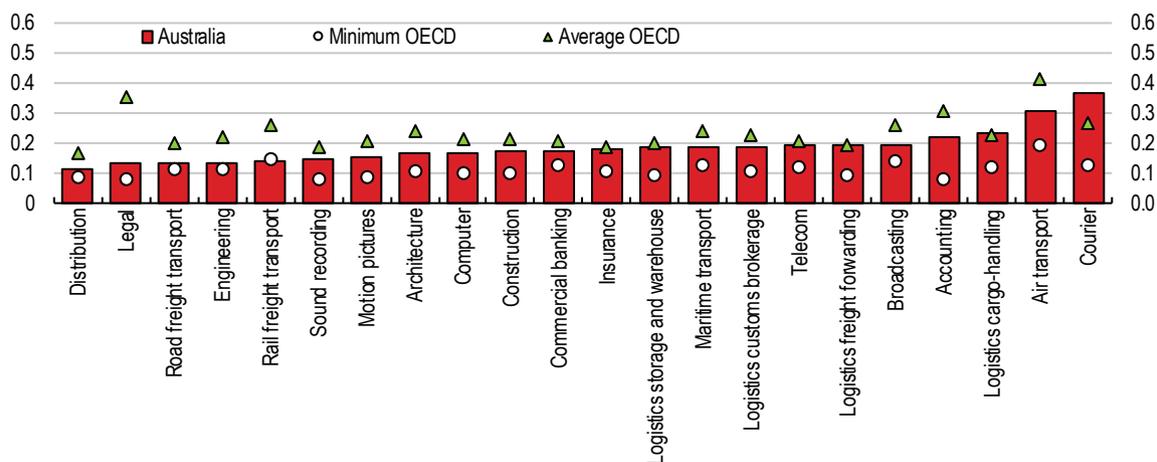


Note : La distance de la frontière révèle l'écart entre la situation d'une économie donnée et le résultat le plus élevé enregistré pour chaque indicateur *Doing Business*. Les résultats sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 100, la valeur 100 représentant la frontière des meilleures pratiques (une note plus élevée dénote un environnement plus favorable à l'exercice des activités économiques). Les résultats du classement *Doing Business* 2018 sont calculés sur la base de ceux de juin 2017, d'après la moyenne des scores de distance de la frontière de chaque économie pour les dix thématiques du classement agrégé.

Source : Banque mondiale, Base de données *Doing Business* 2018.

Graphique 1.21. Indice de restrictivité des échanges de services

Les valeurs d'indice s'échelonnent entre zéro et un (restrictivité la plus élevée)¹, 2017



1. L'indice porte sur la transparence de la réglementation, les obstacles à la concurrence et autres mesures discriminatoires, les restrictions touchant le mouvement des personnes et les restrictions touchant l'entrée sur le marché.

Source : Indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE (IRES).

Conditions cadres : des progrès restent à faire pour améliorer le fonctionnement des marchés

La priorité accordée à la structure et aux mesures fiscales témoigne de la volonté bienvenue d'améliorer les conditions cadres pour les entreprises. Des progrès ont également été réalisés suite à un examen d'envergure de la politique de la concurrence (Harper Review, Harper et al, 2015). À ce titre, plusieurs amendements déterminants ont été apportés au droit de la concurrence (tableau 1.9), avec notamment un élargissement du champ d'application de la législation – les lois relatives à la divulgation d'informations tarifaires étant remplacées par une interdiction plus générale des « pratiques concertées » (à savoir des pratiques ayant pour but ou pour effet, probable ou avéré, de limiter sensiblement la concurrence). À cela s'ajoute l'amélioration des conditions qui sous-tendent une dynamique vertueuse des entreprises, grâce à des amendements apportés à la législation relative à l'insolvabilité, destinés à faciliter les restructurations (voir tableau 1.9).

Les droits attachés aux données ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. L'initiative Consumer Data Right entend conférer aux consommateurs – particuliers ou professionnels – le droit de donner aux entreprises détenant certaines données l'instruction de les transférer soit à eux-mêmes, soit à une tierce partie. Ces droits s'appliqueront dans un premier temps au secteur bancaire ; suivront ensuite les secteurs de l'énergie et des télécommunications, le but étant de les étendre à terme au reste de l'économie. L'exercice de ces droits pourrait favoriser la concurrence, par exemple en facilitant la comparaison ou le changement de produits ou de services, voire en apportant des éléments d'information aux entreprises.

Des progrès restent à faire pour améliorer le fonctionnement des marchés sur un certain nombre de questions précises. La présente Étude attire l'attention sur les incidences néfastes des droits de timbre et les problèmes liés à la réglementation du secteur pharmaceutique et au zonage de l'utilisation des terres. D'autres domaines appellent à être réformés, notamment pour ce qui est des normes applicables aux produits (il serait par exemple opportun d'adopter plus largement les normes internationales afin de réduire la charge administrative), des autorisations professionnelles (le périmètre des services exercés sous licence est souvent plus large que nécessaire), et de la réglementation maritime (par exemple, les restrictions au droit de navigation, ou cabotage, pourraient être réduites) (voir Productivity Commission, 2017b, Annexe B).

Jusqu'à présent, la réaction des autorités à la nouvelle vague d'entreprises faisant appel à des modèles économiques inédits a été globalement positive, puisqu'elles se sont efforcées de modifier le cadre réglementaire de manière à l'adapter aux nouveaux acteurs, tout en assurant une neutralité de traitement. C'est ainsi que la plupart des États et territoires ont instauré des mécanismes de « cohabitation » entre les services de covoiturage et de taxi (dans l'idéal, cependant, la réglementation devrait converger à terme vers l'établissement d'un cadre commun pour ces deux catégories de services). Par ailleurs, les autorités locales se sont penchées sur les questions soulevées par les services d'hébergement. Toutefois, il convient également de s'attaquer aux composantes des conditions cadres générales qui font obstacle aux innovations de rupture. La politique de la concurrence devrait notamment contrer les stratégies de défense indésirables des entreprises en place (telles que le renforcement des barrières à l'entrée). Dans les cas où les innovations de rupture soulèvent des problèmes d'ordre fiscal, il convient de s'efforcer d'appliquer un traitement équitable aux entreprises en place et aux nouvelles venues.

Des politiques ciblées pour les entreprises : l'accent continue d'être mis sur l'innovation

Un grand pas a été franchi en faveur de l'amélioration des conditions d'innovation en Australie, avec le Programme national pour l'innovation et la science (NISA, *National Innovation and Science Agenda*). Celui-ci prévoit des mesures sur différents fronts, des aides financières destinées aux entreprises qui innovent, à la collaboration entre les établissements de recherche et les entreprises, en passant par le développement des compétences, les marchés publics ou encore la politique relative aux données. L'évaluation approfondie de l'innovation exposée dans l'Étude de 2017 soulignait notamment l'importance des progrès dans le renforcement de la collaboration entre le secteur de la recherche et les entreprises.

La mise en œuvre de mesures actives visant à encourager l'innovation se poursuit. Dans son budget pour 2018-19, l'Australie prévoit d'investir 2.4 milliards AUD dans les capacités de recherche, de science et de technologie, sachant que nombre de ces mesures sont en phase avec les recommandations formulées dans le rapport intitulé *Australia 2030: Prosperity through Innovation* par le Conseil australien pour l'innovation et la science (ISA, *Innovation and Science Australia*), un organisme officiel indépendant. Par ailleurs, le budget détaille des réformes de l'incitation fiscale en faveur de la R-D, qui visent à renforcer son efficacité en termes à la fois d'exécution de nouvelles activités de R-D (principe d'« additionnalité ») et d'amélioration de l'intégrité et de l'administration des programmes. De plus, des progrès ont été accomplis du côté de la réforme de la législation sur la propriété intellectuelle, suite à l'évaluation réalisée en 2017 par la Productivity Commission.

Dans certains domaines d'action liés à l'innovation, comme les compétences et l'éducation, les pouvoirs publics doivent maintenir leur attention et continuer de suivre de près la mise en œuvre des mesures afin que s'opèrent les changements visés. Pour d'autres aspects de la politique d'innovation, il conviendrait probablement d'envisager, dans bien des cas, une phase de finalisation de la mise en œuvre du programme et d'évaluation de l'impact y afférent. Toutefois, des questions restent pour l'heure sans réponse : aucun véritable tri n'a été opéré dans la kyrielle de programmes d'aide aux entreprises ciblant les PME innovantes. Des efforts ont certes été déployés pour aider les utilisateurs à s'y retrouver dans les programmes d'aide, grâce à des initiatives visant à instaurer un « guichet unique » sur internet (business.gov.au). Pour autant, l'amélioration de l'accès aux informations ne résout pas les inefficiences sous-jacentes liées au chevauchement ou à la redondance des programmes.

Tableau 1.9. Recommandations antérieures de l'OCDE pour favoriser la compétitivité et la capacité d'innovation des entreprises

Thème et résumé des recommandations	Résumé des mesures prises suite à l'Étude de 2017
Favoriser la concurrence	
<p>Fournir aux entreprises une aide globale : donner la priorité aux baisses de taux de l'impôt sur les sociétés, réduire le poids de la réglementation et l'évasion fiscale</p> <p>Renforcer la concurrence et améliorer la répartition des ressources ; en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le droit de la concurrence, notamment pour ce qui est de l'abus de position dominante ; - Ajuster les dispositions législatives relatives à l'insolvabilité ; - Favoriser l'entrée sur le marché d'entreprises s'appuyant sur des modèles économiques innovants. 	<p>La mise en œuvre des baisses de taux d'imposition pour les petites et moyennes entreprises et la campagne de réduction du poids de la réglementation se poursuivent.</p> <p>Les amendements au droit de la concurrence adoptés en 2017 prévoient le remplacement des lois interdisant la divulgation d'informations tarifaires par une interdiction plus générale des « pratiques concertées » et une définition plus large de l'abus de position dominante. Ils précisent par ailleurs les dispositions légales et rationalisent les procédures, notamment pour ce qui est des cartels et des fusions.</p> <p>Les amendements à la législation relative à l'insolvabilité (2017) prévoient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un dispositif de limitation de responsabilité personnelle pour les dirigeants d'entreprise en cas d'insolvabilité. Il permet aux dirigeants de garder le contrôle d'une entreprise en restructuration (plutôt que de céder le contrôle à un administrateur extérieur) ; - Des dispositions instaurant des moratoires sur les clauses résolutoires (qui permettent de résilier des contrats ou de les modifier uniquement en cas d'insolvabilité) lorsqu'une entreprise est en restructuration.
Encourager l'innovation	
<p>Améliorer l'efficacité du soutien à l'innovation en renforçant l'impact du dispositif d'incitation fiscale à la recherche-développement (R-D) et en réduisant le nombre de programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) innovantes.</p> <p>Encourager l'innovation dans les services publics en ouvrant les procédures d'appel d'offres à un éventail plus large de soumissionnaires et en poursuivant le développement des services d'administration électronique.</p>	<p>La réforme du dispositif d'incitation fiscale en faveur de la R-D, destinée à recentrer le soutien sur des dépenses supplémentaires consacrées à des activités à forte intensité de R-D et à améliorer l'intégrité et l'administration des programmes, a été annoncée dans le cadre du budget fédéral 2018-19.</p> <p>Le programme <i>National Innovation and Science Agenda</i> prévoit un arsenal de mesures en ce sens, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une place de marché électronique destinée à faciliter la participation des PME aux appels d'offres publics lancés pour des projets informatiques ; • L'octroi de financements pour inciter les PME à développer des solutions innovantes susceptibles d'aider les pouvoirs publics à relever les défis qui se posent en termes d'action publique et d'offre de services (<i>Business Research and Innovation Initiative</i>)
<p>Renforcer la politique en faveur de l'innovation, en particulier la collaboration entre le secteur de la recherche et les entreprises, notamment par le biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'incitations au financement universitaire ; - d'une meilleure coordination des programmes de placement des étudiants ; - d'une évaluation plus uniforme de la recherche dans l'ensemble des organismes de recherche du secteur public ; - d'une approche plus intégrée, à l'échelle de l'administration. 	<p>Plusieurs mesures ont été prises pour renforcer la collaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des modifications ont été apportées aux dotations globales en faveur de la recherche universitaire afin de stimuler la collaboration. • Des fonds supplémentaires (25 millions AUD) ont été consacrés au programme du <i>Cooperative Research Centre</i>, une attention particulière étant portée à l'intelligence artificielle. • Des fonds supplémentaires ont été alloués à la <i>Global Innovation Strategy</i>, qui prévoit des mesures de financement destinées à aider les entreprises et les organismes de recherche australiens à collaborer avec des partenaires internationaux. • Le programme <i>Entrepreneurs' Programme - Innovation Connections</i> continue de favoriser la collaboration entre les PME et les chercheurs.

La politique de l'environnement face aux enjeux du changement climatique et de la biodiversité

Le niveau des émissions de CO₂ reste élevé

Les émissions de carbone par unité de PIB de l'Australie ont diminué. L'intensité d'émission n'en reste pas moins nettement supérieure à la moyenne de l'OCDE. Les émissions par habitant dépassent d'environ 50 % cette moyenne (graphique 1.22). En outre, l'Australie se classe parmi les dix premiers pays de l'OCDE pour le volume total des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Si le pays affiche des émissions de CO₂ élevées, c'est plus en raison de son mix énergétique que de l'intensité énergétique de sa production. L'intensité énergétique reste orientée à la baisse, même si les dernières données en date font apparaître une remontée. Les émissions de CO₂ de l'Australie proviennent essentiellement des secteurs de l'électricité et des transports. Elles ont été amplifiées par la hausse de la demande de transport.

La fiscalité énergétique se caractérise par des taxes sur les carburants relativement faibles par rapport à ce qui se pratique dans les autres pays. Les combustibles fossiles consommés dans l'industrie et la production d'électricité échappent à toute taxation (OECD, 2018d,e), y compris le charbon qui est massivement utilisé dans le secteur électrique. Une tarification cohérente des combustibles fossiles en fonction de leur teneur en carbone et le relèvement de la fiscalité des carburants de transport permettraient de faire baisser la demande d'énergies fortement émettrices de carbone. Il n'est pas prévu de construire de nouvelles centrales au charbon (Global Coal Plant Tracker, 2018), ce qui est une bonne nouvelle dans la perspective de la réalisation des objectifs climatiques de l'Accord de Paris. En revanche, le développement de l'extraction de charbon est en projet, ce qui va à l'encontre de la décarbonation des approvisionnements énergétiques au niveau mondial qu'exige la stabilisation des concentrations atmosphériques de CO₂. Ainsi, selon de récentes modélisations de l'Agence internationale de l'énergie (IEA, 2017), une baisse de 78 % de la consommation mondiale de charbon à l'horizon 2060 pourrait être nécessaire pour que les émissions restent compatibles avec la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

La production d'énergie renouvelable a progressé ces dernières années, même si sa part dans les approvisionnements totaux en énergie primaire demeure inférieure à la moyenne de l'OCDE. Cette progression a été favorisée par la baisse des coûts de l'électricité éolienne et solaire. L'Australie fait partie du cercle restreint des pays qui ont créé une banque publique verte (la Clean Energy Finance Corporation, CEFC) pour aider à financer des projets dans le domaine des énergies propres. Une tarification plus vigoureuse du carbone et des politiques climatiques plus cohérentes en général stimuleraient le développement des énergies renouvelables (voir infra). L'intensification de l'innovation sous l'influence de signaux de prix plus clairs pourrait également faire progresser le recours aux énergies renouvelables et rendre le captage et le stockage du carbone économiquement viables.

Dans sa contribution déterminée au niveau national établie dans le cadre de l'Accord de Paris, l'Australie s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de GES de 26-28 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2005, en tenant compte des émissions liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie (UTCATF). Une évaluation de cet objectif a montré qu'à l'instar de ceux de beaucoup de pays de l'OCDE, il était insuffisamment ambitieux pour être compatible avec une limitation du réchauffement mondial nettement en dessous de 2 degrés, comme l'exige l'Accord de Paris (Climate Action Tracker, 2018). Les projections des émissions établies à partir de 2017 indiquent que ces objectifs ne seront pas atteints. Le pays n'a pas encore défini d'objectif national

pour après 2030, mais le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer en 2020 une stratégie à long terme de réduction des émissions à l'horizon 2050. En outre, six États et territoires se sont fixé pour objectif de ramener à zéro les émissions nettes à l'horizon 2050.

En ce qui concerne les autres critères d'appréciation des performances environnementales, l'exposition à la pollution de l'air par les particules est faible et la production de déchets municipaux a été sensiblement réduite (bien qu'elle reste supérieure à la moyenne de l'OCDE). L'innovation liée à l'environnement est en retrait par rapport à la moyenne de l'OCDE, ainsi que le montrent les données sur les brevets. Enfin, comme souligné en introduction, l'Australie est confrontée à des défis importants pour maintenir sa biodiversité (voir infra).

Politique climatique : une clarté et une stabilité indispensables

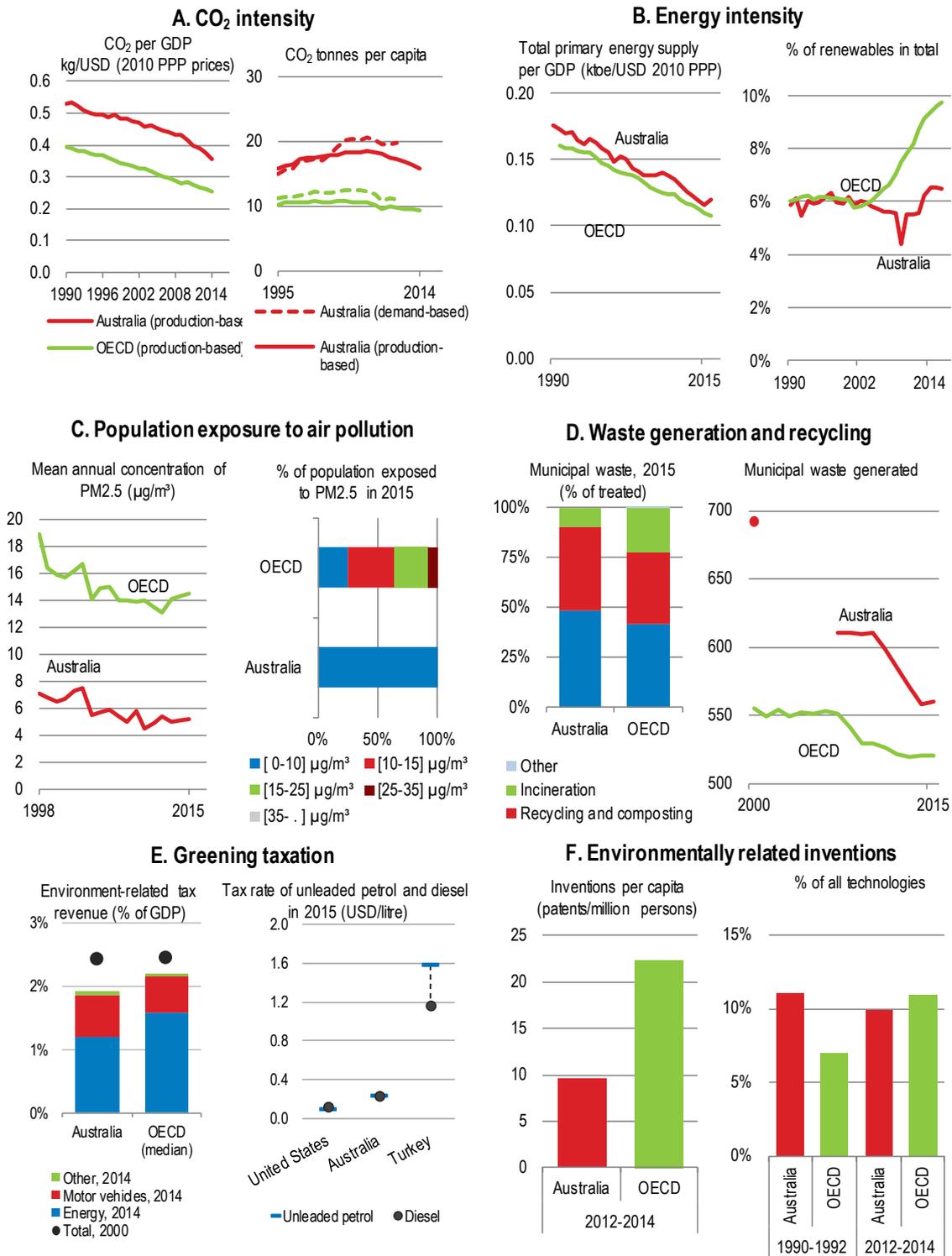
En Australie, la politique à l'égard du changement climatique occupe souvent une place centrale dans les débats politiques et les programmes des partis. Si cet intérêt politique est à bien des égards bienvenu, il a suscité d'importants changements d'orientation de l'action publique et fait craindre logiquement aux gouvernements un chemin semé d'embûches. Cette situation s'est traduite non seulement par des avancées mesurées et incertaines en matière de réduction des émissions et en ce qui concerne l'activité d'innovation correspondante, mais elle a aussi contribué aux problèmes dans d'autres domaines, comme l'approvisionnement en énergie (voir supra la section sur les infrastructures). La politique climatique doit être plus stable, plus solide et davantage coordonnée, et cela passe entre autres par la définition d'une stratégie et d'objectifs à long terme. C'est là un message stratégique essentiel qui est aussi énoncé dans d'autres examens des politiques, dont l'évaluation du secteur de l'électricité réalisée à la demande du gouvernement (la Finkel Review), et qui est formulé par la Commission de productivité, l'Agence internationale de l'énergie et l'OCDE dans son prochain Examen environnemental.

À l'heure actuelle, la politique de réduction des émissions de l'Australie a pour principaux éléments : i) un dispositif – le Fonds de réduction des émissions – qui rétribue les entreprises et les propriétaires fonciers abaissant leurs émissions (tableau 1.8) ; ii) un « mécanisme de sauvegarde » qui constitue un système de compensation obligatoire des émissions de carbone supérieures à un niveau de référence et s'applique aux gros émetteurs (dont le secteur de l'énergie) ; iii) un mécanisme fondé sur le jeu de marché en place depuis longtemps, l'Objectif de production d'énergie renouvelable à grande échelle, qui vise à encourager cette production et s'accompagne de deux fonds de cofinancement destinés à la construction de nouvelles installations dans le domaine des renouvelables ; iv) un programme de mesures en faveur de l'efficacité énergétique (le Plan national pour la productivité énergétique) ; v) des mesures de réduction progressive des importations et de l'utilisation d'hydrofluorocarbones, conformément au Protocole de Montréal, vi) des politiques de réduction des émissions définies au niveau des États, qui poursuivent généralement des objectifs plus ambitieux que celles établies au niveau fédéral. Comme on le voit, l'approche de l'Australie en matière de réduction des émissions n'obéit pas à un plan cohérent. En outre, l'efficacité de chaque élément n'est pas garantie. L'additionnalité des mesures donnant lieu à des paiements du Fonds de réduction des émissions, en particulier, est un aspect qu'il importe de surveiller (Climate Change Authority, 2017). En outre, les dispositions permettant de faire appel pour obtenir l'ajustement des niveaux de référence retenus dans le mécanisme de sauvegarde peuvent nuire à l'efficacité de celui-ci.

Comme indiqué dans la section sur les services d'utilité publique, le gouvernement a proposé en 2017 une Garantie nationale de l'énergie, mais l'a retirée de son programme en

août 2018. Le volet de cette Garantie consacré aux émissions aurait imposé un objectif de réduction des émissions aux acheteurs d'électricité en gros. Cet objectif était censé susciter une transition vers des modes de production d'électricité moins émetteurs de carbone en amenant les détaillants à renégocier avec leurs fournisseurs (ou à organiser de nouveaux approvisionnements). Malgré la suppression de cette garantie, il existe toujours des dispositifs de réduction des émissions dans le secteur électrique, notamment l'Objectif de production d'énergie renouvelable et le Plan national pour la productivité énergétique.

Graphique 1.22. Indicateurs environnementaux



Source : Base de données des indicateurs de croissance verte de l'OCDE.

Tableau 1.10. Principaux éléments de la politique actuelle de réduction des émissions de l'Australie

Instrument	Description
Fonds de réduction des émissions, instauré en 2014 et présenté comme le mécanisme phare remplaçant la « taxe carbone »	Par le biais du Fonds de réduction des émissions, le gouvernement achète des unités de crédit carbone australiennes (ACCU, <i>Australian Carbon Credit Units</i>), correspondant à des réductions d'émission au coût le plus faible, en vue d'inciter les entreprises, les ménages et les propriétaires fonciers à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). En juin 2018, à la suite d'une série d'enchères, les autorités s'étaient engagées à acheter des réductions d'émissions de 192 millions de tonnes d'équivalent CO ₂ pour un montant de 2.3 milliards AUD. La plupart des projets de réduction des émissions retenus portent sur la gestion de l'occupation des sols et sur l'abaissement et le captage des émissions de gaz de décharge.
Mécanisme de sauvegarde (2016) mis en place pour renforcer le Fonds de réduction des émissions	Des niveaux de référence par installation sont définis pour les gros émetteurs. Ceux d'entre eux qui dépassent ces niveaux sont tenus d'acheter des crédits carbone, mais peuvent faire appel en invoquant des circonstances exceptionnelles.
Objectif de production d'énergie renouvelable à grande échelle, qui fait partie de l'Objectif de production d'énergie renouvelable, en vigueur depuis 2001 (il a subi quelques modifications depuis lors)	Les producteurs d'énergie renouvelable à grande échelle obtiennent des certificats que les acheteurs d'électricité en gros (essentiellement les distributeurs d'électricité) acquièrent pour remplir leurs obligations en matière d'énergie renouvelable. Des subventions publiques sont versées aux installations de production renouvelable par l'intermédiaire des deux fonds de cofinancement : la Société de financement des énergies propres (<i>Clean Energy Finance Corporation</i>) et l'Agence australienne des énergies renouvelables (<i>Australian Renewable Energy Agency</i>). Le dispositif est bien parti pour remplir son objectif, qui est de porter la production à grande échelle d'électricité d'origine renouvelable à 33 térawattheure par an à l'horizon 2020. Il n'est pas prévu de le prolonger. À ce dispositif s'ajoute l'Objectif de production d'énergie renouvelable à petite échelle, qui vise à favoriser par des incitations les installations solaires chez les particuliers, etc.
Plan national pour la productivité énergétique (2015-2030)	Fixe pour objectif de faire progresser la productivité énergétique de 40 % entre 2015 et 2030. Comporte actuellement 34 mesures destinées à favoriser : <ul style="list-style-type: none"> • des choix énergétiques intelligents (en créant des incitations plus rationnelles, en responsabilisant les consommateurs et en encourageant les entreprises à agir), • de meilleurs services énergétiques (en stimulant l'innovation et des marchés plus modernes et concurrentiels, et en modernisant les mesures de protection et les normes applicables aux consommateurs).
Réduction progressive des hydrofluorocarbones (HFC)	L'Australie a entamé la réduction progressive des importations de HFC le 1 ^{er} janvier 2018, un an avant la date de début de la réduction progressive des HFC convenue dans le cadre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Elle utilisera une quantité de HFC inférieure de 25 % à ce qu'autorise le Protocole de Montréal au cours de la période 2018-2036.
Objectifs d'émission et mécanismes adoptés au niveau des États	Six États et territoires ambitionnent de ramener à zéro les émissions nettes à l'horizon 2050, ce qui suppose une forte décarbonation du secteur électrique. Les tarifs d'achat et les enchères sont les principaux instruments employés.

La biodiversité doit être davantage prioritaire dans la prise de décision

Comme souligné dans l'introduction du présent chapitre, l'Australie possède une biodiversité à la fois abondante et fragile. Elle pourrait améliorer sa gestion de plusieurs

façons, ainsi que le relève l'OCDE dans l'Examen environnemental de l'Australie qui paraîtra prochainement.

- En général, les initiatives stratégiques n'ont guère créé de dynamique de réforme. À titre d'exemple, le projet de *Stratégie de l'Australie pour la nature 2018-30* présenté récemment est critiqué en raison d'objectifs trop généraux et trop vagues.
- Au niveau opérationnel (approbation des projets et aménagement du territoire), les questions de biodiversité sont de plus en plus prises en considération, mais l'*Examen environnemental* tend à démontrer qu'on ne leur accorde pas un degré de priorité suffisant.
- L'extension de la superficie des zones protégées a bien progressé, mais il subsiste d'importantes lacunes.

L'Examen environnemental recommande d'améliorer de façon générale l'élaboration des stratégies, avec notamment un renforcement du leadership de l'administration fédérale et des stratégies régionales, et de consacrer plus de moyens à la conservation de la biodiversité et à la restauration écologique. Il souligne en outre la nécessité d'interventions accrues des pouvoirs publics dans le recensement des mines abandonnées, les zones protégées, les mécanismes de compensation et les biobanques.

Tableau 1.11. Recommandations antérieures de l'OCDE relatives à la politique de l'environnement

Thème et résumé des recommandations	Résumé des mesures prises suite à l'Étude de 2017
Réaliser les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre	
Renforcer le mécanisme de sauvegarde récemment mis en place au cas où la réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre passerait par un soutien supplémentaire apporté au Fonds de réduction des émissions	Aucune réforme majeure
Verdir la politique des transports	
Renforcer les prélèvements liés à l'utilisation des véhicules automobiles et développer les transports publics	Aucune réforme majeure
Maintenir résolument le cap des réformes dans le secteur de l'eau	
Mettre pleinement en œuvre le Plan pour le bassin Murray-Darling	La phase de mise en œuvre (entamée en 2012) se poursuivra jusqu'en 2024

Références

- Akgun, O., B. Courneade, J.M. Fournier, (2017), "The effects of tax mix on inequality and growth", *OECD Economics Department Working Paper*, No. 1447.
- APRA (2018), "Preparing for Rainy Day", transcript of speech by APRA Chairman, July 2018.
- Australian Government (2018), *Closing the Gap, Prime Minister's Report 2018*, Department of the Prime Minister and Cabinet, Commonwealth of Australia, 2018.
- Berger-Thomson, L., J. Breusch, L. Lilley (2018), "Australia's Experience with Economic Reform", Treasury Working Paper, October 2018.
- Climate Change Authority (2017) *Review of the Emission Reduction Fund*, Climate Change Authority, Australian Government.
- Climate Action Tracker (2018), *Climate Action Tracker*, <https://climateactiontracker.org/> (accessed on 04 July 2018).
- Égert, B. and P. Gal (2017), "The quantification of structural reforms in OECD countries: A new framework", OECD Economics Department Working Papers, No. 1354, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/2d887027-en>
- Global Coal Plant Tracker (2018), *Global Coal Plant Tracker*, <https://endcoal.org/tracker/> (accessed on 04 July 2018).
- Grattan Institute (2018), *Down to the wire: A sustainable electricity network for Australia*, Grattan 2018.
- Harper, I., P. Anderson, S. McCluskey and M. O'Bryan (2015), *Competition Policy Review*, Commonwealth of Australia, Final Report, March 2015.
- Helbling, H. and G. Bin Li (2018), "Housing Market Imbalances in Australia: Development, Prospects and Policies", *IMF, Australia Selected Issues*, IMF Country Report No. 18/45.
- Hermansen, M. and O. Röhn (2015), "Economic Resilience: the Usefulness of Early Warning Indicators in OECD Countries", OECD Economics Department Working Paper, No. 1250
- IEA (2018), *Energy Policies of IEA Countries, Australia 2018 Review*, International Energy Agency, 2018.
- IEA (2017), *Energy Technology Perspectives. Catalysing Energy Technology Transformations*. IEA, Paris.
- IMF (2018), "House Price Synchronisation: what role for financial factors". Chapter 3 *IMF Global Financial Stability Report*, International Monetary Fund, 2018
- de la Maisonnette, C and Oliveira Martins, J. (2013), "A Projection Method for Public Health and Long-Term Care Expenditures", *OECD Economics Department Working Paper*, No 1048.
- OECD (2018a), *Country-by-Country Reporting – Compilation of Peer Review Reports (Phase 1): Inclusive Framework on BEPS: Action 13*, OECD/G20 Base Erosion and Profit Shifting Project, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2018b), *Using Data Analytics to Target Public Expenditure*, a paper prepared by the Australian Ministry of Finance for the 39th Meeting of Senior Budget Officials, June 2018.
- OECD (2018c), *Getting Skills Right: Australia*, forthcoming.

- OECD (2018d), *Taxing Energy Use 2018: Companion to the Taxing Energy Use Database*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264289635-en>.
- OECD (2018e), *Taxing Energy Use 2018: Australia Country Note*, OECD Publishing, Paris, <http://www.oecd.org/ctp/taxing-energy-use-2018-9789264289635-en.htm>.
- OECD (2017), *Connecting People with Jobs: Key Issues for Raising Labour Market Participation in Australia*.
- OECD (2016a), *PISA 2015 Results (Volume I): Excellence and Equity in Education*, PISA, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016b), *Back to Work: Australia. Improving the Re-employment Prospects of Displaced Workers*.
- OECD (2014), “Wireless Market Structures and Network Sharing”, *OECD Digital Economy Papers*, No. 243.
- Office for National Statistics (2011), *Impact of the VAT increase on the CPI*, Information Note, 2011.
- Productivity Commission (2016), *Intellectual Property Arrangements*, Productivity Commission Inquiry Report, No. 78, September 2016.
- Productivity Commission (2017a), *Rising protectionism, challenges, threats and opportunities for Australia*, Productivity Commission Research Report, July 2017.
- Productivity Commission (2017b), *Shifting the Dial, 5 Year Productivity Review*, Productivity Commission, Inquiry Report No 84, August 2017.
- Productivity Commission (2017c), *Horizontal Fiscal Equalisation*, Productivity Commission, Draft Report, October 2017.
- Productivity Commission (2017d), *Introducing Competition and Informed User Choice into Human Services: Reforms to User services*, Productivity Commission, October 2017.
- Rae, D. and P. van den Noord (2006), “Ireland's housing boom: what has driven it and have prices overshot?”, *OECD Economics Department Working Paper*, No. 492.
- RBA (2018), *Statement on Monetary Policy*, Reserve Bank of Australia, August 2018.
- Röhn, O., A. Caldera Sánchez, M. Hermansen and M. Rasmussen (2015), “Economic Resilience: A New Set of Vulnerability Indicators for OECD Countries”, *OECD Economics Department Working Paper*, No. 1249.
- Terrill, M. (2016), “Cost overruns in transport infrastructure”, *Grattan Institute Report No. 2016-13*, October 2016.
- Valadkhani, A. and Layton, A.P (2004), “Quantifying the Effect of the GST on Inflation in Australia's Capital Cities: An Intervention Analysis”. *Australian Economic Review*, Vol. 37, No. 2, pp. 125-138, June 2004

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

AUSTRALIE 2018 (VERSION ABRÉGÉE)

Avec 27 années de croissance économique positive, l'Australie a démontré une capacité remarquable d'élévation régulière du niveau de vie de sa population et d'absorption des chocs économiques. Pendant la crise financière mondiale, grâce à une exposition relativement limitée, mais aussi à une bonne gestion économique, la croissance de la production a bien résisté. Par ailleurs, l'ajustement de l'économie à la suite du super-cycle des produits de base a été raisonnablement fluide. Ces bons résultats macroéconomiques ont renforcé la position du pays en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant. En outre, les résultats obtenus sont favorables dans de nombreuses autres dimensions du bien-être. L'Australie est particulièrement bien classée en termes d'état de santé, puisqu'elle occupe le premier rang des pays de l'OCDE avec une espérance de vie de 82.5 ans, alors que la moyenne de l'OCDE s'établit à 80.1 ans, et affiche un résultat élevé en matière d'état de santé autodéclaré. Elle obtient également de bons résultats en matière de pollution atmosphérique (pour laquelle elle occupe le 5e rang du classement des pays de l'OCDE), de bien-être subjectif et de liens sociaux (pour lesquels elle se classe au 7e rang dans les deux cas). L'immigration a joué un rôle fondamental dans le développement démographique, économique et culturel de l'Australie, et continue de le faire avec une intégration globalement réussie des nouveaux immigrants.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <https://doi.org/10.1787/4a5689a8-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2018/Supplément 5
Décembre 2018



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2018
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-80517-0



éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

9 789264 805170